

Cahiers de spiritualité capucine – N° 8

# Frère Laïc Capucin

Une vocation



Ces Cahiers de spiritualité capucine représentent une entreprise voulue par l'Assemblée des Provinciaux d'Expression Française (APEF).

Elle souhaite ainsi :

- mettre en circulation des documents actuellement difficiles d'accès,
- proposer la traduction de recherches menées en langues étrangères,
- faciliter la publication des travaux de frères et de sœurs francophones (sessions, colloques, maîtrise universitaire, etc.)

Ces "cahiers" diffusés "hors commerce" pour un public francophone, sont élaborés par une équipe de frères et de collaborateurs bénévoles.

*Les Cahiers*

Cahier de Spiritualité Capucine – N° 8



# Frère Laïc Capucin

## Une vocation



## INTRODUCTION

L'histoire franciscaine est habitée depuis l'origine par un aiguillon qui maintient en éveil quels que soient la période, la culture ou le pays, la question de la "fraternité". "Quand le Seigneur m'eut donné des frères..." : saint François, en nous léguant, dans son Testament, son chemin de sainteté, nous oblige en permanence à faire la vérité sur notre façon de vivre ensemble. Chaque époque, avec sa sensibilité propre et en conformité avec les appels de l'Église, a répondu à cet appel en renouvelant, réformant, transformant tout ce qui s'était sclérosé. Cette grâce de la conversion et du renouveau a produit dans l'histoire des créations de toutes sortes, des conflits, et des renaissances salutaires. Suivre le Christ, comme nous y invite François, nécessite une quête perpétuelle de la perfection qui ne peut se satisfaire des habitudes et des routines...

Notre temps est traversé depuis le Concile par une profonde transformation culturelle qui a ses répercussions dans l'expression de la vie religieuse. Elle a suscité le renouvellement de nos Constitutions et l'évolution de nos modes de vie qui ont transformé petit à petit les relations entre les frères dans les communautés. Il devenait donc urgent de faire le point et de prendre le temps pour nous replonger dans nos sources en nous interrogeant sur la place de la fraternité aujourd'hui. Nous avons hérité des siècles passés un contexte de cléralisme qui a quelquefois étouffé la vie fraternelle. François avait accueilli autour de lui des frères à qui il demandait de se mettre au service des uns et des autres comme des "mineurs". Ce fondement, cette expérience initiale, est souvent battu en brèche par les tentations classiques du pouvoir et du statut

social. La réalité nous apprend cependant qu'il n'y a de fraternité que dans l'égalité et dans le respect de l'autre que nous devons aimer " comme une mère aime son enfant ".

Dans notre Ordre des capucins, la relation entre les frères laïcs et les frères prêtres fut souvent vécue dans un contexte hiérarchique déterminant. Les travaux et les services étaient souvent pensés en fonction du ministère sacerdotal... Le service de l'autorité exercé par les prêtres se faisait quelquefois pesant pour ceux qui avaient fait le choix d'une vie religieuse laïque et qui bien souvent n'avaient que peu de formation humaine. Cependant, malgré ces apparences, il ne faudrait pas tomber dans les pièges d'une lecture dialectique de notre histoire. En effet, le témoignage de sainteté d'une multitude de frères laïcs nous rappelle que les lois de la sainteté ne sont pas celles de la sociologie et encore moins de la politique !

Aujourd'hui, dans un contexte marqué par une perte des repères religieux, il semble important de réaffirmer nos convictions fondamentales de religieux capucins. Nous avons fait le choix de vivre en frères à la suite du Christ et de saint François. Mais comment le vivre ensemble en restant fidèle aux origines et aux appels de notre temps ? Comment vivre des services différents dans une Église qui a redonné aux laïcs des responsabilités nouvelles dans la prise en charge de domaines autrefois monopolisés par des clercs ? Le niveau de formation des laïcs a aussi largement contribué à réajuster les relations et les services dans l'Église. La réflexion sur les ministères ordonnés et non ordonnés a fait évoluer les mentalités et re-préciser les vocations de chacun.

Face à cette évolution, la place de la vie religieuse est réaffirmée avec une force nouvelle. La dimension prophétique d'une forme de vie totalement donnée à Dieu et aux hommes retrouve aujourd'hui une force neuve... Le dernier synode sur la vie religieuse a souligné l'importance du témoignage de la vie religieuse pour faire découvrir aux hommes de notre temps la présence d'un Dieu trinitaire qui les aime et les sauve.

C'est dans ce contexte que notre ministre général à convoqué un congrès pour réfléchir sur la dimension laïque de notre vocation capucine. C'est une composante nécessaire de notre Ordre et, de ce fait, elle concerne tous les frères. Ce Congrès fut un moment riche qui a bien mis en relief les composantes de la vocation capucine : la fraternité, le choix d'une vie simple et pauvre, le service des autres, l'enracinement dans la prière et l'oraison... Dans ce Cahier nous avons voulu rassembler quelques-uns des textes marquants de cette rencontre. Ils serviront la réflexion commune. Mais nous avons aussi voulu donner la parole aux frères laïcs pour qu'ils puissent simplement dire ce qui a marqué leur choix et leur cheminement dans leur quête de la sainteté.

L'Esprit-Saint étant le ministre général de notre Ordre comme le souhaitait saint François, nous ne souhaitons en aucune manière clore un débat. Tout au contraire, dans un cheminement dynamique, nous souhaitons raviver en chacun le désir de progresser toujours plus loin vers les sommets que François nous a dévoilés. La quête de Dieu est notre vocation. Mais c'est en laissant grandir en nous l'appel à devenir " frère universel " que son Visage s'illuminera.

Le cahier est organisé en 3 parties :

- I Les enjeux
- II Paroles de frères
- III Pour une fraternité évangélique

*frère Jo Coz*

*Les titres et sous-titres des trois documents officiels reproduits dans ce Cahier (lettres-circulaires du ministre général et message du pape) sont de l'équipe de rédaction (sauf le titre " fraternité évangélique " de la lettre n° 11). On a donc omis la numérotation des sections et paragraphes.*





# **I - ENJEUX**

**POURQUOI CE CONGRÈS ?**



# LETTRE DU FRÈRE MINISTRE GÉNÉRAL A TOUS LES FRÈRES DE L'ORDRE (CIRCULAIRE N° 6)

*En octobre 1995, quelques mois après qu'ait été annoncée la tenue d'un congrès sur " les expressions laïques de notre vocation capucine ", le frère John Corriveau a adressé une lettre à tous les frères de l'Ordre. Dans celle-ci, il revient longuement " sur les motifs qui ont conduit le définitoire général à convoquer ce congrès ". Cette lettre permet ainsi de mieux comprendre les enjeux de cette assemblée, et du dialogue qui se poursuit depuis à l'intérieur de l'Ordre. Nous la reproduisons ici.*

Rome, le 13 octobre 1995

*A tous les frères de l'Ordre*

Chers frères,

Notre Ordre organise, pour septembre 1996, un congrès ayant pour thème : " *Expressions laïques de notre vocation capucine* ". Ce congrès a déjà suscité beaucoup d'intérêt dans l'ensemble de l'Ordre, non sans soulever toutefois quelques interrogations et perplexités. Les deux questions qui reviennent le plus souvent sont ainsi formulées :

- " Durant les trente dernières années, notre Ordre a cherché à favoriser une plus grande unité entre les frères clercs et les frères laïcs, et à faire disparaître les inégalités entre eux. Ces objectifs ont été considérés comme importants. L'organisation de ce congrès ne va-t-elle pas à l'encontre de ces objectifs ? "

- “ Le but de ce congrès est-il de “ définir ” une nouvelle figure du frère laïc dans notre Ordre ? Si oui, peut-on déjà en avoir une certaine idée ? ”

Je voudrais que nous réfléchissions ensemble sur les motifs qui ont poussé le définitoire général à convoquer ce congrès. Ce faisant, j’espère répondre aux interrogations et perplexités soulevées.

Partons tout d’abord du chapitre général de 1982 et de l’article 84,3 des Constitutions approuvées à ce même chapitre :

**“ En raison de leur même vocation, tous les frères sont égaux. ”**

“ ... tous les frères sont égaux ” : réaliser cette égalité, telle a été la préoccupation de l’Ordre durant les trente dernières années. Dans la mise en pratique de ce principe, il y a encore, j’en suis sûr, des accrocs. Toutefois, c’est un fait accompli : notre législation affirme l’égalité des frères dans la fraternité. Le seul point en souffrance demeure celui de l’accessibilité des frères laïcs aux charges de supérieurs dans l’Ordre. Sur ce point précis, depuis de nombreuses années, nous sommes en dialogue avec le Saint-Siège. Il n’en reste pas moins que, au regard de notre Ordre et de notre législation propre, il n’y a aucune inégalité entre les frères. C’est à une très grande majorité, et d’une façon absolument claire et sans équivoque, que les chapitres généraux de 1982, 1988 et 1994 ont approuvé la position de l’Ordre. Un congrès est donc inutile pour garantir l’égalité des frères dans la fraternité. Si tel était le but du congrès de 1996, je suis d’accord pour dire qu’il pourrait aller à l’encontre des objectifs poursuivis.

Dans l’article 84,3 de nos *Constitutions*, la déclaration selon laquelle tous les frères sont égaux a une prémisse qui, à mon avis, est plus importante encore que la déclaration elle-même, car elle en établit le fondement. Il y est dit que c’est “ en raison de leur même vocation...” que tous les frères sont égaux. Cette affirmation est si importante que, voulant qu’elle trouve son expression d’une manière constante et visible dans notre vie de tous les jours, les Constitutions

ajoutent immédiatement : “ *C’est pourquoi, selon la règle, le testament et l’usage de nos premiers frères capucins, nous portons tous, sans distinction, le nom de frères* ”. Cette affirmation si forte et si claire du numéro 84,3 met fin à des années d’ambiguïté. Quand je suis entré dans l’Ordre, en 1959, il n’était pas évident que l’on acceptait comme principe que tous les frères avaient la “ même vocation ”. On insistait plutôt sur l’existence de deux vocations : la vocation sacerdotale et la vocation de frère laïc. Et à cause de cette diversité des vocations, il y avait deux noviciats, deux salles de récréation, deux endroits distincts au réfectoire, et jusqu’à deux chapelles différentes. Et toujours à cause de cette diversité des vocations, on discutait de leur importance relative, avec inévitablement la dévalorisation de la vocation de frère laïc. Ces conséquences de la façon ambiguë de comprendre notre vocation religieuse sont, dans notre Ordre, par rapport au principe de l’égalité des frères, choses du passé. Il n’en reste pas moins que nous avons encore à réfléchir en profondeur à d’autres conséquences. En voici quelques exemples.

### **Une présence évangélique**

Les frères sont égaux, mais ils ne sont pas identiques ! Les frères clercs et les frères laïcs ont la même vocation religieuse, mais leurs différentes manières d’être dans l’Église et dans la société signifient qu’ils ont différentes expériences dans la façon de vivre la même vocation. Chaque expérience contribue à enrichir d’une manière particulière notre commune vocation. Il suffit de penser à la contribution qu’a apportée à notre spiritualité un saint Laurent de Brindes ou un bienheureux Diégo-Joseph de Cadix, et à celle qu’a apportée un saint Félix de Cantalice ou un saint Conrad de Parzham. Les *Constitutions de 1982* redéfinissent merveilleusement notre présence capucine dans le monde moderne en faisant appel à son inspiration originelle. Elles expriment notre volonté de revenir à l’esprit de notre fondateur, saint François, et de rester fidèles à l’authentique tradition de nos frères. Les *Constitutions* sont le résultat d’études et de recherches. Mais elles sont aussi le résultat de *mises en commun de*

*réflexions sur l'expérience vécue* par des frères provenant de diverses parties du monde. Ces mises en commun ont été réalisées à l'occasion de divers chapitres généraux, à commencer par celui de 1968, des cinq conseils pléniers de l'Ordre et de nombreuses commissions internationales. Par suite de l'ambiguïté qui existait au sujet de notre vocation - ambiguïté que j'ai soulignée ci-dessus - les frères laïcs, dans l'ensemble, n'ont pas participé, au *niveau international*, à ces réflexions. Aucun frère laïc n'a participé aux chapitres généraux de 1968, 1970, 1974, 1976 et 1982. Il n'y en a eu qu'un seul en 1988 et deux en 1994. La participation des frères laïcs aux conseils pléniers, même si elle a été plus importante, a toujours été complètement éclipsée par une très grande majorité de frères clercs. En conséquence, les frères laïcs n'ont jamais eu l'opportunité de réfléchir, *dans une perspective internationale*, sur notre commune vocation à la vie fraternelle capucine. L'Ordre dans son ensemble est donc privé de toute la richesse que seule une telle réflexion peut lui fournir. Une des finalités les plus importantes du congrès de 1996 est justement de donner à nos frères laïcs cette opportunité. Le chapitre général de 1982 (qui était composé à 100% de frères clercs) a réfléchi sur l'expérience de la vie fraternelle de *tous les frères*, et il n'a certainement pas provoqué de division au sein de l'Ordre. De la même manière, le congrès de 1996 (qui sera composé à 76% de frères laïcs) sera un congrès de *tout l'Ordre* et comportera une réflexion sur la vie de *tous les frères*. (Il est important de noter précisément qu'il s'agit non d'un " congrès des frères laïcs ", mais d'un congrès de l'Ordre *tout entier* dans lequel les frères laïcs constitueront la majorité des participants). Loin d'être perçue comme pouvant engendrer la division, cette expérience doit être accueillie comme un enrichissement pour tous.

Traditionnellement, dans l'Ordre, les frères clercs ont été prédicateurs et confesseurs, les frères laïcs quêteurs, portiers, en charge des travaux ménagers, etc. L'Ordre apprécie grandement les services de prédicateur et de confesseur. Toutefois, la " figure " actuelle du prêtre capucin est loin de se limiter à ces formes traditionnelles d'apostolat. L'évolution n'est pas due à une nouvelle " définition " du prêtre capucin. Elle provient plutôt d'une réponse aux

nécessités de l'Église et de la société. Au lieu de " définir " ce qui serait la forme spécifique de notre apostolat, nos *Constitutions* font ressortir les relations existant entre différentes formes d'apostolat et nos valeurs essentielles comme la fraternité, la pauvreté, la minorité, etc. Et tout comme l'Ordre continue à apprécier la " figure traditionnelle " des frères prêtres même s'ils exercent aujourd'hui de nouvelles formes d'apostolat, de même l'Ordre apprécie et continuera à considérer comme un trésor la " figure traditionnelle " de nos frères laïcs même si leur rôle dans l'Église et dans la société évolue.

Nous sommes conscients que les nécessités de l'Église et de la société poussent à une telle évolution pour que nos frères laïcs soient dans le monde d'aujourd'hui porteurs de l'amour évangélique. Tout cela requiert que l'Ordre encourage les frères laïcs à renouveler leur mode de présence dans la société et dans l'Église, en dépassant le schéma traditionnel. Un tel développement est déjà en cours. Toutefois, il requiert dialogue et réflexion. Comme dans les provinces il n'y a habituellement qu'un petit nombre de frères laïcs, il est pour eux très difficile de repenser d'une façon approfondie la transformation de leur rôle dans l'Église et la société. Le congrès de 1996 ne cherchera pas à " définir " une nouvelle figure des frères laïcs dans l'Ordre, mais il leur offrira une occasion unique de partager, à un niveau vraiment international, leurs expériences et leurs réflexions. Nous espérons que tout cela aura une influence positive sur le développement de leur présence dans l'Ordre, dans l'Église et dans la société.

### **Une formation religieuse**

*" Comme la vie évangélique fraternelle tient la première place dans notre vocation, ...tous les frères recevront la même formation religieuse..."* Ce principe de base énoncé au n° 30,2 de nos *Constitutions* devrait éliminer toute distinction et inégalité durant la période de la formation initiale et donner une nouvelle dimension à la formation religieuse des frères, qu'ils soient clercs ou laïcs. Dans plusieurs circonscriptions de l'Ordre, on a commencé à appliquer ce principe.

Toutefois, en plusieurs autres - particulièrement là où les frères commencent les études de philosophie et de théologie immédiatement après le noviciat - la formation initiale des frères laïcs se termine pratiquement avec le noviciat. En outre, des difficultés sérieuses existent encore au niveau d'une formation spécifique pour les frères laïcs.

En ce qui a trait à la formation spécifique des clercs, l'Église établit des normes que tous doivent appliquer. En conséquence, pratiquement chaque circonscription de l'Ordre peut établir, pour les frères qui se destinent au ministère sacerdotal dans l'Église, un programme sérieux de formation philosophique, théologique et pastorale. Ce n'est pas le cas pour les frères laïcs. Bien peu de provinces sont en mesure d'établir pour eux un programme détaillé de formation spécifique. Dans certains cas, on présume que les frères laïcs se consacreront aux travaux manuels. Mais, même si le travail manuel est une option grandement considérée dans notre Ordre, cette option nécessite un discernement. Elle ne devrait pas être présumée sans plus. Si l'on discerne que certains frères sont aptes à rendre d'autres services ou ministères, on devra leur donner la formation nécessaire et adéquate pour de tels engagements. Cela constitue un problème d'importance vitale pour l'Ordre entier et pour l'Église. Si l'Église veut être un instrument efficace d'évangélisation en ce nouveau millénaire, elle doit faire en sorte que les laïcs développent les dons qu'ils ont reçus en vue de l'évangélisation du monde. Le charisme fondamental de notre Ordre est la fraternité. L'égalité et l'unité des frères clercs et des frères laïcs sont des conséquences de ce charisme. Notre Ordre a donc une responsabilité particulière d'offrir à l'Église des modèles tant de laïcs que de clercs. Le congrès de 1996 fournira l'occasion de réfléchir, entre autres, sur le problème de la formation spécifique des frères laïcs.

Le congrès de 1996 constitue un moment de grâce pour tout l'Ordre. Personnellement je suis vraiment reconnaissant et heureux de pouvoir profiter de cette occasion de me mettre à l'écoute des frères laïcs provenant de toutes les parties du monde, et de partager leurs expériences et leurs ardents désirs



de vivre l'Évangile. Il ne faut pas attendre de miracles d'un congrès de trois semaines. Toutefois, c'est mon désir et l'objet de ma prière - comme ce l'est de la part des définiteurs généraux - que le congrès de 1996 donne l'impulsion, dans notre Ordre, à un dialogue qui puisse approfondir notre vocation commune à vivre et à proclamer l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ en suivant les traces de notre frère François.

Fraternellement,

*fr. John Corriveau, ofmcap.*

*ministre général*



# DE SAINT FRANCOIS A AUJOURD'HUI

## la vocation à la fraternité évangélique

*Voici quelques pages d'histoire de la fraternité franciscaine, à partir des commencements, avec François d'Assise et ses compagnons. La fraternité a pris corps, s'est exprimée dans la diversité des temps et des contextes culturels et ecclésiaux, jusqu'à aujourd'hui. Elle rend témoignage, au coeur de l'histoire des hommes, à Jésus, le premier-né d'une multitude de frères. La fraternité évangélique est un signe, toujours menacé d'effacement, mais aussi toujours capable d'éveiller à la liberté de nouveaux commencements.*

*L'essentiel de la première partie de cet article est l'adaptation d'une contribution faite au congrès par fr. Niklaus Kuster, étudiant au Collège International Saint-Laurent-de-Brindes. La seconde partie a été rédigée par fr. Dominique Lebon.*

### La fraternité évangélique au XIII<sup>e</sup> siècle

#### L'arrière-fond culturel, spirituel et ecclésial

La réforme grégorienne, au XI<sup>e</sup> siècle, a permis à la papauté de renforcer son autorité, en dégageant les clercs de la tutelle des pouvoirs seigneuriaux. Les clercs se sont ainsi éloignés des laïcs. Les laïcs sont alors considérés

comme des illettrés du christianisme, l'objet du ministère pastoral des clercs, qui, eux, tendent à s'identifier à l'Église.

Ce mouvement de réforme a eu aussi pour effet - paradoxal - de réveiller la soif spirituelle des laïcs, qui vont contester cette mentalité cléricale. Progressivement, la vie laïque (le travail, la guerre, la charité, le mariage, etc.) a été identifiée comme étant un authentique chemin vers Dieu. On a pris conscience qu'il n'était pas nécessaire d'être moine pour se sanctifier. En même temps, les valeurs de la vie laïque ont pénétré dans la vie religieuse, les laïcs désirant profiter des richesses spirituelles de la vie religieuse. Les historiens nous disent ainsi qu'au XII<sup>e</sup> siècle, le monachisme intègre des travailleurs, qui deviennent des frères convers. Beaucoup de structures de vie religieuse s'articulent à des mouvements laïcs. Ceci, même s'il y a aussi beaucoup d'anticléricalisme dans ces mouvements. Il suffit de penser aux mouvements cathares, condamnant un clergé qui s'est enrichi et abuse de sa puissance.

### **Une fraternité avec des prêtres et des laïcs**

Le mouvement initié par François prolonge ces aspirations laïques. Avec lui, la culture profane continue d'entrer dans la vie religieuse. Le *Cantique des Créatures* en est un bon indice. Il est écrit dans la langue vulgaire, ainsi reconnue dans sa dignité : la langue du peuple (et non pas seulement le latin) peut être utilisée pour dire la louange du Seigneur. Surtout, les premiers frères mènent une vie laïque. Ils forment d'ailleurs une bande de laïcs avec parmi eux des prêtres sans bénéfice et sans charges, soumis à François d'Assise, sous le contrôle des évêques. Ils fréquentent les églises publiques. Tous travaillent manuellement. En 1209, Innocent III approuve leur règle orale et leur confère la tonsure qui signifie que leur expérience religieuse est reconnue par l'Église et qu'ils peuvent prêcher la pénitence.

Il est vrai que dès 1219, Honorius III interdit le nomadisme des origines. Le travail change, et la vie liturgique s'organise. Cependant, les frères sont égaux. La vie évangélique vécue en fraternité est le premier apostolat.

Il y a unité de vocation et de mission. 1 *Reg* 17 parle des “ frères prédicateurs, orants et travailleurs, tant clercs que laïcs ”, et “ tous les frères prêchent par leurs actes ”. Pour être frère, il n'est pas nécessaire de se livrer à un travail pastoral. Il n'est pas indispensable de promouvoir la présence de frères prêtres dans l'Ordre. Chez François, ceci va d'ailleurs avec une très grande estime pour le sacerdoce presbytéral.

### **Vers 1220, les premières évolutions**

L'entrée, dans la jeune Fraternité, de gens instruits et de prêtres et leur vie simple de “ Mineurs ” provoquent l'admiration du peuple, et poussent toujours plus de “ clercs ” à se joindre aux frères. Le récit de *la joie parfaite* montre, dans un impressionnant *crescendo*, que de telles conversions sont vraiment un motif de joie, bien que l'essentiel reste l'amour vécu dans une humilité inébranlable.

Ce récit laisse transparaître le succès grandissant du mouvement franciscain. En 1221, lors d'un Chapitre, Assise comptera 3.000 à 5.000 frères. Parmi eux, l'on trouve un nombre croissant de personnes érudites. En voici, brièvement mentionnés, quelques exemples marquants. Thomas de Celano raconte comment, avec lui, en 1215, un certain nombre d'autres “ lettrés et nobles ” avaient reçu, à la Portioncule, l'habit religieux des mains de François (1 C 57). En Palestine, c'est le prédicateur et savant bibliste Césaire de Spire qui se joint aux frères. Peu après, au Portugal, c'est Antoine, le docte chanoine augustin, qui suit les pas des premiers martyrs franciscains et prend lui aussi l'habit gris. En 1225, dans la cité universitaire de Paris, avec le futur ministre général Aymon de Faversham, ce sont trois autres maîtres qui entrent dans l'Ordre... Même si des évêques, archevêques et rois devaient entrer dans la Fraternité - écrit François en ces années-là - les frères pourraient s'en réjouir, certes, mais d'une joie qui ne serait pas encore “ parfaite ”, car ce qui reste déterminant, c'est leur vie commune vécue dans une fraternelle “ minorité ”.

## Le diaconat

Mais dès ces années aussi, surgissent les premiers problèmes, dus à l'entrée des clercs. Ces problèmes ne sont pas d'abord "internes" à la Fraternité, mais avant tout "externes" : ils proviennent de la hiérarchie ecclésiastique. Ainsi, un premier problème est d'ordre juridique. Le Droit canonique faisait alors une distinction rigoureuse entre "deux catégories de chrétiens" : les clercs et les laïcs. Dans cette manière de penser, il était difficilement admissible que des prêtres soient dirigés par des non-clercs. A cause de sa position de chef d'une Fraternité qui devenait de plus en plus mixte, l'Église a sans doute fait pression sur le laïc François pour qu'il accepte d'être ordonné diacre, ordination qui est à situer entre 1215 et 1217, et qui lui fut vraisemblablement conférée par l'évêque Guido II d'Assise.

## Accès aux charges ecclésiastiques ?

Un deuxième problème vient d'une initiative du cardinal Hugolin qui, à cause justement de la vie humble et évangéliquement exemplaire des frères, voulait se choisir parmi eux des dignitaires ecclésiastiques. Le cardinal d'Ostie avait sans doute devant les yeux des groupes d'hérétiques assez répandus et au succès grandissant, dont la critique mordante fustigeait les prêtres et les évêques qui vivaient dans la richesse et le péché. La réaction de François laisse clairement entendre que la mission propre des frères exclut absolument tout honneur, charge ou responsabilité ecclésiastique :

*" ...le bienheureux François s'inclina devant l'évêque et lui dit: " Seigneur, si mes frères ont reçu le nom de minores (petits), c'est pour qu'ils n'aspirent jamais à devenir des majores (grands). Leur vocation est de rester en bas et de suivre les traces de l'humilité du Christ... Si vous voulez qu'ils fassent du bon travail dans l'Église de Dieu, maintenez-les et conservez-les dans le cadre de leur vocation; ramenez-les, même contre leur gré, toujours plus bas... Je vous en prie: ne leur permettez jamais d'accéder aux dignités ! " (2 C 148)*

## Antoine

C'est dans la vie d'Antoine de Padoue que se manifestent de manière particulièrement saisissante l'existence toute simple d'un frère prêtre et l'évolution qui se dessine dans les dernières années de la vie de François. Après son échec missionnaire au Maroc et sa guérison en Sicile, le savant portugais arrive au Chapitre général d'Assise, en 1221. C'est là que le Provincial de la Romagne, à cause du manque de prêtres qui régnait dans les communautés de sa Province, demande au frère Élie de pouvoir emmener avec lui ce frère inconnu. Antoine est affecté à l'ermitage de Montepaolo, qui comptait six frères, tous laïcs, pour y assurer le service liturgique. Bien que ce service comportât la célébration de la messe, celle-ci, toutefois, ne peut avoir eu lieu dans l'ermitage même, puisque le privilège de l'autel portatif n'a été accordé qu'en 1224. Aussi la *Vita Assidua* ne fait-elle aucune mention d'une célébration quotidienne de l'Eucharistie à Montepaolo. Mais Antoine était certainement le bienvenu, soit comme confesseur, soit comme célébrant de la messe des frères, les jours fériés, dans une église à l'extérieur de l'ermitage. A part cela, Antoine mène une vie contemplative, d'après la Règle des ermitages de François ; il prie les Heures avec les frères, médite dans la retraite de sa grotte, va à la quête et accomplit, dans l'ermitage, les travaux domestiques les plus humbles, comme ramasser du bois, laver la vaisselle et nettoyer. Ce n'est qu'après quelques mois qu'il fait sensation, comme brillant prédicateur, et cela de manière tout à fait fortuite, à l'occasion d'une ordination où il dut prendre la parole parce qu'il n'y avait pas d'autres orateurs. A peine découvert, le savant théologien est tout de suite nommé, en automne 1222, prédicateur itinérant. Il se produit devant des synodes, et il est bientôt connu comme " le marteau des hérétiques ". En 1223-1224, il est le premier frère mineur à enseigner la théologie, à Bologne, dans la maison d'études nouvellement érigée de l'Ordre. En 1224-1227, il est dans le sud de la France, où il enseigne à nouveau la théologie et occupe la fonction

d'un custode. Deux impératifs marquent donc une évolution dans le mouvement des frères mineurs : celui d'une prédication qualifiée, dans la liturgie, devant des synodes, face aux hérétiques et même devant la Curie romaine, et celui d'une formation théologique à donner aux jeunes qui entrent dans l'Ordre. C'est une évolution que François lui-même approuve, comme le montre clairement sa lettre " A frère Antoine, mon évêque ", de 1223. Pour les études, il n'y a pas d'autres critères exigés que ceux que la Règle, qui vient d'être approuvée, a établis pour les travaux manuels ; et " il plaît " à François que le savant prédicateur " expose aux frères la théologie " (LAnt).

### **Le privilège de l'autel portatif**

En même temps qu'il dit oui aux études et à une prédication qualifiée - qui ne supprime pas d'ailleurs la simple exhortation à la pénitence permise à tous les frères - François accepte, en 1224, un privilège papal qui rend possible la célébration quotidienne de la messe, dans les communautés locales elles-mêmes. Mais les frères prêtres restent tout entiers au service de leurs propres frères; ils n'exercent aucune activité sacramentelle à l'extérieur et, " par amour de la charité ", ils doivent s'abstenir de célébrer en privé et participer au contraire à la seule et unique messe de leur communauté :

*" C'est pourquoi j'avertis et j'exhorte dans le Seigneur : dans les lieux où demeurent les frères, qu'une seule messe soit célébrée par jour, selon la forme de la sainte Église. S'il y avait dans ce lieu plusieurs prêtres, que, par amour de la charité, chaque prêtre se contente d'entendre la célébration de l'autre, parce que le Seigneur Jésus-Christ remplit ceux qui en sont dignes, présents et absents " (LOrd 30-32).*



## **L'épiscopat**

Ce que François avait formellement refusé : que des frères mineurs assument des fonctions ecclésiastiques, le pape Honorius, vers la fin de la vie du Saint et sans doute à son insu, le met toutefois en oeuvre. En février 1226, une bulle permet à l'archevêque de Tolède de consacrer comme évêques, pour le territoire missionnaire d'Afrique du Nord, non seulement des frères dominicains mais aussi des frères mineurs.

De plus, dans ces années-là, la pression pastorale que les villes et l'Église officielle exercent sur l'Ordre des frères mineurs trouve, à l'intérieur de celui-ci, une complicité, dans l'effort de frères cultivés qui veulent remédier à la crise de croissance que traverse l'Ordre par une organisation efficace qui s'inspire du modèle de la fondation-soeur de Dominique : celui d'un Ordre de clercs, de prédicateurs pauvres et cultivés qui, par leur mobilité extrême et leur grande capacité d'adaptation, répondraient efficacement aux besoins pastoraux de leur temps.

### **D'Élie à Bonaventure, en passant par Aymon**

La tendance des frères à s'établir en ville et dans de grands couvents se dessine dans l'Ordre tout entier. Peu de temps après la mort du *poverello*, déjà, sur 100 maisons en Italie et Dalmatie, 75 présentent un caractère citadin, sans toutefois que l'évolution atteigne la même ampleur qu'en Angleterre. En Europe germanophone aussi, le passage vers des couvents situés en ville, vers les études et le ministère pastoral se fait, mais plus lentement.

### **Dans le royaume de France**

La France compte deux Provinces et l'important centre de Paris. Ici, comme à Oxford, les frères mineurs prennent aussitôt pied dans la cité universitaire. En 1223, la communauté de Paris compte déjà trente frères. En 1225, quatre docteurs de l'université prennent l'habit franciscain, ce qui

permet à l'Ordre de créer sa propre école. En 1229, on peut démontrer l'existence, à Paris, d'une maison d'études pour les Dominicains et d'une autre pour les Franciscains, écoles fréquentées aussi par des séculiers. Les Ordres Mendians enregistrent de nombreuses entrées d'étudiants. En 1236, un éminent professeur fait sensation dans le monde académique : Maître Alexandre de Halès entre dans l'Ordre des frères mineurs, ce qui assure tout à coup, à l'école séraphique de Saint-Denis, une renommée européenne. En 1231, les frères déménagent en ville et se construisent une maison dans le voisinage de l'Université. En 1240, s'élève là le Grand Couvent des Cordeliers, avec une grande église, un bâtiment conventuel et une aula theologica. Cette dernière voit tout de suite de grands maîtres y enseigner et de plus grands encore se former : parmi ces derniers le jeune étudiant Bonaventure.

En France, chez les Frères mineurs cultivés, la pensée est cléricale, et un commentaire de la Règle, écrit sur l'initiative du Chapitre de Montpellier, en 1241, le montre assez bien. Quatre maîtres parisiens - Alexandre de Halès, Jean de la Rochelle, Robert de la Bassée et Eudes Rigauld - s'y expriment sur différents problèmes d'actualité posés par la Règle de l'Ordre. Ils s'y montrent ouverts à des interprétations assez libres et même à des corrections de la Règle, quand l'utilité spirituelle et la pastorale l'exigent. La vie des frères laïcs n'y est pas abordée ; leur situation dans l'Ordre, leur travail et leurs droits ne sont nulle part mentionnés : cette explication de la Règle donne l'impression d'être une explication destinée à un Ordre de clercs. Peu de temps après, paraît un deuxième commentaire de la Règle, écrit par Hugues de Digne. Il prend résolument la défense des études, dans l'Ordre, et se demande qui peut bien " être plus apte à l'étude de l'Écriture sainte et à son enseignement que les frères mineurs qui font, de l'Écriture, le fondement de leur vie ". En ce qui concerne les savants et la science, François n'aurait refusé que le faste et aurait, au contraire, recommandé l'étude. Chez Hugues aussi, il semble bien que le frère mineur idéal est celui qui étudie, autrement dit le clerc qui est déjà prêtre ou qui le deviendra.

## En Italie

En Italie, par contre, des groupes d'ardents zéloteurs de la pauvreté rappellent les débuts du mouvement franciscain. A la vie dans des couvents situés en ville, à l'étude et au ministère paroissial, ils préfèrent le calme des ermitages, le travail manuel et la simple prédication itinérante - et ils vont être affrontés, vers les années 1240, aux premières persécutions.

### Élie 1232-1239

L'allégorie de la rencontre de *Dame Pauvreté*, dans le *Sacrum Commercium*, exprime cette nostalgie des origines, qui ne cessera, dans les siècles suivants, d'inspirer des mouvements de réforme. En Italie, le souvenir des débuts reste bien vivant, ainsi que l'ardent désir de suivre, sans avoir de maisons en propre et dans un style de vie simple et itinérant, le Christ pauvre et sans domicile. Ce souvenir des débuts a pu jouer un rôle dans la réélection, en 1232, au poste de ministre général, d'Élie, ce frère à qui François avait accordé toute sa confiance, et qu'il avait désigné comme son vicaire. Dans cette charge, Élie succède à Jean Parenti, un laïc et un savant juriste, sous le mandat duquel beaucoup de frères abandonnent la prédication itinérante et s'établissent dans des couvents, en ville. C'est aussi sous le mandat de Parenti, en 1230, que l'Ordre sollicite du pape une explication - c'est-à-dire un adoucissement - des exigences de la Règle et l'affranchissement de la juridiction des évêques.

Même en Italie, des signes de changement apparaissent assez tôt. Ainsi, en 1228, les frères mineurs se voient confier l'église Sainte-Croix, à Florence. Dans plusieurs villes, se développent des couvents semblables, qui se consacrent à la prédication et au ministère. A Assise, Élie fait ériger l'imposante église San Francesco, pour abriter le tombeau du saint, ainsi que le Sacro Convento. En Italie aussi, les études à l'intérieur de l'Ordre sont encouragées et l'activité pastorale dans les villes développée. Toutefois, comme ministre

général, Élie semble réagir contre la politique de cléricatisation de l'Ordre, encouragée par les frères de France et d'Angleterre. En effet, d'une part, des frères laïcs continuent à être nommés au poste de Provincial et à d'autres postes-clef de l'Ordre ; d'autre part, lors de l'admission des novices, Élie refuse, fidèle en cela au *poverello*, de favoriser les clercs par rapport aux laïcs. Le régime autoritaire d'Élie, le style provocateur de ses Visiteurs et son luxueux train de vie provoquent sa chute, en 1239. Avec lui, c'est le dernier frère laïc qui se retire de la direction de l'Ordre, lequel, jusque-là, n'avait eu que des laïcs dans la charge de ministre général. Ensuite, ce sont de savants frères prêtres qui prennent en mains les destinées de l'Ordre.

### **Albert de Pise**

Le Provincial d'Angleterre, Albert de Pise, ne reste que peu de temps à la tête de l'Ordre. Il meurt au début de 1240, après quelques mois d'exercice de sa charge. En automne de la même année, un autre Chapitre général, à Rome, élit Aymon de Faversham pour lui succéder.

### **Aymon de Faversham**

Ami des Dominicains, savant maître, Aymon a été le chef de l'opposition contre Élie. Provincial d'Angleterre, il a favorisé, dans sa patrie, la fondation, en ville, de couvents orientés vers la pastorale, avec des jardins en propre ainsi que des revenus provenant du ministère. Il ne disposera que de trois ans pour façonner l'Ordre tout entier selon sa vision. Une série de privilèges pontificaux, les commentaires de la Règle écrits par des maîtres français, ainsi que des ordonnances capitulaires bien ciblées confirment une nette tendance au changement. Aymon limite l'admission de laïcs dans l'Ordre ; il leur interdit les charges et rédige des Constitutions qui rapprochent clairement l'Ordre des frères mineurs du modèle dominicain.

## Crescent de Jesi

Lorsque, en 1244, Aymon décède, lui aussi, durant son mandat, c'est Crescent qui poursuit son oeuvre. Le pape Innocent IV l'autorise à apporter de nouveaux et importants amendements à la Règle (l'usage de l'argent) et en même temps à pourchasser ces *zelanti* italiens qui prônent avec zèle le retour à la forme de vie primitive, dans la pauvreté radicale. Après sa non-réélection, en 1247, Crescent est nommé évêque d'Assise, puis de Jesi, sa ville natale, tandis qu'un autre frère mineur, Nicolas Calvi, chapelain d'Innocent IV, lui succède sur le siège épiscopal d'Assise.

## Jean de Parme

Quand Jean de Parme, le ministre général suivant, entre en fonction, il porte l'espérance des deux tendances de l'Ordre. Prêtre lui-même, maître érudit, brillant orateur et diplomate, il vit un amour radical de la pauvreté, dans une fraternelle simplicité. Il est le premier à visiter les Provinces et à parcourir ainsi, à pied, toute l'Europe occidentale. Le chroniqueur Salimbene décrit comment, dans les communautés où il passe, ce ministre général effectue des travaux de cuisine, dort avec les frères dans la même salle, méprise les places d'honneur et s'assied à table parmi les gens simples. La chronique décrit de même son émouvant discours à l'Université de Paris, pour sauver la chaire que l'Ordre y détenait, son activité comme théologien et envoyé du pape à Bizance, et son souci de former de bons prédicateurs.

Jean de Parme, avec sa manière fraternelle de vivre, son amour pour la pauvreté et sa fidélité à la Règle, serait venu trop tard, déploreront par la suite des *Spirituels*. Après être resté dix ans en fonction, ses sympathies pour les idées joachimites le firent trébucher ; Joachim de Flore avait annoncé l'avènement d'une Eglise spirituelle, sans hiérarchie, sans richesse et sans implication mondaine avec le pouvoir. Le fait que Jean, pressé de démissionner par le

Cardinal protecteur, se soit retiré, en 1257, à l'ermitage de Greccio et qu'il y ait refusé, plus tard, la dignité de cardinal qui lui était offerte, confirme son amour pour la Règle primitive et pour cette ancienne forme de vie que les *Spirituels* s'efforcent de sauvegarder, à l'écart des couvents de ville.

## **Bonaventure**

A la demande du Chapitre général, Jean de Parme a lui-même proposé, pour lui succéder, Bonaventure. Parti de Bagnoreggio pour Paris comme étudiant, dans ses jeunes années (1236), il y entra, en 1243, dans l'Ordre des frères mineurs. Sa vie et son activité sont marquées par le Grand Couvent des Cordeliers et le monde de l'Université. A partir de 1248, il donne, à Paris, des cours bibliques ; en 1253, il devient grand maître de l'école des Franciscains et, en 1257, sur pression du pape, il est accepté comme maître à l'Université, en même temps que Thomas d'Aquin.

Il incombera au maître parisien, en sa qualité de ministre général, de mettre en ordre les décisions capitulaires des vingt dernières années, et de les présenter au Chapitre général de Narbonne, en 1260, comme large projet de Constitutions. Il remplit si bien sa tâche que les Constitutions de Narbonne restent, par-delà les siècles, un texte fondamental de l'Ordre. Si l'Ordre y est présenté comme un Ordre de clercs, ce n'est pas Bonaventure qui l'a fait tel. Le grand savant parisien n'a fait qu'assumer une évolution qui, comme on l'a vu, commence déjà dans les dernières années de la vie de François, une évolution qui progresse rapidement en Angleterre et en France, qui est puissamment favorisée pour l'ensemble de l'Ordre avec Aymon de Faversham et qui, consolidée par les conflits des années 1250, trouve maintenant sa forme durable.

En ce qui concerne l'admission des frères laïcs, le Chapitre confirme une politique vieille de vingt ans déjà, qui débute tout de suite après l'éviction d'Élie et qui, à partir de 1254, est copiée par les Dominicains eux-mêmes. Elle réduit leur nombre à un minimum et leur assigne, en fait, de simples emplois dans les couvents :

*“ Puisque Dieu nous a appelés non seulement pour notre propre salut mais aussi pour en édifier et affermir spirituellement d’autres, par l’exemple vécu, par des conseils et de salutaires exhortations, nous ordonnons que personne ne soit reçu dans notre Ordre à moins d’être un lettré (clericus) qui a reçu une solide formation en grammaire ou en logique, ou à moins d’être un clerc ou un laïc dont l’entrée soit source de considération pour l’Ordre et lui procure une bonne renommée parmi les fidèles et le clergé ” (I,3).*

*“ S’il est nécessaire d’accueillir un candidat pour avoir quelqu’un qui remplisse des tâches domestiques, un tel candidat ne peut pas être reçu sans nécessité urgente et uniquement avec la permission spéciale du ministre général ” (I,4).*

Dans un commentaire, Bonaventure précise que le candidat à l’Ordre franciscain doit avoir une formation suffisante pour “ qu’il puisse continuer à étudier dans le but de devenir confesseur, prédicateur ou professeur”. Les Constitutions de Narbonne permettent encore l’engagement de personnel séculier; toutefois, les frères eux-mêmes ne doivent pas “ se refuser à rendre, pour le Christ, d’humbles services”, en particulier à l’infirmier, au réfectoire et à la cuisine.

Certes, Bonaventure est italien; il est même né à la frontière de l’Ombrie. Mais c’est à Paris qu’il a fait la connaissance des Franciscains, et il est très profondément marqué par la vie du couvent d’études de ce lieu. Si les frères mineurs l’ont attiré, c’est parce que, dans leur Ordre, se répète l’histoire de Dieu avec l’Église : elle aussi a commencé avec de simples pêcheurs pour produire, ensuite, d’illustres professeurs.

Quatre signes distinctifs doivent donc caractériser cet Ordre :

- un genre de vie irréprochable, pour être moralement inattaquable,
- la connaissance de l’Écriture Sainte, pour pouvoir l’enseigner aux autres,
- l’engagement au service de la prédication et du sacrement de pénitence, par quoi les frères seront le plus utiles aux fidèles,
- la capacité des frères, enfin, d’expliquer de manière convaincante leur genre de vie.

D'après Bonaventure, si François a fondé un nouvel Ordre, c'est dans un triple désir :

1. de vivre les vertus du Christ, comme les *moines*,
2. de vivre la prière contemplative du Christ, comme les *ermites*,
3. de sauver les âmes, comme le Christ, par le ministère des *prêtres*.

Parce qu'aucun Ordre, dans l'Église, ne réunissait ces trois éléments, François a écrit une nouvelle Règle. Si, par la suite, les frères ont abandonné le travail manuel pour se consacrer au ministère, c'est en obéissance à Dieu, à la Règle et au pape. La Règle promise confère elle-même aux frères " le ministère de la prédication : Dieu a donné à l'Église l'Ordre des frères mineurs afin qu'il construise le peuple de Dieu par une docte prédication et l'exemple vécu ", et " le Siège apostolique nous a appelés au service du clergé et du peuple de Dieu afin que, par notre prédication et le ministère de la confession, les âmes soient assistées et la charge des pasteurs allégée ".

Aux Constitutions de Narbonne fait suite, en 1266, une nouvelle *Vie de François*, officielle, qui doit remplacer toutes celles écrites jusque-là. Elle complète l'oeuvre législative et présente François comme le modèle spirituel d'un Ordre de frères mineurs... désormais clérical.

*d'après fr. Niklaus Kuster*



## Les raisons d'une rapide cléricalisation

- ◆ La nouvelle *société* urbaine du XIII<sup>e</sup> siècle avait besoin de prêtres mobiles et de prédicateurs formés. Le clergé séculier et les moines étaient débordés ou prisonniers des structures féodales. Les Ordres mendiants se présentèrent comme des forces qui - issues de la société bourgeoise et envoyées à elle - étaient capables de développer de nouvelles formes de pastorale.
- ◆ La *hiérarchie ecclésiastique* aussi, était bien mieux servie par des prédicateurs pauvres et des prêtres formés que par des laïcs qui vivaient l'Évangile comme simples prédicateurs itinérants et frères de la pénitence.
- ◆ Dans son ensemble, *l'arrière-fond spirituel et culturel*, au XIII<sup>e</sup> siècle, est marqué d'une empreinte "cléricale" (au sens religieux et profane). La fraternité, du fait précisément qu'elle voulait vivre dans une Église et une société de mentalité cléricale, ne pouvait que difficilement résister à leurs valeurs.
- ◆ Il ne faut pas sous-estimer la *dimension économique*. Les frères d'un Ordre mendiant pourvoient à leur subsistance en travaillant et en mendiant dans la société dont ils font partie. Mais celle-ci ne peut pas et ne veut pas entretenir une foule, en rapide croissance, d'ermites et de pénitents volontaires. A la longue, son soutien ne peut aller qu'à des religieux dont elle attend un avantage propre et des contre-prestations. Un Ordre comptant des milliers de frères devait donc, à juste titre, se poser la question de sa subsistance.
- ◆ Cet Ordre ne pouvait plus se permettre cette vie itinérante qui ne pouvait convenir qu'à un petit groupe de frères. Dans les premiers temps déjà, le mouvement franciscain menaçait d'échapper à tout contrôle et eut un urgent besoin d'organisation. François lui-même était *dépassé par les questions d'organisation*. Des frères ayant reçu une formation se mirent donc à l'oeuvre, avec des représentants de la Curie. Dans leur tâche difficile, ils s'inspirèrent d'abord du modèle monastique puis, de plus en plus, *du modèle dominicain*.

## Les Capucins

### Un nouveau commencement

Dans les réformes de l'Ordre qui ont lieu au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, des frères laïcs jouent des rôles essentiels (ainsi Paul de Trinci, Paul de Stroncone, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle). Ces mouvements de réforme veulent revenir à la simplicité des origines.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, un peu avant le concile de Trente, ce concile qui a permis la constitution d'un clergé solide pour le service de l'Église et du monde, naît la Réforme des Capucins. Tous les frères, prêtres ou laïcs vivent étroitement unis sous la même Règle. Les Constitutions de 1536 ne font pas de distinctions entre clercs et laïcs pour ce qui est de l'évangélisation missionnaire. On ne regarde pas à l'état clérical pour choisir les ministres. Le rôle de ces derniers est d'aider les frères à se garder dans la pleine observance de l'Évangile et de la Règle. On pourra choisir pour ces fonctions des " simples prêtres " et des laïcs, puisque ce qui compte est le zèle pour l'oraison et l'observance de la Règle. Chacun participe aux tâches collectives, quelque soit son rang ou son ancienneté.

Il faudrait évoquer, ici, la figure majeure de saint Félix de Cantalice, un de ces frères sans qui l'Ordre n'existerait plus. En outre, à cette époque, un certain nombre de lettrés choisissent d'être frères laïcs.

### Les évolutions en France

L'évolution de l'Ordre des Capucins montre que s'est reproduit, il est vrai plus lentement et de manière moins frappante, ce qui avait caractérisé l'histoire du franciscanisme au XIII<sup>e</sup> siècle. Au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, progressivement, se produit en effet un certain affadissement. Les frères laïcs assureront de plus en plus seuls les tâches domestiques. De moins en moins

de clercs feront la quête. Les tensions grandiront, entre laïcs et clercs. En particulier, les Français, en 1643, protestent contre un bref du pape Urbain VIII qui menaçait de les priver de voix active et passive aux chapitres (droit qui avait été maintenu " malgré " le Concile de Trente). Les frères laïcs défendent leurs droits, avec l'aide des frères clercs. Nous avons ainsi gardé deux opuscules du Père Paulin de Beauvais, et du Père François de Tréguier. Ce dernier écrit, au début de son Traité du droit qu'ont les religieux frères laïcs de l'Ordre de saint François surnommés capucins d'avoir voix active et passive en toutes les élections de leur Ordre (1642, réédité en 1676) :

*" La condition des frères laïcs religieux capucins ne doit pas être de petite considération dans le dit Ordre de Saint-François et dans la réforme de celui-ci, surnommée les capucins.*

*Ce sont eux qui font les offices avec tant de fidélité et de dévotion qu'ils relèvent ou tirent cet ordre de la nécessité d'avoir des serviteurs, ce qui serait son entière ruine.*

*Dans tous les autres ordres encore qu'ils aient des frères laïcs, ils ont aussi des serviteurs et de l'argent pour les payer : ce qui fait sans doute paraître que ceux du susdit ordre des capucins ont bien une autre ferveur et zèle, une autre humilité et piété : ce qui les doit faire estimer comme les fondements cachés de cette Religion, mais néanmoins sur lesquels est élevée toute la beauté de la structure. Aussi remarquons-nous, dans nos Chroniques et nos Annales, qu'ils ont orné cette sainte Religion également, et pour ne dire pas davantage, avec les prêtres et clercs, par leurs exemple et sainteté de vie : et il est évident en toute l'Église que la divine Providence a ordonné que le premier de tous ceux de cet ordre réformé surnommés capucins qui a été publiquement reconnu et déclaré par la sainte Église bienheureux, c'est un frère lai, l'ornement et l'honneur de cet ordre. (...) . Et c'est l'intention de saint François, et a toujours été le sentiment de l'Ordre, qu'il les fallait tenir égaux aux prêtres et clercs en toute choses, différant*

*seulement en ce qui regarde l'office divin et la Messe, ainsi que saint François n'y fait d'autre différence en sa règle : ce qui a été de si bonne odeur aux séculiers, qu'ils nous en ont toujours davantage aimés, est qu'il a été indifférent à ceux qui voulaient entrer en cette Religion, d'embrasser la condition de frère lai et de clerc : ce qui nous donné des frères laïcs de bonne maison et très bonne naissance, et de bons esprits et de bonne éducation ; à quoi, après la grâce, il faut rapporter les services qu'ils ont rendus, et les fruits très utiles qu'ils continuent de produire. "*

En 1647, le pape Innocent X revient sur ces dispositions. En 1740, un chapitre général avait envisagé d'enlever l'éligibilité aux frères laïcs. Il y renonça, par peur des difficultés que cela pourrait provoquer " outre-monts ". A la fin des années 1760, deux frères laïcs de la province de Marseille déposèrent devant le Parlement de Provence une requête contre leur Provincial, au nom de tous les laïcs ! Mais ils perdirent leur cause. C'est le signe de tensions fortes à l'intérieur de l'Ordre.

### **Le contexte de l'Église tridentine**

Les capucins ont surtout vécu dans l'Église de la Contre-Réforme, une Église qui consolide ses murs, mais qui n'est guère ouverte sur autre qu'elle. Elle n'a pas tellement le souci du monde dans lequel elle est. La spiritualité " sacerdotale " de Bérulle et de l'École Française est admirable et a fait de saints prêtres (le saint Curé d'Ars, par exemple). Elle a aussi des limites. Dans une Église peu sensible aux réalités humaines, séculières, le prêtre dont on exalte le sacerdoce se présentera avant tout comme le chef d'un peuple auquel il se donne complètement, faisant fonctionner des institutions qui doivent permettre aux hommes d'être chrétiens. Mais sa charge " presbytérale " d'annoncer l'Évangile de Dieu à tous les hommes est oubliée, jusqu'à ce que le concile Vatican II la remette en valeur. Cette figure d'un sacerdoce " ecclésiastique " dominera jusque vers 1870-1880 (c'est la conception du P. Laurent d'Aoste, qui a beaucoup travaillé à la re-fondation des Capucins, en prêchant dans les

séminaires). Cependant, à la fin du siècle, on commence à souhaiter que l'Église forme des prêtres qui ne soient pas seulement saints et savants, mais qui soient aussi des apôtres, des missionnaires !

Ceci explique que l'on en soit venu progressivement dans l'Ordre à affirmer que la vocation des frères laïcs était d'être au service des frères prêtres : l'exaltation du " sacerdoce " a évidemment touché notre fraternité, tout particulièrement sans doute au XIX<sup>e</sup> siècle, quand la figure tridentine de l'Église est devenue de plus en plus fragile.

Il n'en reste pas moins que, pendant des générations, les frères ont vécu, et bien vécu, dans un tel cadre. Et nombreux sont ceux qui ont acquis, dans ce contexte, leur pleine stature d'hommes et de chrétiens. Mais c'est un monde qui commence vraiment à s'éloigner de nous, maintenant.

### **De la Révolution française à nos jours**

Après le séisme de la Révolution française, l'Église pourra de moins en moins éviter de se poser la question de l'existence d'un monde qui lui échappe ! Elle ne peut éviter le conflit. Tout indique, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, que la confrontation sera très sévère : " Le catholicisme, c'est le bien absolu, la civilisation moderne, c'est le mal absolu " écrit Donoso Cortes, un laïc beaucoup lu par les catholiques français du siècle dernier.

Tout commence avec la construction d'un idéal de chrétienté. L'objectif est de refaire les institutions chrétiennes et les cadres chrétiens qui feront par eux-mêmes des hommes chrétiens. Voilà pourquoi tant de nos frères, au XIX<sup>e</sup> siècle, se lanceront dans des " oeuvres ". Le prêtre est le chef de cette chrétienté, l'homme de l'autorité, qui se donne corps et âme, pour organiser et entretenir des oeuvres, afin que le peuple reste chrétien.

Cette pastorale de chrétienté va être rééquilibrée par la prise en compte d'autres réalités. Car le XIX<sup>e</sup> siècle voit aussi grandir un laïcat chrétien : Montalembert, Ozanam, Louis Veuillot, Pauline Jaricot, Albert de Mun, Léon Harmel, Marius Gonin, et bien d'autres. Dans le mouvement franciscain, le Tiers-Ordre se renouvelle profondément, avec l'aide de Léon XIII. Puis viendra le temps de l'Action Catholique. L'Église qui se pensait un peu comme le Royaume de Dieu sur terre va se redécouvrir progressivement comme peuple en marche, envoyé par le Christ, lui-même envoyé du Père. On redécouvrira que l'Église n'est pas seulement une hiérarchie, hiérarchie qui était d'ailleurs pensée en termes sociologiques, plutôt que théologiques, elle est aussi communion.

Tous ces événements marqueront l'Ordre. Le durcissement de l'ecclésiologie tridentine qui s'est produit au XIX<sup>e</sup> siècle, s'est aussi manifesté chez nous. En particulier, il y a eu une tendance à réduire la vie fraternelle à l'observance de normes juridiques. En même temps, ce durcissement cachait la naissance d'une vision renouvelée de notre commune vocation à être des frères les uns pour les autres.

### **Une perspective réductrice**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on tend à considérer - comme au XVIII<sup>e</sup> siècle - le travail domestique des frères laïcs plus que leur consécration. Un commentateur de la Règle, Albert de Bolzano écrit en 1864 :

*“ Les laïcs sont reçus dans l'Ordre pour être au service des frères occupés aux travaux les plus élevés ”* (Expositio, 1864).

Les ordonnances de 1885 (P. Bernard D'Andermatt) précisent ce que feront les frères laïcs, qui connaissent comme les autres religieux à cette époque, les expulsions :

*“ Nous voulons que les frères laïcs qui se trouveraient dans une situation semblable se dévouent au service de prêtres ou des églises plutôt que de s'adonner à des emplois séculiers. ”*

Dans l'Exposition de la Règle des frères mineurs (1893) du P. Georges de Villefranche, la réponse à la question : " Les Gardiens sont-ils de véritables prélats ? " est la suivante :

*" Les Souverains Pontifes ont plusieurs fois déclaré que les Gardiens sont de véritables prélats et des pasteurs d'âmes. Dans le droit canon, ils sont assimilés aux curés, parce qu'ils sont dans leur communauté, ce que les curés sont dans leur paroisse. "*

Quant aux frères qui veulent partir en Mission, ils doivent :

*« Être constants et inébranlables dans leur foi ; c'est-à-dire posséder les notions précises et complètes des mystères, des dogmes et de toutes les vérités catholiques (...). Des connaissances aussi étendues ne sont pas nécessaires aux Frères laïcs, qui ne vont chez les infidèles que pour servir les prédicateurs et enseigner le catéchisme. "*

Le P. Hilaire de Paris, dans son commentaire de la Règle qui date de 1871 (commentaire qui commence de manière significative par une prière à saint Félix), déclare quant à lui que l'étude et le ministère sont des occupations plus nobles et plus utiles au prochain. Les frères laïcs doivent travailler pour chasser l'oisiveté et être utiles. Les frères généreux et humbles doivent servir les prêtres avec dévouement, afin de concourir au salut des âmes : David a d'ailleurs donné le même salaire aux combattants (les prêtres) qu'aux soldats qui portent les bagages (les laïcs). Le vainqueur obtient la couronne éternelle moins par la beauté du rôle qu'il a reçu de la Providence, que par la manière dont il sait l'accomplir. Avec l'humilité, un simple frère lai fera souvent plus de bien qu'un clerc ayant beaucoup de science et peu de vertu.

On constate donc une forte tendance à considérer les frères laïcs en raison de leur utilité, dans une fraternité qui est cléricale, et ne montre guère d'ouverture sur le " monde ". En même temps, demeure (surtout chez Hilaire

de Paris, qui d'ailleurs, quelques décennies plus tard, se fera le défenseur des frères laïcs) la conscience forte de la dignité de la vocation de frère laïc, et la conviction que cette vocation est un signe très important pour tout l'Ordre.

### **Un épisode significatif**

Même dans une période de cléricisme " intense ", comme à la fin du siècle dernier, les frères n'oubliaient pas, qu'en ce domaine, on risquait d'atteindre et d'altérer l'identité profonde de l'Ordre.

Ainsi, au chapitre général de 1884, il fut proposé que soit appliqué dans l'Ordre le droit commun du concile de Trente pour ce qui est des élections (les frères laïcs auraient alors perdu leur voix passive et active dans l'élection des discrets aux chapitres). On décida cependant, à cause de l'opposition de la part de certaines provinces, de ne pas rétablir le droit universel, mais de présenter et de recommander au Saint-Siège toutes les demandes des provinces souhaitant revenir au droit commun. C'est ainsi que sur la demande des ministres provinciaux, la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers en date du 29 janvier 1886, priva les frères laïcs des provinces de Paris, Lyon, Savoie, Toulouse, et de Belgique, du droit de participer aux élections. Quand le rescrit apostolique fut connu, il provoqua de l'agitation dans ces provinces.

Que s'était-il passé ? Il semble qu'au départ, il y ait eu la démarche d'un des provinciaux français, précisément celui de Toulouse, le P. Exupère de Prats-de-Molo, qui ait voulu une évolution de la législation pour limiter les droits des frères laïcs. Sans doute est-ce lui qui a entraîné les autres provinciaux dans cette démarche. Ces derniers, en tout cas, donnent l'impression d'avoir suivi sans enthousiasme aucun, et ne se sont pas empressés de faire connaître le contenu du rescrit, qui est resté secret pendant longtemps (Ainsi, le provincial de la Savoie, où il y avait beaucoup de frères laïcs, n'a pas osé faire savoir qu'il s'agissait d'une mesure concernant seulement la France et la Belgique, due à



une initiative des provinciaux). Qu'est-ce qui avait pu pousser le P. Exupère dans cette direction ? Dans le rescrit, il est écrit : " Les provinciaux font cette demande pour remédier aux abus arrivés dans ces votations, par suite de l'inexpérience et de l'ignorance des jeunes clercs et des Frères Lais ". Il semble que le P. Exupère de Prats-de-Molo était de ceux qui voulaient moderniser l'Ordre, pour le rapprocher d'autres Instituts, comme les jésuites. On sait qu'après 1880, à la suite des expulsions, des frères essayèrent d'imposer aux frères laïcs de prendre un habit... laïque, ce qui les aurait assimilés à des domestiques. Il faut dire qu'on était alors dans une période profonde de transformation politique et économique de la société française. Avec des questions inédites - l'industrialisation, le régime républicain - pour les capucins.

Le " fondateur " de la Province de Toulouse, le P. Dominique de Castelnaudary, alors âgé et malade, fit savoir, comme le P. Apollinaire de Valence, et bien d'autres frères, qu'une telle restriction était contraire à la tradition de l'Ordre. Il y eut des recours, en particulier des frères laïcs de Savoie, qui s'adressèrent à Léon XIII ; du provincial de Belgique et de son définitoire ; du P. Hilaire de Paris, très actif en cette affaire, qui rédigea un document dans lequel il déclarait qu'on ne pouvait agir ainsi sans violer la Règle franciscaine et les Constitutions des Capucins. Sans doute est-ce lui qui a dirigé le travail de réimpression des écrits du P. Paulin de Beauvais et du P. François de Tréguier, dont nous avons parlé plus haut : l'édition date de 1890 (le titre de l'ouvrage : *Le suffrage universel chrétien défendu par les moines*), la préface est anonyme, et peu après l'ouvrage fut mise à l'index. Le recours au pape des frères laïcs de Savoie fut refusé par la Congrégation. Mais les oppositions continuèrent, à tel point que la Curie Générale reçut en 1893 une communication de la Sacrée Congrégation, dans laquelle elle faisait savoir que le Saint-Père venait de déclarer sans valeur aucune le rescrit de 1886, et que donc il fallait redonner leur voix aux frères des provinces dans lesquelles elle avait été supprimée.

En fait, du point de vue juridique, la situation n'a changé qu'en 1909, lorsque les Constitutions déclarèrent que les frères laïcs ne pouvaient concourir

à l'élection du discret à envoyer au chapitre qu'avec la voix active seulement. Ceci provenait de ce que le Saint Siège intervenait de plus en plus directement dans le gouvernement de l'Ordre (et des autres congrégations religieuses).

Les Constitutions de 1925 précisèrent que, pour toute élection, personne ne pouvait bénéficier de la voix passive s'il n'était pas prêtre. Elles se conformaient ainsi au code de droit canonique de 1917.

## **Vers le renouveau**

En même temps, à la fin du siècle dernier, commençait cette évolution qui aboutira plus tard à une redécouverte du charisme de la fraternité. Pensons qu'un jeune homme dont la foi avait mûri au Sillon, de Marc Sangnier, ou, plus tard, dans l'Action Catholique spécialisée, et qui "rentrait" chez les capucins, pour devenir frère prêtre ou bien frère laïc, ne pouvait que contribuer à modifier les relations clercs/laïcs à l'intérieur de l'Ordre et la conception de la vocation de frère laïc, telles qu'elles existaient. En tous cas, on constate que dans les années 30, l'Ordre a insisté un peu plus sur la formation religieuse des frères laïcs. Puis, plus tard, dans les années 50-60, des efforts sérieux dans le domaine de la formation technique et culturelle ont été fait, en particulier en France. L'ouverture de la fraternité aux réalités qui font la vie des hommes a conduit les frères laïcs et les frères prêtres dans des activités très diverses. On a parlé des missions ad extra. Il faudrait parler des initiatives apostoliques qui ont vu le jour dans la France du XX<sup>e</sup> siècle. On peut considérer aussi que les communautés nées dans l'après-guerre dans le sillage des équipes missionnaires de "prêtres-ouvriers", ont été une étape très importante de notre histoire. Elles ont été l'aboutissement d'une recherche commencée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles se situaient encore dans un modèle de fraternité de type clérical, au départ, mais qui progressivement évoluera. Les frères laïcs qui ont participé au mouvement des "frères au travail", qui ont été dans les "petites fraternités", pourraient témoigner de cette évolution progressive. Cette transformation a atteint ensuite l'ensemble du corps fraternel. En allant à la

rencontre du monde, on s'est ouvert à une conception du prêtre qui n'est plus seulement sacerdotale, mais aussi presbytérale, et on a redécouvert le sacerdoce commun des fidèles. C'est pourquoi aussi, nous avons retrouvé progressivement la fraternité comme étant au coeur du charisme franciscain. Enfin, il serait très intéressant de regarder comment cette évolution a été accompagnée d'une autre, qui concerne les relations à l'intérieur de la famille franciscaine : relations entre les religieux et les laïcs du troisième Ordre, relations entre les hommes et les femmes. Mais c'est une autre histoire.

*Fr. Dominique Lebon*



# LA NOUVELLE ECCLÉSIOLOGIE ET L'ÉVOLUTION DES RAPPORTS ENTRE LAÏCS ET PRÊTRES

par fr. William Henn

*Dans cet exposé, fr. William Henn, de la province de Pennsylvanie, professeur à la Grégorienne, entend situer le phénomène de la " décléricalisation ", correspondant à notre histoire actuelle, à l'intérieur d'un ensemble plus vaste qui est celui de l'Église. Il retrace ainsi les différentes étapes du développement de l'ecclésiologie pour aboutir à Vatican II. Il présente alors la nouvelle " théologie de l'Église " élaborée au Concile qui va permettre de définir un rapport plus harmonieux entre le prêtre et le laïc. Notre identité capucine, comportant une vie de fraternité entre prêtres et laïcs, doit donc se renouveler elle aussi. De plus, une référence explicite aux documents récents de Jean-Paul II invite à ressaisir notre vocation religieuse à un vrai niveau de profondeur. Les textes du Magistère sont sources inépuisables d'inspiration...*

## Ecclésiologie et franciscanisme

### **Pertinence du thème**

Pourquoi ce congrès aborderait-il la question de l'ecclésiologie ? Nous avons déjà perçu la pertinence de ce thème dans l'excellent exposé du frère

Niklaus Kuster. Il nous a montré que des changements survenus dans l'Ordre, pendant la vie de François mais surtout après sa mort, furent liés à la situation interne de l'Église et à la conduite des papes. Niklaus a essayé de comprendre le phénomène de la cléricisation de l'Ordre en le situant dans l'horizon ecclésial<sup>1</sup>. Nous avons entendu sa thèse selon laquelle les frères étaient positivement considérés s'ils étaient prêtres. Et par conséquent, la première question que nous nous sommes posée après son intervention était : " Comment une communauté peut-elle demeurer laïque selon le modèle inauguré par François tout en participant à la vie et à l'activité de l'Église ? " L'Ordre franciscain est profondément laïc et l'Église est dans sa majorité cléricale. Les positions sont-elles si nettement définies qu'une collaboration ne puisse être pensée pour l'Ordre franciscain sinon en se coulant dans le moule cléricale au détriment de notre identité véritable ?

### **François et l'Église**

Fondamentalement, il me semble possible d'interroger le rapport entre le charisme franciscain et l'ecclésiologie sans déconsidérer l'Église comme telle. C'est important de le souligner à la suite de François qui n'aurait pas abordé cette question dans un esprit critique. Il contraste avec les réformateurs " hérétiques " de son temps qui adressaient à l'Église de violents reproches, surtout en ce qui concerne la vie de ses ministres ordonnés. Au lieu de critiquer le clergé, François préférait fermer les yeux sur leurs fautes. Il voyait l'Église non point comme une menace pour son idéal mais plutôt comme un guide assuré pouvant confirmer la validité de ses intuitions et comme un berger capable d'orienter la bonne marche de l'Ordre. La Règle de 1223, après une exhortation sur la nécessaire fidélité à l'Église, termine ainsi (2 Reg 12) :

*" Enfin, au nom de l'obéissance, j'enjoins aux ministres de demander au seigneur Pape un des cardinaux de la sainte Église romaine comme gouverneur,*

---

<sup>1</sup>Justin D. Der, " The capuchin lay brother : a juridical-historical study", Rome, Diss. Angelicum, 1983, p. 46-163.

*protecteur et correcteur de cette fraternité ; afin que, demeurant toujours soumis à cette même Église et prosternés à ses pieds, stables dans la foi catholique, nous observions la pauvreté, l'humilité et le saint Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ, comme nous l'avons fermement promis ”.*

Dans ce texte, la soumission à l'Église semble, évangéliquement parlant, aller de soi. Cette idée est exprimée à plusieurs reprises dans les biographies. Voici un passage particulièrement évocateur tiré du Miroir de Perfection (n° 78) :

*Le bienheureux François dit : “ Je vais confier l'Ordre des frères mineurs à la sainte Église Romaine. Elle a puissance pour châtier nos ennemis et garantir ainsi aux enfants de Dieu la pleine liberté pour permettre à un plus grand nombre d'être sauvés. Les fils, pleins de reconnaissance pour les bienfaits de leur Mère, s'attacheront de tout leur coeur à suivre toujours ses traces sacrées. Aucune attaque ne viendra bouleverser l'Ordre sous sa protection... ”*

François lui-même était très dévoué à l'Église et, on peut même ajouter, à l'Église catholique romaine. Il y a quelques années, l'éminent savant franciscain anglican, l'évêque John Moorman, a écrit un court article intitulé Oecuménisme et saint François pour un nouveau dictionnaire de spiritualité franciscaine. A la grande surprise des lecteurs, Moorman soulignait le peu d'intérêt manifesté par François pour l'oecuménisme. Selon lui, il semblait trop “ catholique romain ”. Son attachement au Pape était tel qu'il aurait éprouvé de réelles difficultés à dialoguer avec les groupes chrétiens situés en dehors de la catholicité. Moorman nuance bien son jugement en honorant l'authenticité des vertus de François, chères à l'oecuménisme. Mais l'appréciation de Moorman est juste quant à l'attachement indéfectible de François à l'Église catholique. Cette attitude fondamentale de François doit être présente à l'esprit quand nous considérons la question du rapport d'un certain type d'ecclésiologie avec l'idéal franciscain et ses possibles dommages.

En outre, un mot devrait être dit sur l'effort fait par François pour soutenir et édifier l'Église. Celano et Bonaventure, interprétant la vision de Saint-Damien, soulignent surtout la dimension spirituelle de sa mission future. Bonaventure écrit (LM 2, 1) :

*“ Il était tout à fait résolu à investir ses forces pour réparer cette église matérielle de Saint-Damien. Mais l'Église que lui désignait la voix était celle que le Christ s'est achetée de son sang ; le Saint-Esprit le lui apprit plus tard, et lui-même le révéla aux frères ”.*

Envers et contre tout, François restera fidèlement attaché à l'Église. Gardons à l'esprit ce point si important pour la suite de nos échanges.

## **La “ vieille ” ecclésiologie dans son rapport avec le franciscanisme**

Nous allons aborder la question de l'ecclésiologie, en prenant en compte les figures du laïc et du prêtre et de leurs rapports mutuels. Mais disons tout d'abord un mot sur l'ecclésiologie en tant que telle.

### **L'ecclésiologie comme telle**

Ecclésiologie est un terme bien mystérieux. Saint François d'Assise n'a probablement jamais prononcé le mot ecclésiologie de son vivant. Même le grand théologien saint Thomas d'Aquin, né en 1225, une année avant la mort de François, n'a pas produit une ecclésiologie très développée. Dans sa fameuse et monumentale Somme théologique, aucune partie n'est exclusivement consacrée à une théologie de l'Église.

L'Église présente différents visages élaborés au cours des siècles. A travers ces multiples expressions, l'ecclésiologie a pour tâche de cerner son



mystère en proposant des modèles d'intelligibilité. Les différentes explications seront toujours plus ou moins appropriées pour présenter sa réalité intime. Ainsi peut-on parler d'une grande variété d'ecclésiologies...

La plupart des historiens de la théologie s'accordent sur le fait que l'ecclésiologie systématique est assez tardive. Des intuitions relatives au mystère de l'Église ont toujours existé, mais elles n'ont pris forme dans un système qu'au XV<sup>e</sup> siècle, plus de 200 ans après la mort de François.

Pour ne prendre qu'un exemple, considérons le Nouveau Testament. Aucun livre du N.T. n'a été écrit dans l'intention de donner une présentation théologique complète et systématique de l'Église. Mais par ailleurs, ils sont tous chargés de références ecclésiologiques. En 1 Co 12-14, l'Église est présentée comme le Corps du Christ. Éphésiens et Colossiens présentent l'Église à l'intérieur d'une grande vision d'ensemble dont Christ est le " premier-né ". Chez Matthieu, l'Église est le nouvel Israël. Chez Luc, l'Église est le pauvre de Yahweh, habité par l'Esprit pour se dévouer dans le service. Chez Jean, l'Église est une participation intime à la vie divine à l'image de la sève circulant à travers la vigne et les sarments. Dans Hébreux, l'Église est le peuple en pèlerinage ; dans l'Apocalypse, la nouvelle Jérusalem. Toutes ces idées pourraient être développées et intégrées dans une définition plus vaste de l'Église ou " ecclésiologie ". L'importante littérature patristique apparue au cours du premier millénaire compléterait le tableau.

### **L'ecclésiologie cléricale et juridique du second millénaire**

Saint François est apparu 150 ans après l'émergence d'une ecclésiologie qui allait dominer en Occident jusqu'à notre siècle. Celle-ci fut inaugurée par la grande réforme de l'Église suscitée par Grégoire VII, qui fut pape de 1073 à 1085. Des théologiens comme Yves Congar trouvent que la réforme grégorienne représenta un tournant décisif dans l'histoire de cette théologie

de l'Église et ils ajoutent même que la nouvelle ecclésiologie de Vatican II constituera un triomphe face à ce long héritage qui s'est transmis tout au long du second millénaire.

Qu'en est-il de la vision grégorienne de l'Église ? C'est une vision qui s'est développée en réponse à une série de problèmes particuliers. Grégoire accéda à la papauté à la fin d'une période caractérisée par un système social appelé féodalisme, qui structurait la société selon deux groupes : les seigneurs et les sujets. Les princes locaux nommaient les évêques. Le contrôle laïc des charges ecclésiastiques fut très nuisible pour l'Église. Le diocèse de Rome est peut-être l'exemple le plus remarquable. De 900 jusqu'à 1050, durant les 150 années précédant l'élection de Grégoire VII, la charge de l'évêque de Rome, la papauté elle-même, était comme une propriété privée qui passait d'une famille à l'autre. Cela eut des effets désastreux sur l'exercice du ministère papal. La décadence morale des papes durant cette période et la façon dont ils se succédaient sont habituellement considérées comme l'un des grands scandales de l'histoire du christianisme<sup>2</sup>. Grégoire VII, et ceux qui provoquèrent la réforme qui porte son nom, ne pouvaient pas croire que cette situation exprimait la volonté du Christ pour l'Église. Pour eux, les textes du Nouveau Testament (cf. Mt 16 et 18) et les écrits patristiques semblaient refléter un accord de fond quant à la volonté explicite du Christ refusant une mainmise des riches sur les ministères. L'Écriture et la Tradition présentaient plutôt des ministres ordonnés exerçant l'autorité accordée par le Christ pour l'accomplissement de leur tâche. Ainsi, ils devaient prendre soin de l'Église pour lui assurer sa pleine croissance jusqu'à la " pleine stature du Christ ", pour reprendre les mots de saint Paul en *Ép* 4.

" Par la volonté du Christ, par la loi divine, le *droit divin* " : le recours à la loi fut la réponse au problème de l'investiture laïque. Grégoire se mit à

---

2 cf. Y.Congar, " De la communion des églises à une ecclésiologie de l'Église universelle ", in *L'Épiscopat et l'Église Universelle*, Paris, Cerf, 1963.

rassembler les lois du premier millénaire, appelées canons en grec (ainsi “ lois canoniques ”), qui affirmaient l'autorité effective des ministres ordonnés au sein de l'Église, spécialement celle du pape et des évêques. Ces ministres avaient le dernier mot. Sans cela, ils n'auraient pas pu conduire l'Église. Par conséquent, un sujet riche, même un roi, ne pouvait pas prendre de décisions concernant les questions essentielles à la vie de l'Église contre la volonté du pape et des évêques. Les dirigeants séculiers ne pouvaient pas non plus contrôler leur nomination. Toute cette évolution était au service de la “ *libertas ecclesiae* ”.

Ce mouvement d'émancipation de l'Église se structurera selon des lois, des lois ecclésiastiques pouvant être changées et des lois divines ne pouvant pas être modifiées. Un siècle après Grégoire, peu de temps avant la naissance de François, apparut l'homme considéré comme le père-fondateur du droit canonique : Gratien. Il rassembla toutes les lois édictées depuis Grégoire VII et les organisa systématiquement. Ce monument devint le plus important recueil législatif pour l'Église jusqu'à la promulgation du premier Code de Droit Canonique de 1917. Parmi tous les décrets de Gratien, deux idées majeures intéressent le rapport laïc-prêtre.

Premièrement, il y a la fameuse classification de Gratien qui commence avec les mots : *Duo sunt genera christianorum*. Il y a deux sortes de chrétiens. Les premiers sont appelés clercs. Ils se consacrent aux oeuvres divines, à la contemplation. Avec les convers, membres de communautés monastiques mais non ordonnés, ils formaient une catégorie de chrétiens. Gratien ajoute que le mot *clerc* vient du grec *kleros*, élu ou choisi. Ils sont chargés de la direction spirituelle et portent la tonsure. Les seconds sont appelés *laïcs*. Ils “ peuvent se marier, posséder des propriétés... avoir l'usage des biens, exercer un jugement les uns sur les autres, cultiver la terre, placer des offrandes sur l'autel et donner des titres. En réalisant ces choses, ils peuvent être sauvés ”. On le voit, ils mènent une vie “ normale ” orientée par la foi. Ainsi cette distinction entre les clercs et laïcs devint le fondement pour différencier deux domaines d'autorité : le spirituel et le temporel, celui-ci étant relatif à celui-là.

Gratien établit une seconde distinction entre les pouvoirs d'ordre et de juridiction. Toutes les personnes ordonnées ont reçu le pouvoir d'ordre mais non celui de juridiction. Ce dernier n'appartient qu'à ceux ayant reçu la charge pastorale d'une communauté particulière : un évêque pour un diocèse ou un prêtre pour une paroisse.

Ces pierres de fondation pour l'ecclésiologie du second millénaire, qui étaient à peu près en place au temps de saint François, ont été consolidées par les développements produits au cours des siècles. Par exemple, les différents mouvements hérétiques de laïcs du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle ont produit un renforcement de l'autorité du clergé dans l'Église. Le Schisme d'Occident et les décisions conciliaires qui suivirent, au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, eurent pour conséquence d'aligner l'exercice de l'autorité dans l'Église sur le modèle en cours dans la société. Cela se fit au détriment de la prise en compte de la réalité spirituelle et ontologique de l'Église comme peuple de Dieu. La réforme du XVI<sup>e</sup> siècle, avec sa critique de l'Église institutionnelle et son insistance sur la vie de foi des croyants amena l'ecclésiologie de la contre-réforme catholique à mettre l'accent sur l'importance de la dimension institutionnelle, hiérarchique et visible de l'Église. Les Lumières et leur cortège de mouvements révolutionnaires, politiques et philosophiques, pendant les XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, lancèrent de sérieux défis aux autorités traditionnelles. A cause de cela, l'ecclésiologie catholique ressentit le besoin de défendre l'autorité légitime. Ainsi on a atteint une sorte de point culminant pour l'ensemble de l'ecclésiologie en Occident durant le second millénaire avec la constitution dogmatique sur l'Église de Vatican I intitulée *Pastor Aeternus* (juillet 1870), qui a défini la primauté et l'infaillibilité du pape.

Jusqu'à l'époque contemporaine, le mot " laïc " a souvent connoté une attitude anti-cléricale ou même anti-ecclésiale. Avant le XX<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas

eu de théologie positive du laïc. Un laïc était défini négativement, plutôt en référence à ce qu'il n'était pas : un membre non-ordonné de l'Église. Y. Congar voit un exemple amusant mais triste dans le fait que, dans l'une des encyclopédies majeures produite à la fin du siècle dernier, à l'article " laïc " était simplement indiqué un renvoi : " voir clergé " .

Pour conclure, la " vieille " ecclésiologie, dominante à l'aube de notre siècle, comprenait l'Église comme une société visible, institutionnelle, structurée hiérarchiquement. C'était une conception fondamentalement juridique de l'Église : une société gouvernée par des lois dont les membres n'étaient pas tenus pour égaux mais répartis en deux classes. Le rôle du clergé était d'exercer l'autorité au sein de l'Église. Le laïc était certainement considéré comme membre à part entière de l'Église. Mais au niveau de l'autorité, son rôle était largement passif...

## **La " nouvelle " ecclésiologie**

### **Le tournant historique : le XX<sup>e</sup> siècle, " siècle de l'Église "**

Des théologiens ont appelé notre XX<sup>e</sup> siècle " le siècle de l'Église ". Nombre de mouvements ecclésiaux et théologiques ont abouti à une réévaluation complète de l'ecclésiologie. Le renouveau liturgique, amorcé par le pape Pie X, eut un effet déterminant sur l'ecclésiologie. En outre, à partir de 1910, le mouvement oecuménique suscita un dialogue fructueux : tous les chrétiens furent conviés à redéfinir la nature profonde de l'Église. Le pape Jean XXIII a voulu inscrire l'Église catholique dans ce mouvement, ce qui expliquerait en partie la convocation du concile Vatican II. Signalons enfin le formidable essor de l'Action Catholique provoquant une nouvelle réflexion sur le rôle du laïc dans l'Église et dans le monde.

Au sein de la théologie elle-même, le formidable développement des études bibliques fournit des matériaux nouveaux pour cette opération-vérité. En premier lieu, les fondements bibliques mis à jour orientèrent tout cet effort de compréhension de l'Église. La place centrale de Jésus fut fermement établie et les évêques mieux reliés aux apôtres. De plus, de nouvelles séries d'éditions critiques des écrits des Pères de l'Église virent le jour. Leur conception de la primitive Église présentait un caractère juridique moins prononcé. Tous ces développements provoquèrent une nouvelle réflexion ecclésiologique.

L'émergence d'une nouvelle ecclésiologie ne se produisit que lentement. Une étape importante fut la promotion officielle de l'Église comme Corps mystique du Christ dans la fameuse encyclique de Pie XII *Mystici corporis* de 1943. La seule idée de " Corps mystique " soulignait l'intériorité de l'Église et son mystère d'union à Dieu dont l'essentiel demeure invisible. Une théologie plus positive du laïcât commençait à se développer<sup>3</sup>. La liturgie et la théologie apportèrent d'importantes contributions qui permirent de parler de l'Église comme sacrement. Tous ces multiples facteurs permirent l'élaboration d'une nouvelle doctrine encore pertinente aujourd'hui...

### **La " nouvelle " ecclésiologie de Vatican II**

La constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen gentium* (LG), constitue le plus important document du Concile sur l'ecclésiologie. Elle comprend huit chapitres associés deux à deux. Le chapitre I recourt à un grand nombre d'images bibliques pour signifier que l'Église est le corps mystique du Christ. Ce chapitre I est lié au chapitre II, qui décrit l'Église comme Peuple de Dieu. Le Peuple est une catégorie très concrète, faisant ressortir l'humanité de l'Église et, d'une certaine façon, l'égalité de tous ses membres. Ainsi, pour définir le mystère de l'Église, le document conciliaire souligne son identité divine tout en faisant droit à son caractère profondément humain.

---

<sup>3</sup> Y. Congar, *Jalons pour une théologie du laïcât*, Paris, Cerf, 1953

De la même façon, les six chapitres suivants fonctionnent en binômes. Le chapitre III sur la hiérarchie est jumelé avec le chapitre IV sur le laïcat. Ces deux chapitres sont fondamentaux pour comprendre les intentions du Concile relatives au rapport entre le laïcat et le clergé dans l'ecclésiologie de Vatican II. Le chapitre V présente la vocation universelle de tout être humain à la sainteté, et il trouve son complément dans le chapitre VI qui parle du chemin particulier de sainteté constitué par la profession des voeux religieux. Enfin, le chapitre VII explique le caractère itinérant de l'Église. Cela s'harmonise avec le chapitre VIII, qui présente Marie comme un membre et un modèle de l'Église qui a atteint la perfection au terme du pèlerinage.

Que dire de cette ecclésiologie ? Les chapitres liés ensemble suggèrent une tentative faite pour élaborer une ecclésiologie globale, intégrant tous les aspects importants de la réalité de l'Église. Le paragraphe 8 de *Lumen gentium*, peut-être le plus important, définit l'Église comme " une réalité complexe " humano-divine, entretenant un rapport analogique avec l'Incarnation. Comme le Verbe de Dieu est uni à l'humanité en Jésus-Christ, ainsi de façon analogique, l'Esprit-Saint investit les dimensions humaines et visibles de l'Église.

Cela aboutit à une rupture avec une vision de l'Église traditionnellement assimilée à une société structurée et régie par des lois. Une définition plus profonde de l'Église la remplace. L'ecclésiologie de Vatican II utilise principalement deux notions pour tenter d'approcher son mystère : communion et mission.

L'Église est une communion<sup>4</sup>. Communion est un terme biblique, traduisant le mot grec " koinonia ". Certains théologiens utilisèrent ce

---

4 J.-M. R. Tillard, *Église d'Églises*, Paris, Cerf, 1987.

concept pour définir la réalité intime de l'Église. Celle-ci est fondamentalement communion, appelée à être enracinée en Dieu-Amour. De fait, l'amour est l'expression effective de cette communion. En déclarant que l'Église était sacrement d'unité, LG 1 l'établit comme signe et instrument de communion.

Cela a eu des conséquences importantes sur la manière de considérer les laïcs, les personnes ordonnées et le rapport entre eux. Si l'Église est vraiment une communion, alors chacun est censé participer et jouer un rôle actif. Il ne peut y avoir aucun membre passif, tout au moins en théorie.

Considérer l'Église comme une communion pourrait laisser penser qu'elle est une réalité repliée sur elle-même. Cette ecclésiologie de communion doit être complétée par une perspective plus missionnaire. En réalité, l'Église est appelée à continuer la mission de Jésus-Christ dans le monde (cf. *Lc 4, 18*). Le chapitre II de LG se conclut par une déclaration importante sur la nature essentiellement missionnaire de l'Église. Ce thème est aussi abordé dans le décret sur l'activité missionnaire, *Ad gentes* (AG), qui déclare : “ *De sa nature, l'Église, durant son pèlerinage sur terre, est missionnaire, puisqu'elle-même tire son origine de la mission du Fils et de la mission du Saint-Esprit, selon le dessein de Dieu le Père. Ce dessein découle de " l'amour dans sa source ", autrement dit de la charité du Père* ” (AG, 2). A travers le mot “ *évangélisation* ”, le thème de la mission de l'Église a envahi l'ecclésiologie post-conciliaire. Dans son exhortation apostolique *Ecclesia in Africa*, publiée il y a juste un an, le pape Jean-Paul II a déclaré que, d'une manière comme d'une autre, l'évangélisation a été un thème sous-jacent à tous les synodes d'évêques qui ont eu lieu depuis Vatican II.

Ainsi l'ecclésiologie de communion et celle de la mission engagent tous les fidèles à participer activement à la constitution du Peuple de Dieu. Pour le Concile, cette participation prend forme à travers les trois dimensions



fondamentales de communion : la foi, les sacrements et le service (cf. LG 14b). De plus, la mission du Christ confiée à l'Église peut être décrite dans les termes des fonctions de prophète, prêtre et roi. Ces catégories sont en corrélation. Comme peuple prophétique, l'Église annonce la parole qu'elle a reçue dans la foi. Comme peuple de prêtres, l'Église célèbre les sacrements de communion. Comme peuple de rois, l'Église sert le plan de Dieu. Le combat pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création s'inscrit dans cette dynamique.

### **Comprendre autrement le rapport entre le laïc et le prêtre...**

Cette " nouvelle " ecclésiologie de Vatican II honore à la fois les prêtres et les laïcs. Les uns et les autres sont définis à travers trois catégories importantes, empruntées à l'ecclésiologie de communion et de mission. Le laïc et le clerc, par vocation et en vertu des sacrements du baptême, d'un côté, et de l'ordination, de l'autre, doivent être prophètes, prêtres et rois. Tous ont des responsabilités en ce qui concerne la proclamation de la foi, la célébration des sacrements et le service du plan de salut de Dieu pour le monde.

Y a-t-il des différences ? Bien sûr. En raison d'un rôle spécial, qui découle du sacrement de l'Ordre, le Concile parle d'une différence essentielle entre le sacerdoce des fidèles et le ministère ordonné. Le premier s'enracine dans le dessein général de Dieu alors que le second est davantage lié aux moyens mis en oeuvre pour rendre ce salut effectif. Mais il relie les deux l'un à l'autre en montrant leur unité dans le sacerdoce du Christ :

*" Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, bien qu'il y ait entre eux une différence essentielle et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre : l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ " (LG 10 ; voir Christifideles laici 22).*

Ce fondement ecclésiologique manifeste une réelle complémentarité et co-responsabilité entre tous les membres, quels qu'ils soient. LG 32 l'exprime de la façon suivante :

*“ Si donc, dans l'Église, tous ne marchent pas par le même chemin, tous, cependant, sont appelés à la sainteté et ont reçu à titre égal la foi qui introduit dans la justice de Dieu (cf. 2 P 1, 1). Même si certains, par la volonté du Christ, sont institués docteurs, dispensateurs des mystères et pasteurs pour le bien des autres, cependant, quant à la dignité et à l'activité commune à tous les fidèles dans l'édification du Corps du Christ, il règne entre tous une véritable égalité. Car la différence même que le Seigneur a mise entre les ministres sacrés et le reste du peuple de Dieu comporte en soi union, étant donné que les pasteurs et les autres fidèles se trouvent liés les uns aux autres par une communauté de rapports : aux pasteurs de l'Église qui suivent l'exemple du Seigneur, d'être au service les uns des autres et au service des autres fidèles ; à ceux-ci de leur côté d'apporter aux pasteurs et aux docteurs le concours empressé de leur aide. Ainsi, dans la diversité même, tous rendent témoignage de l'admirable unité qui règne dans le Corps du Christ : en effet, la diversité même des grâces, des ministères et des opérations contribue à lier les fils de Dieu en un tout. Car “ tout cela c'est l'oeuvre d'un seul et même Esprit ” (1Co 12, 11).*

Vatican II a fait émerger une nouvelle ecclésiologie décrivant positivement le laïc et son rapport aux ministres ordonnés. Il me semble que cette intuition centrale a été mise en pratique dans la vie quotidienne de l'Église depuis le Concile. Les laïcs participent de plus en plus à la mission de l'Église. Les différents documents magistraux publiés après le Concile le soulignent explicitement. L'exhortation apostolique de Jean-Paul II de décembre 1988 *Christifideles laici*, par exemple, honore magnifiquement cette “ nouvelle ” dignité du laïc.

## Rapport de cette nouvelle compréhension du laïc et du prêtre avec notre vie capucine

Comment cette nouvelle ecclésiologie nous affecte-t-elle ? Il suffit de reprendre les définitions de Vatican II et de *Christifideles laici* et de les appliquer tout simplement. Laïcs et prêtres sont prophètes, prêtres et rois du fait d'un commun enracinement dans la mission du Christ. Ils annoncent d'abord la Parole, aussi chaque capucin, frère prêtre ou frère laïc, doit témoigner de sa foi (par la parole et par l'exemple). Laïcs et prêtres ont un rôle sacramentel non seulement par leur participation à la liturgie mais aussi par l'offrande de leur vie en sacrifice spirituel, et c'est pourquoi chaque frère capucin est invité à prendre ce chemin de l'oblation. Enfin, laïcs et prêtres partagent la charge royale du Christ pour exprimer les valeurs du Royaume de Dieu dans les événements du monde : ainsi, chaque capucin, prêtre ou laïc... Redisons-le : notre mission révèle une unité fondamentale. Frère prêtre - frère laïc : " même combat " ...

Inutile de développer plus longuement sur ce point, qui a permis de montrer la profondeur de l'enracinement de toute vocation chrétienne. Tout religieux capucin participe bien évidemment à ce mouvement. Laissons la parole à Jean-Paul II, qui donne un éclairage particulier à cette intuition dans son exhortation *Vita consecrata* (VC). Un des thèmes les plus importants de ce document pour notre Congrès semble être la conviction suivante : " *selon la doctrine traditionnelle de l'Église, la vie consacrée par sa seule nature n'est ni laïque ni cléricale...* " (VC 60). Notre spécificité religieuse capucine ne réside pas dans le fait d'être prêtre ou laïc, mais plutôt dans cette façon particulière de suivre le Christ auquel nous nous consacrons (cf. VC 1). François semble, de fait, s'être déjà inscrit dans cette mouvance quand il rédigea sa Règle. Les conséquences sont nombreuses. Il s'agit de reconnaître la caractéristique première de notre vie. Seule importe notre profession selon la Règle de saint François et les Constitutions de notre Ordre. Ce congrès est intitulé : " les expressions laïques

de notre vocation capucine ". Comme la distinction entre laïc et prêtre demeure pour qualifier les frères individuellement, nous devons souligner la continuité fondamentale entre ces deux façons d'être frères.

Dans ce contexte théologique, évoquons brièvement un problème sous-jacent. Il s'agit de l'interdit canonique réservant aux seuls prêtres l'accès à la charge de supérieur majeur dans les instituts cléricaux. Les frères laïcs ne peuvent pas tenir ce rôle au jour d'aujourd'hui.

Il me semble que cette exclusion des frères laïcs va à l'encontre du charisme de base de notre Ordre de frères mineurs capucins. Différentes options pourraient faciliter l'accès des frères laïcs à la charge de supérieur majeur. Retenons-en une :

VC 61 parle des " instituts mixtes " dans lesquels " tous les membres, prêtres et non-prêtres, étaient considérés égaux... " Ainsi, cette déclaration laisse entendre l'insuffisance des catégories d'" institut laïc " et d'" institut clérical " pour définir adéquatement les différents types de communautés religieuses dans l'Église. S'il en est ainsi, quelques canons supplémentaires pourraient être rajoutés à la législation actuelle pour reconnaître cette mixité au sein de notre communauté et permettre ainsi à tous d'accéder à la charge de supérieur majeur.

Le Pape lui-même suggère cette option, reconnaissant, à la lumière des discussions synodales (comme il le mentionne en VC 61), l'existence de cette forme d'institut mixte. Cela semble bien être une façon d'authentifier le charisme particulier de notre Ordre capucin.

## Conclusion

Ce congrès sur les expressions laïques de la vie capucine peut espérer apporter à l'Ordre tout entier quelques petits repères pour redéfinir le spécifique de notre vocation religieuse fraternelle. Nos communautés vivent déjà certainement à ce niveau de profondeur mais il demeure nécessaire de continuer la progression (" S'arrêter serait reculer "). C'est le seul souhait que je formule à l'issue de cet entretien. La nouvelle ecclésiologie, avec sa vision d'un rapport harmonieux entre le laïcat et le clergé aussi bien que son intelligence renouvelée de la vie consacrée, nous encourage dans ce sens pour retrouver le chemin d'une authentique fraternité évangélique. Tel est notre nouveau challenge...

*fr. William Henn*



# NOTRE UNIQUE ET COMMUNE VOCATION : VIVRE EN FRÈRES MINEURS

par fr. John Corriveau

*La dernière semaine du congrès a commencé avec une intervention du frère John Corriveau. Dans son exposé, frère John souligne que Jean-Paul II, dans l'exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata*, assigne un rôle constitutif à la fraternité dans les " instituts mixtes ". Dans ces derniers, c'est la fraternité qui constitue leur charisme, et non le ministère sacré. *Vita consecrata* invite donc les instituts mixtes à mettre en valeur l'inspiration originelle, à y retourner si possible. C'est pourquoi, dans la suite de son exposé, frère John rend compte des efforts de notre Ordre pour récupérer la force évangélisatrice de la fraternité évangélique. Il fait en particulier état de trois temps forts qui vont dans ce sens : le IV<sup>e</sup> CPO de 1981, les Constitutions de 1982, et le V<sup>e</sup> CPO de 1986.*

Le Synode des évêques de 1995 a été l'événement le plus important dans les trente dernières années en ce qui concerne la vie consacrée dans l'Église. L'exhortation apostolique post-synodale du pape Jean-Paul II en est la suite essentielle<sup>1</sup>. Les efforts de l'exhortation pour élargir l'horizon de la vie

---

<sup>1</sup> Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Vita consecrata* (VC), 1996.

consacrée dans l'Église ont d'importantes conséquences pour l'Ordre Franciscain et concernent directement le thème de notre congrès actuel.

- L'exhortation appelle la vie consacrée " signe de communion dans l'Église " (VC 60) ;
- L'exhortation donne à la " Fraternité " un rôle privilégié :
  - dans l'effort pour trouver une nouvelle terminologie pour remplacer " Instituts laïcs ",
  - dans la définition des " Instituts mixtes " (VC 61).

### **La vie consacrée, signe de communion dans l'Église**

L'approfondissement de la théologie du mariage a conduit à une compréhension renouvelée de l'Église comme mystère de la Communion. Notre compréhension de la vie religieuse s'en trouve concernée.

L'Écriture Sainte présente en effet le sacrement du mariage comme signe de la relation entre le Christ et l'Église (*Ép* 5). Son développement théologique représente l'un des aspects les plus passionnants du concile Vatican II. Avant Vatican II, le mariage était communément compris comme ayant un premier et second but. Le premier but était la procréation et le second l'amour mutuel. Dans son enseignement sur le mariage, Vatican II évite soigneusement cette terminologie. Dans son essence, l'amour conjugal est un appel à la fécondité. Par leur amour l'un pour l'autre les époux partagent la créativité de Dieu et sont pour ainsi dire les " interprètes de son amour " (*GS* 50).

Cela a des implications dans la vie de l'Église - parce que le mariage est le sacrement qui nous dit quelque chose de la nature de l'Église. Celle-ci ne remplit sa mission d'évangélisation que dans la mesure où elle vit la communion et la communauté. De la même manière, la communauté religieuse : lorsque nous entretenons " les échanges mutuels avec assez de confiance pour nous communiquer nos expériences..." (*Const.* 84, 2), elle



donne la mesure de son efficacité et nous devenons porteurs de la Bonne Nouvelle. Nous sommes appelés à être les interprètes de cet amour de Dieu<sup>2</sup>, dans un monde qui meurt à cause du manque d'amour. François a si souvent " supplié " à la fin de ses lettres " dans cet amour qui est Dieu " (1 *LFid* 19).

La théologie de la communion est bien mise en relief dans l'exhortation apostolique :

" Après l'Ascension, grâce au don de l'Esprit, il se constitua autour des apôtres une communauté fraternelle rassemblée dans la louange de Dieu et une expérience concrète de la communion (*Ac* 2, 42-47 ; 4, 32-35). La vie de cette communauté et, plus encore, l'expérience des Douze qui avaient tout partagé avec le Christ, ont été constamment le modèle dont l'Église s'est inspirée quand elle a voulu revivre la ferveur primitive des origines et poursuivre son chemin dans l'histoire avec une vigueur évangélique renouvelée " (*VC* 41).

L'exhortation apostolique affirme :

- " l'Église est essentiellement un mystère de communion... " (*VC* 41) ;
- " avant d'être un moyen pour une mission déterminée, (la communauté) est un lieu théologique où l'on peut faire l'expérience de la présence mystique du Seigneur ressuscité (*Mt* 18, 20) " (*VC* 42).

Cette mission de communion est particulièrement mise en relief dans l'exhortation apostolique quand elle parle des " Instituts religieux de frères " et " des instituts mixtes ".

---

<sup>2</sup> Il est intéressant de noter que le chapitre III de l'exhortation a comme titre : " *Servitium Caritatis* : La vie consacrée, manifestation de l'amour de Dieu dans le monde ".

## **Dans les instituts mixtes, la fraternité est constitutive du charisme**

Même si l'Ordre des capucins n'est pas un institut laïc, les commentaires du numéro 60 sont importants pour nous. Le Saint-Père indique que dans la terminologie courante les Instituts qui, en vertu de l'intention du fondateur et d'une tradition légitime, ont un caractère et une finalité qui ne comportent pas l'exercice de l'Ordre sacré sont appelés " Instituts laïques " (VC 60).

L'exhortation rappelle l'insatisfaction du Synode à l'égard de cette terminologie et en propose une nouvelle à savoir " Instituts religieux de frères ". Il est très intéressant de noter qu'en introduisant cette nouvelle expression, le Pape dit : " la proposition est significative surtout si l'on considère que le terme de frère évoque aussi un riche contenu spirituel " :

" Ces religieux sont appelés à être des frères du Christ, profondément unis à lui, l'aîné d'une multitude de frères (*Rm 8, 29*) ; frères entre eux, dans l'amour mutuel et dans la coopération au même service pour le bien dans l'Église ; frères de chaque homme par le témoignage de la charité du Christ envers tous, spécialement envers les plus petits et les plus nécessiteux ; frères pour une plus grande fraternité dans l'Église. " Vivant de manière spéciale cet aspect commun à la vie chrétienne et à la vie consacrée, les religieux frères rappellent efficacement aux religieux prêtres eux-mêmes la dimension fondamentale de la fraternité dans le Christ qu'ils ont à vivre entre eux et avec tout homme et toute femme, et ils proclament à tous la parole du Seigneur : " Tous, vous êtes frères " (*Mt 23, 8*). (VC 60)

Si le Pape attribue un rôle significatif à la fraternité dans les Instituts religieux de frères, il donne un rôle constitutif à la fraternité dans les Instituts mixtes.

“ Certains Instituts religieux qui, dans le projet initial du fondateur, se présentaient comme des fraternités dans lesquelles tous les membres, prêtres et non-prêtres, étaient considérés comme égaux ont évolué, à l'épreuve du temps vers une forme différente. (...) Les pères synodaux ont exprimé le vœu que dans ces Instituts soit reconnue à tous les religieux la parité des droits et des obligations, excepté ceux qui découlent de l'Ordre sacré. ” (VC 61)

Ce bref passage contient beaucoup de réflexion ayant trait aux “ Instituts mixtes ” :

- la fraternité est constitutive de leur charisme ;
- le ministère sacré, respecté et important, n'est pas constitutif du charisme et en conséquence,
- tous les religieux, prêtres et non-prêtres peuvent être reconnus comme ayant mêmes droits et devoirs.

Je crois qu'il est vrai d'ajouter ceci : puisque la fraternité est constitutive du charisme d'un Institut mixte, tous les membres, prêtres et non-prêtres, non seulement peuvent être égaux, mais doivent l'être. Sans égalité, aucune vraie fraternité n'existe. Refuser l'égalité, c'est refuser un élément constitutif du charisme lui-même. Il est donc extrêmement important que le Saint-Père attribue à la fraternité un rôle constitutif dans les Instituts mixtes.

Il n'y a pas de doute que François considérait la fraternité comme étant constitutive du charisme de sa fraternité !

“ après que le Seigneur m'eut donné des frères, personne ne me montra ce que je devais faire, mais le Très-Haut lui-même me révéla que je devais vivre selon le saint Évangile. ” (Test 14)

Et Celano confirme ce point :

“ La Règle comprenait cette phrase : “ qu'ils soient petits ” ; or, un jour qu'on lisait la Règle, il interrompit : “ je veux que notre fraternité s'appelle

l'Ordre des frères mineurs. " Et de fait, ils étaient " mineurs ", soumis à tous, ils cherchaient la dernière place et l'emploi méprisé qui pourrait leur valoir quelque avanie (...) Quel amour de la vie en fraternité ! Lorsque plusieurs se trouvaient réunis, ou bien lorsqu'ils se rencontraient par hasard sur une route, quelle explosion d'amour spirituel, le seul amour capable de fonder une authentique fraternité ! (1 C 38)

L'exhortation apostolique lance un défi aux Instituts mixtes historiques de l'Église et par conséquent à l'Ordre capucin.

" Il convient que ces Instituts, appelés " mixtes ", examinent, à partir de l'approfondissement de leur charisme fondateur propre, l'opportunité et la possibilité de revenir à l'inspiration des origines " (VC 61).

Je désire consacrer la suite de mon intervention à décrire les efforts faits dans notre Ordre pour répondre à ce défi du Saint-Père.

## **Les efforts entrepris pour retrouver l'inspiration primitive de la fraternité franciscaine**

Trois moments importants de la vie de l'Ordre durant les trente dernières années illustrent ces efforts entrepris pour retrouver l'inspiration primitive de la fraternité franciscaine : le IV<sup>e</sup> CPO, les Constitutions de 1982, et le V<sup>e</sup> CPO.

Les Constitutions de 1982 comportent un nouvel article qui décrit et définit le charisme capucin (*Const.* 4). Il est intéressant de noter qu'un retour au charisme primitif de saint François est inclus comme valeur fondamentale de notre charisme. En fait les mots utilisés par nos Constitutions annoncent presque les paroles de l'exhortation apostolique :

“ ...Est particulièrement important... de revenir à l'inspiration originelle que sont la vie et la Règle de notre père saint François... (Const. 4, 2 ; VC 61)

L'article 4 des Constitutions décrit et définit le charisme capucin en utilisant à de nombreuses reprises des termes signifiant la communion et en se référant à beaucoup de valeurs évangéliques.

Les Constitutions de 1982 fournissent également une direction claire, renouvelée et vigoureuse de l'égalité de tous les frères en fraternité :

“ En raison de leur même vocation, tous les frères sont égaux ” (Const. 84, 3).

Je désire citer la lettre circulaire n° 6 qui était adressée à tous les frères de l'Ordre :

“ Cette affirmation si forte et si claire du numéro 84,3 met fin à des années d'ambiguïté. Quand je suis entré dans l'Ordre, en 1959, il n'était pas évident que l'on acceptait comme principe que tous les frères avaient la “ même vocation ”. On insistait plutôt sur l'existence de deux vocations : la vocation sacerdotale et la vocation de frère laïc. Et à cause de cette diversité des vocations, il y avait deux noviciats, deux salles de récréation, deux endroits distincts au réfectoire, et jusqu'à deux chapelles différentes. Et toujours à cause de cette diversité des vocations, on discutait de leur importance relative, avec inévitablement la dévalorisation de la vocation de frère laïc. ” (Lettre n°6, 2.2.)

Le numéro 84 des Constitutions donne force et substance à cette égalité des vocations avec des applications spécifiques et ecclésialement concrètes :

- “ C'est pourquoi, selon la règle, le testament et l'usage de nos premiers frères capucins, nous portons tous, sans distinction, le nom de frères ” (Const. 84, 3).

- “ La préséance demandée par le service de la fraternité découle des charges et des fonctions actuellement exercées ” (*Const.* 84, 4). Il n'y a pas d'espace pour des privilèges dans une véritable fraternité.
- “ Par ailleurs, dans l'ensemble de l'Ordre, dans les provinces comme dans les fraternités locales, toutes les charges et tous les services doivent être accessibles à tous les frères, en tenant compte toutefois que pour certains actes un ordre sacré est requis ” (*Const.* 84, 5).
- “ Selon leurs aptitudes, que tous les frères s'entraident, même dans les travaux ordinaires de la maison ” (*Const.* 84, 6).

Le IV<sup>e</sup> Conseil Plénier de l'Ordre tenu à Rome dans le mois de mars 1981, inventa l'expression “ fraternité évangélique ” ou “ fraternité de l'Évangile ”. La majeure partie de la réflexion et de la réforme des quinze dernières années a été consacrée à donner la définition et l'expression concrète au contenu évangélique de la vie fraternelle franciscaine.

Le V<sup>e</sup> CPO tenu à Garibaldi (Brésil) en septembre 1986 a mis au défi chaque province de l'Ordre d'élaborer un projet pastoral qui apporterait l'unité entre fraternité comme vécue dans le couvent et la fraternité, comme vécue dans et par le monde. Au moment où nous approchons de la fin du millénaire, notre attention est de plus en plus attirée vers cette seconde dimension alors que nous cherchons à libérer de nouvelles énergies venant de notre vie fraternelle. C'est l'objet principal de la lettre que le Définitoire Général a adressé à l'Ordre le 2 février 1996. Lettre intitulée : “ Il vous a envoyé dans le monde entier pour que, en parole et en actes, vous portiez témoignage. ”

L'Ordre capucin essaie de ressaisir la force évangélisatrice de la fraternité évangélique :

- en continuant l'effort de définir et d'exprimer concrètement le contenu évangélique de la vie fraternelle franciscaine ;

- dans l'effort de revitaliser et de renforcer la fraternité locale ;
- dans la découverte de la relation entre fraternité et collaboration.

## Le contenu évangélique de la vie fraternelle

Concrètement et précisément regardons le contenu évangélique de la vie fraternelle.

Le contenu évangélique de la vie fraternelle a été bien défini par nos Constitutions et les Conseils Pléniers de notre Ordre. Il inclut :

- Une fraternité remplie de chaleur humaine et libre d'égoïsme<sup>3</sup>.
- Une fraternité de frères mineurs serviteurs du monde<sup>4</sup>.
- Une fraternité contemplative<sup>5</sup>.
- Une fraternité insérée parmi les pauvres<sup>6</sup>.
- Une fraternité vouée à la Justice<sup>7</sup>, à la Paix et au respect de la Nature<sup>8</sup>.

---

3 2 *Reg* 6, 7-9 ; 10, 4-6 ; *Const.* 15, 1 ; 84-87 ; IV<sup>e</sup> *CPO* 13-22 ; V<sup>e</sup> *CPO* 24.

4 Cf. 2 *Reg* 3, 10-11 ; 2 *Reg* 5 ; 2 *Reg* 9, 7-12 ; 2 *Reg* 12, 3-4 ; *Const.* 75, 4 ; 97-100 ; IV<sup>e</sup> *CPO* 44-51 ; V<sup>e</sup> *CPO* 28. Cf. aussi *VC* 75 : " Pendant le lavement des pieds, Jésus dévoile la profondeur de l'amour de Dieu pour l'homme : en lui, Dieu lui-même se met au service des hommes ".

5 Cf. 2 *Reg* 3 ; 2 *Reg* 5,1 ; 2 *Reg* 10, 1-2 ; *Const.* III ; I<sup>er</sup> *CPO* 39 ; II<sup>e</sup> *CPO* ; IV<sup>e</sup> *CPO* 27-40 ; V<sup>e</sup> *CPO* 1-14. Cf. aussi *VC* 75 : " S'il garde son regard fixé sur le visage du Seigneur, l'apôtre n'en diminue pas pour autant son engagement en faveur de l'homme ; au contraire, il le renforce, en lui donnant une nouvelle capacité d'agir sur l'histoire, pour la libérer de ce qui la corrompt ".

6 Cf. 2 *Reg* 2, 14-17 ; *Const.* IV et VI ; I<sup>e</sup> *CPO* 46-61 ; IV<sup>e</sup> *CPO* 41-44.

7 *Test* 1-3 ; *Const.* 60, 5-6 ; 75, 3-4 ; I<sup>er</sup> *CPO* 6, 36-37 ; V<sup>e</sup> *CPO* 25, 29, 40. Cf. aussi *VC* 75 : " La recherche de la beauté divine pousse les personnes consacrées à se préoccuper de l'image divine, qui est déformée sur le visage de leurs frères, visages déçus par les promesses politiques, visages humiliés de qui voit mépriser sa culture, visages épouvantés par la violence quotidienne et aveugle, visages tourmentés de jeunes, visages de femmes blessées et humiliées, visages épuisés de migrants qui n'ont pas été bien accueillis, visages de personnes âgées dépourvues des conditions minimales nécessaires pour mener une vie décente ". Et encore : " L'option pour les pauvres se situe dans la logique même de l'amour vécu selon le Christ. Tous les disciples du Christ doivent donc le faire... " (*VC* 82). Voir aussi *VC* 90.

8 2 *Reg* 3, 10-11 ; 2 *Reg* 9, 10 ; *Test* 6,23,26 ; *Const.* 97-100 et 145,4 ; I<sup>er</sup> *CPO* 17 ; V<sup>e</sup> *CPO* 63-102 ; cf. aussi *VC* 84-92.

Dans la lettre du 2 février 1996, le Définitoire Général a suggéré que l'Ordre donne corps aux deux valeurs qui ont le plus défini la présence franciscaine dans le monde : pauvreté évangélique - particulièrement dans sa dimension communautaire et institutionnelle - et minorité. La lettre dresse une liste de quelques défis par rapport à la dimension institutionnelle de la pauvreté évangélique<sup>9</sup>. Le Définitoire Général a proposé un Conseil Plénier de l'Ordre en vue de clarifier et d'orienter ces questions essentielles à la vie de l'Ordre.

Le V<sup>e</sup> CPO, en parlant du fondement logique du plan de pastorale, revient sans cesse sur la minorité franciscaine :

---

<sup>9</sup> Lettre circulaire n° 9, 4.1 à 4.6 :

- comment devons-nous exprimer concrètement notre dépendance par rapport à la providence humaine et divine dans la diversité des situations qui sont les nôtres ?
- comment pouvons-nous créer de nouvelles structures de solidarité internationale qui n'impliquent pas la dépendance d'une fraternité provinciale par rapport à une autre ?
- comment définissons-nous " être participant de la condition des pauvres " dans une société où la pauvreté est misère ?
- comment nos expressions de vie commune peuvent être enrichies des conceptions familiales d'Asie ou d'Afrique moins individualistes que celles de la civilisation occidentale ?



- “ Nous manifesterons notre vocation à la minorité beaucoup plus en partageant la route des hommes au service du prochain qu'en les dirigeant du haut d'une position de prestige ” (n° 49).
- “ Les ministères de l'Ordre devront être revitalisés suivant les critères suivants : ...les valeurs-guides fondamentales de notre vie et de notre activité, surtout la minorité ” (n° 53).

La lettre du Définitoire du 2 février 1996 affirme :

“ Jésus s'est manifesté comme serviteur en lavant les pieds de ses disciples. Il leur a légué ce geste comme expression symbolique de ses dernières volontés. Le chapitre 13 de l'Évangile de Jean est devenu le modèle définitif que François propose à ses frères. Ce chapitre de Jean n'indique pas seulement la manière dont les frères doivent se comporter les uns envers les autres, mais également la façon dont ils doivent se comporter dans leurs relations avec le monde. Ils doivent être des frères mineurs. ” (Lettre n° 9, 5.3)

La lettre donne l'expression concrète des qualités de serviteur du ministre franciscain en mettant au défi l'Ordre de redécouvrir dans ces qualités la force évangélisatrice de la minorité franciscaine<sup>10</sup>.

Si le contenu évangélique de notre vie fraternelle doit avoir une expression concrète, il est nécessaire que notre plan de formation initiale donne

---

10 Ibid, n° 5.4 : “ Nous vivons en frères mineurs notre vocation contemplative à adorer et obéir, lorsque nous nous faisons serviteurs des signes de l'Esprit de Dieu dans le monde... Nous vivons en frères mineurs quand nous nous mettons au service de la paix, de la justice et du respect de la nature : “ le point de vue du pauvre est le lieu privilégié d'où un fils de François voit et proclame les valeurs. ”... ”Nous vivons en frères mineurs quand nous nous mettons au service de la famille humaine en nous efforçant de créer des liens d'unité pour que notre monde devienne une fraternité universelle. ”

clairement la priorité à la fraternité évangélique. Le Définitoire voit trois zones de croissances qui sont essentielles : maturité affective, foi adulte, et intériorisation des valeurs fraternelles et contemplatives de notre vie capucine.

En pratique, priorité est donnée à ces buts seulement durant le noviciat. Le Définitoire a demandé aux Conférences et Provinces de l'Ordre de repenser et refaire les programmes de formation particulièrement au niveau du post-noviciat.

Le temps, l'expérience et la réflexion sont nécessaires pour que les qualités évangéliques de notre vie fraternelle pénètrent et transforment la personne du frère. Par exemple, nous expliquons l'idéal de la pauvreté ou celui de la minorité franciscaine. Comment ces valeurs évangéliques passent-elles dans l'expérience vécue ? Le temps, l'expérience et la réflexion sont également nécessaires, si le religieux doit être adulte et mûr dans la foi, et s'il doit parvenir à une certaine maturité affective. Les méthodes et les moyens du passé sont insuffisants. C'est le jugement unanime du Définitoire Général : il faut que les Conférences et les Provinces repensent les structures de formation pour l'étape du post-noviciat. Cela, en vue de s'assurer que les hommes qui embrassent notre forme de vie disposent du temps, des moyens et de l'aide nécessaire pour que notre manière franciscaine de vivre pénètre et touche leur existence au niveau pratique.

C'est aussi une étape nécessaire pour l'Ordre ! La formation au ministère est très importante. Cependant l'Ordre doit privilégier dans la formation initiale des programmes qui indiquent clairement qu'il est essentiel pour la mission évangélique de présenter clercs et laïcs dans un même statut : " ...saint François, sous l'inspiration de l'Esprit, a suscité une Fraternité religieuse et lui a donné une forme de vie. Par son autorité hiérarchique l'Église a approuvé cette Fraternité... " (cf. *Const.* 8, 2).

## **Revitaliser et réformer la fraternité locale**

Revitaliser et réformer la fraternité locale : les fraternités locales ont besoin de devenir des écoles de fraternité, où les frères apprennent à être frères les uns pour les autres et pour le monde.

Les groupes de langue au chapitre général de 1994, aussi bien que les divers rapports provinciaux des deux dernières années, ont commencé à formuler un nouveau besoin : celui de donner des expressions concrètes au contenu évangélique de la vie dans la fraternité locale. De nombreuses questions ressortent :

- ◆ combien de frères sont nécessaires pour constituer une fraternité locale ?
- ◆ quel est le rôle du gardien ?
- ◆ quelle est la fonction du chapitre local ?

Ces questions sont venues parce que l'Ordre est convaincu que si les ministères renouvelés sont importants, la vraie source de la force évangélique vient du renouveau du contenu évangélique de la vie fraternelle en tant que telle. Notre idéal doit prendre chair dans la fraternité locale. C'est seulement de cette manière que la vie fraternelle deviendra vraiment évangélique et évangélisante.

### **Fraternité et collaboration**

Le mot " fraternité " ne décrit pas seulement la manière dont les frères vivent ensemble mais encore leur manière de se situer dans le monde. La " collaboration " est l'aspect de la fraternité en direction du monde. La collaboration est née dans l'Ordre capucin à l'occasion des rapports inter-provinciaux à propos de la formation. Elle est donc née de la nécessité. Ce qui a été imposé par la nécessité doit devenir un choix. François envoyait ses frères

deux par deux, c'était une exigence évangélique. L'Évangile est né en tant que communauté dans *Actes 2*, et François a vu clairement qu'il se diffuserait plus efficacement à travers la communauté. Dans le monde divisé et sectaire du XX<sup>e</sup> siècle, il est important que nous soyons attentifs à la façon dont nous proclamons la Bonne Nouvelle. La fraternité ne décrit pas simplement un mode de vie mais aussi une manière de nous conduire dans notre ministère. La collaboration nous pousse à découvrir l'enrichissement de notre vie personnelle et professionnelle en partageant les dons multiples et variés de nos frères. La stratégie pastorale doit donner priorité au ministère réalisé en collaboration.

Comme " Institut mixte " nous avons une particulière responsabilité de collaboration pour libérer le dynamisme évangélique des frères laïcs. Dans notre Ordre, il y a un nombre croissant de jeunes gens, mais pas seulement, qui ont un sens aigu de leur vocation de frère laïc. Ce sont des frères qui prennent des responsabilités dans la formation permanente et dans le gouvernement de l'Ordre, des hommes qui ont un sens profond de leur responsabilité pour le règne de Dieu. Dans un nombre croissant de provinces et de circonscriptions, les frères laïcs jouent un rôle de plus en plus significatif dans la vie de l'Ordre et de l'Église.

Cette réalité nouvelle vient de différentes circonstances :

- le concile Vatican II a remis en honneur le rôle du laïcat ;
- des changements significatifs dans nos programmes de formation durant les quinze ou vingt dernières années ont transformé notre manière de voir, d'agir ou de communiquer notre vie capucine les uns aux autres et avec le monde ;
  - les transformations sociales et culturelles ont créé une réalité nouvelle, qui nous invite à renouveler notre regard pour découvrir en chacun tous les dons de la nature et de la grâce.

La force sous-jacente à cette vocation a toujours été présente dans le meilleur de notre tradition capucine. Quand nous parlons du ministère traditionnel de nos frères laïcs, nous avons tendance à trop insister

sur leurs services dans nos maisons. Cela renforce l'idée que leur participation à l'effort évangélique de l'Ordre est soumise à celui des clercs. Cependant quand nous examinons la vie de nos saints frères laïcs, comme saint Félix, nous voyons qu'ils avaient un réel impact évangélique bien au-delà des limites de nos maisons.

Félix de Cantalice a passé quarante ans à quêter. Il quêta du pain et du vin pour ses frères et pour les pauvres des rues de Rome. Il se montra plein de sagesse évangélique quand il s'entretenait avec des gens comme saint Philippe Néri, saint Charles Borromée, les membres de la Curie Romaine. Il incarne le "vrai frère mineur" et avec cette profonde sagesse, il sauva notre Ordre.

La sainteté de notre Ordre reconnue par l'Église montre que l'efficacité de notre mission évangélique dans le monde ne dépend pas d'un frère clerc ou d'un frère laïc, mais du charisme de notre Ordre tel que nous pouvons l'incarner ensemble.

En collaborant entre nous pour le Royaume, nous sommes poussés à collaborer avec les autres et particulièrement avec les frères laïcs. Le pape Jean-Paul II a défini l'Institut mixte en ces termes : une fraternité dans laquelle tous les membres, prêtres ou laïcs, étaient considérés comme étant "égaux entre eux" (VC 60).

Je trouve intéressant qu'en définissant les Instituts mixtes, le saint Père emploie un verbe au passé : "étaient considérés égaux". Nous sommes provoqués à retrouver notre charisme fondateur en tant qu'Institut mixte. En apprenant à vivre l'égalité radicale par l'amour évangélique, nous deviendrons un modèle pour l'Église. J'aimerais laisser Jacques Bélanger l'exprimer à sa façon : "ce qui est en jeu, c'est l'Église elle-même, comme Jésus nous l'a confié, non pas comme un domaine réservé à quelques-uns, mais comme une communion, où chacun et tous ont la joie d'avoir en plénitude leur part selon les charismes reçus.

## Conclusion

Ces trente dernières années, notre Ordre a fait des efforts considérables pour se réapproprier la fraternité comme une part constitutive de notre charisme selon la volonté de François. Les frères après de longues années d'expérience capucine donnent témoignage du changement qui a eu lieu dans notre façon de nous comprendre "capucin". Ils se réjouissent de l'approfondissement de la vie fraternelle ; ce qu'ils n'avaient jamais imaginé voir. Les plus jeunes et les nouveaux membres de l'Ordre récoltent aujourd'hui la moisson de cet effort réalisé par leurs prédécesseurs. Mais la marche continue et réclame le même sacrifice et le même don de soi. La fraternité est plus qu'un don que nous nous offrons les uns aux autres. La fraternité est notre manière privilégiée d'annoncer le Royaume de Dieu.

Pendant presque 800 ans, l'Église a accueilli avec sympathie l'Ordre des frères mineurs, encourageant les frères à vivre selon la Règle de saint François. Cependant, depuis 75 ans, alors que la législation sur les religieux est en cours, l'Église considère l'Ordre comme un Institut Apostolique clérical, retenant davantage la présence des frères prêtres que la vie évangélique comme constitutif de notre charisme.

C'est le consensus très majoritaire, explicitement et presque unanimement exprimé par les trois derniers chapitres généraux (1982, 1988 et 1994), qui a retrouvé l'inspiration originelle de saint François d'Assise. Notre expérience montre que c'est possible. Il est essentiel que les vieilles outres des structures légales de l'Église changent en faveur d'une formule qui ouvre un espace à notre charisme particulier de fraternité. Nous attendons le clair assentiment de l'Église pour harmoniser notre identité fraternelle et notre mission ecclésiale. Nous pourrions ainsi nous adonner de tout notre cœur à la vie évangélique vécue par notre frère François. Nous deviendrons, les uns pour les autres et pour le monde, les interprètes de cet amour de Dieu qui a rempli le cœur de François et l'a poussé à réaliser l'ordre du Seigneur : " Va, François, répare ma maison ! "

*fr. John Corriveau*

# FRÈRE LAÏC

## UN MODÈLE DE SAINTETÉ

par fr. Jo Coz

### Introduction

Dans l'Ordre franciscain, depuis les origines de l'Ordre, la question du statut des frères a toujours été une question vive. En effet depuis saint François lui-même qui n'était pas prêtre, sans doute par choix prophétique, l'Ordre franciscain n'a jamais pu se situer dans un ordre clérical sans renier ses sources.

Le premier chapitre de la Règle nous situe bien dans la problématique :

*“ La règle de vie des frères mineurs est la suivante : observer le saint Évangile de Notre Seigneur Jésus-Christ, en vivant dans l'obéissance, sans avoir rien en propre et dans la chasteté ”.*

Il me semble important et intéressant de bien situer l'esprit de cette Règle dès le départ. En effet, il n'est question qu'une seule fois de prêtre dans ce texte. C'est au chapitre 7 : *“ Si des frères, à l'instigation de l'ennemi commettent un péché mortel pour l'absolution duquel les frères auront réglé entre eux qu'on aura recours*

*aux seuls ministres provinciaux, les coupables seront tenus de recourir à eux, le plutôt possible, sans retard.*

*Si les ministres sont prêtres, ils leur imposeront une pénitence, avec miséricorde ; s'ils ne sont pas prêtres, ils la leur feront imposer par les frères de l'Ordre qui sont prêtres, de la manière qui devant Dieu leur paraîtra le plus à propos.... "*

C'est le seul passage de notre Règle où il est fait mention du mot Prêtre. Sans rentrer dans une perspective polémique ou partielle, il me semble que l'on peut dire que François nous propose de rentrer dans un projet de vie religieuse qui se situe dans la ligne baptismale : suivre Jésus, vivre l'Évangile avec ce que nous sommes, nos talents, notre histoire, nos limites, en lien avec l'Église... Nulle part il n'est question de rentrer dans un système ou un engagement clérical. Les clercs ne sont pas exclus, leur service se fondant dans une vocation plus large et plus universelle : " Vivre l'Évangile... " qui correspond à notre engagement baptismal. Les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ne font que renforcer ce qui fait déjà partie de notre vocation d'enfant de Dieu.

Saint François nous situe donc résolument dans une perspective large. La Bonne Nouvelle et ses exigences s'adressent à tout le monde sans exception ; à chacun ensuite selon ses engagements personnels de vivre sa vocation particulière :

*" Quelle que soit la manière qui te semblera la meilleure de plaire au Seigneur Dieu et de suivre ses traces et sa pauvreté, adopte là, avec la bénédiction du Seigneur Dieu et ma permission... " (Lettre à Frère Léon).*

Fr. Léon était prêtre, mais la plupart des premiers compagnons ne l'étaient pas ! Ensemble ils ont vécu comme des frères, sans distinction ! Cela sans doute été un des grands motifs d'attraction d'une majorité des premiers frères.



## Des modèles de sainteté

Dans notre Ordre Capucin la présence de frères laïcs est attestée dès les débuts. Ils jouèrent même un rôle déterminant dans le visage qu'ils donnèrent au capucin-type... s'il existe.

Permettez-moi de vous rafraîchir vos souvenirs et de faire mémoire ici des frères dont la sainteté a illuminé l'Église et continue aujourd'hui de donner à la spécificité capucine une coloration forte.

Voici quelques noms qui figurent dans le sanctoral franciscain :

Félix de Cantalice XVI<sup>e</sup> s.

Crispin de Viterbe XVII<sup>e</sup> s.

Conrad de Parzham XIX<sup>e</sup> s.

Bernard de Corléon XVII<sup>e</sup> s.

Ignace de Laconi XVIII<sup>e</sup> s.

François-Marie de Camporosso XIX<sup>e</sup> s.

Séraphin de Montegranaro XVI<sup>e</sup> s.

Bernard d'Offida XVII<sup>e</sup> s.

Félix de Nicosie XVIII<sup>e</sup> s.

Dans cette liste nous pouvons constater que tous les siècles sont représentés hormis le vingtième. Il est bien évident que ce ne sont que quelques-uns parmi les plus représentatifs qui ont été canonisés. Nous pouvons aussi constater qu'à part un, ce sont tous des italiens. Il ne faudrait surtout pas en conclure que la sainteté est liée à une région.

### **Saint Félix de Cantalice (1515-1587)**

Ce frère laïc est entré dans l'Ordre des capucins à l'âge de trente ans. Pendant une quarantaine d'années, il parcourut les rues de Rome comme quêteur. Il était l'ami et le confident de grands personnages, tels entre autres

saint Charles Borromée ou saint Philippe Néri dont il partageait les originalités édifiantes. Homme de prière, il était connu de tous par ses austérités, sa charité et sa verve plaisante qu'il conserva jusqu'à sa mort. On le surnommait le " Saint joyeux ". Ce n'était pas un lettré, il se vantait de ne connaître que six lettres, cinq rouges, les cinq plaies du Christ dont il méditait souvent la passion et une blanche, sa dévotion à la sainte Vierge. Il joua un rôle important au démarrage de l'Ordre des capucins et contribua fortement à leur présence populaire.

### **Saint Séraphin de Montegrano (1540-1604)**

D'abord berger et aide-maçon, une dame le recommanda aux capucins de Tolentino, qui hésitèrent beaucoup à accepter ce jeune homme de seize ans, illettré, maladroit et de mauvaise santé. Finalement, il fut admis dans l'Ordre comme frère laïc et il mena une vie humble, simple et serviable pour tous. Sa vie mystique et surtout les prodiges qu'il réalisait, provoquèrent le respect et l'admiration pour cet illettré qui commentait l'Évangile avec une clarté peu commune.

### **Saint Crispin de Viterbe (1668-1750)**

Après ses études élémentaires, il devint cordonnier de métier. Ayant vu un jour des novices capucins dans une procession, il voulut s'informer sur cet Ordre. Il se procura un exemplaire de la Règle de saint François, l'examina soigneusement et conclut : " C'est ce que Dieu me demande ". Et en 1693 il entra au noviciat des capucins de Palanzano, près de Viterbe comme frère laïc. Durant les premières années de sa vie religieuse il exerça l'office de jardinier et de cuisinier et ensuite il fut quêteur pendant près de 40 ans. Il observait scrupuleusement la Règle, il était humble et patient, toujours souriant, il était serviable et courtois envers tous. Comme il savait lire et écrire, il lui arrivait parfois d'adresser des lettres de direction spirituelle à ses amis ou à d'autres personnes. Voici le début d'une de ses lettres à un ami : " *Je me réjouis de lire*

*dans votre lettre que votre Seigneurie embrasse de tout son coeur les saintes maximes que nous a laissées notre aimable Seigneur dans son Évangile. Là se trouve la route sûre et certaine pour aller de l'avant selon sa sainte Volonté, ainsi que dans la méditation de sa vie et de sa passion, qui est l'école assurée pour ne pas se tromper et pratiquer les saintes vertus... "*

### **Saint François-Marie de Camposso (1804-1894)**

Né d'une famille de paysans, à 21 ans il entre chez les capucins, après quelques années passées à la cuisine il devient quêteur à Gênes, où il conquiert la bienveillance populaire ; tout en mendiant, il évangélisait par sa parole et son exemple jusque dans les milieux du port et les cabarets. Il distribuait une bonne partie de sa quête aux pauvres. Il mourut victime de l'épidémie de choléra qui sévissait à Gênes en 1866.

### **Léopold d'Alpendeira (1874-1956)**

Capucin espagnol né à Alpendeira en Espagne. Il entra chez les capucins en 1899 à l'âge de 35 ans. Il avait un coeur d'or et aimait à venir en aide aux pauvres. Envoyé à Grenade, il y servira ses frères comme jardinier. Il y faisait de son travail une prière. Puis il fut nommé comme quêteur en Andalousie dans une période difficile. L'anticléricalisme était virulent. Il sera souvent insulté lors de ses tournées, accueilli à coups de pierres. Pour se rapprocher d'eux, il n'hésitait pas à travailler avec les paysans qui l'insultaient. Durant la guerre civile, la vie fut difficile. Il dut fuir son couvent, beaucoup de frères furent tués... Il affrontait les persécutions avec un esprit de paix et de pardon. Il témoignait la douceur dans un monde d'hostilité et de violence. Il continuera à quêter malgré les dangers. Il avait une grande piété pour l'Esprit-Saint. Qui lui accorda le don des miracles et celui de prophétie.

### **Saint Conrad de Parzham (1818-1894)**

Conrad était le onzième enfant d'une famille d'agriculteurs bavarois. Il était intelligent et capable de faire des études mais ses parents le vouèrent aux travaux de la ferme familiale. Il désirait se consacrer à Dieu, si possible dans le sacerdoce, mais cela lui fut refusé. En 1849, il entra comme frère laïc chez les capucins de la province de Bavière. Après sa profession, il fut envoyé au couvent d'Altötting, où on lui confia la charge de portier qu'il exerça jusqu'à sa mort, en 1894. L'église conventuelle étant un centre de pèlerinage à la Vierge très fréquenté, le frère Conrad passa sa vie à accueillir les nombreux pèlerins, unissant la contemplation à la charité la plus exquise, tout en pratiquant une grande austérité de vie. Il avait une certaine instruction et voici ce qu'il écrivait dans une de ses lettres : " La volonté de Dieu a été que j'abandonne ce qui m'était cher et agréable. Je lui rends grâce de m'avoir appelé à la vie religieuse, où j'ai trouvé une paix et un bonheur si grands que je n'en aurais jamais trouvé dans le siècle. Voici quelle est avant tout ma raison de vivre : aimer et souffrir, tandis que je contemple, adore et admire l'amour toujours ineffable de Dieu à l'égard de ses créatures même infimes... "

Parmi tous ces frères qui veillent sur nous, tels des anges gardiens, j'en ai retenu trois pour notre étude : saint Félix de Cantalice qui est le patron des frères laïcs, saint Crispin de Viterbe qui caractérise assez bien la sainteté de tous ces frères, et saint Conrad plus proche de nous par le temps et par l'espace.

Dans le bouquet de la sainteté capucine, ces frères laïcs représentent sans nulle doute des fleurs attirantes et essentielles pour la composition d'ensemble. Nous allons regarder ce que chacun révèle du visage de Dieu.

Saint François avait voulu une vie évangélique simple et il ne se sentait pas digne du sacerdoce ou peut-être sa vocation baptismale lui semblait-elle

suffisamment plénière pour répondre à sa vocation personnelle. Il était fixé sur le visage de Jésus. Or, Jésus a vécu la plus large partie de sa vie dans la discrétion et le silence de Nazareth. Il travaillait de ses mains, priait en vérité, sans se mettre en avant. Même après, dans sa vie publique, son message est une parole ouverte sur la vie simple et concrète. La dimension sacerdotale surgit comme de l'intérieur de la vie. Dieu s'est Incarné.

Il me semble que la méditation de ce mystère de l'Incarnation de Dieu a conduit François à vivre un engagement concret de sa foi dans le dépouillement total. Il a compris petit à petit que nous sommes appelés à vivre des signes de la présence de Dieu dans la réalité de nos vies (Dieu notre seul Bien par le signe de la pauvreté, Dieu notre seul Amour par le signe de la Fraternité, Dieu notre seul chemin par le signe de la Croix...). On peut sans doute dire que ces signes de la vie quotidienne sont nécessaires pour que les signes sacramentels puissent prendre leur véritable sens. Jésus a d'abord vécu ce qu'il nous invite à vivre et à célébrer en mémoire de Lui.

### **Leur apport à l'ordre capucin**

Ce qui frappe au premier abord en lisant les biographies de nos frères saints, c'est qu'ils étaient tous d'origine très modeste et qu'ils étaient souvent sans instruction...

#### **Vocation**

Le Seigneur a appelé dans l'Ordre capucin une multitude d'hommes simples et leur permit de révéler au monde des facettes lumineuses du visage incarné de Dieu.

Félix de Cantalice était illettré, il ne savait pas lire. Il avait des côtés un peu frustes, sauvages. Il n'avait pas beaucoup de talents apparents. Il avait

grandi comme un berger et un petit bouvier de montagne. Humainement ce n'était pas très réussi, son apparence physique n'arrangeait pas les choses !

Crispin lui savait lire. Il avait été à l'école élémentaire. Il apprit le métier de cordonnier auprès un de ses oncles.

Conrad était d'une famille d'agriculteurs plus aisés mais vivant rudement du fruit de leur travail.

A travers leurs exemples, nous retrouvons une constante. La vocation n'est pas une affaire de niveau intellectuel, ni de savoir, ni de talents.

Le Seigneur se sert du petit, du méprisé pour faire rayonner sa grandeur et sa gloire. " Le Seigneur élève les humbles et comble de biens les affamés... "

Le pauvre et l'ignorant pénètrent les mystères que les forts et les savants ne peuvent approcher.

Le témoignage d'une vie simple, humble, cachée, illumine autant que la parole du grand prédicateur qui rassemble les foules.

Le Seigneur a choisi pour disciples des hommes rudes et sans instruction vivant du produit de la pêche. Les intellectuels et les savants ne manquaient pourtant pas.

Le service de Dieu révèle ce qu'il y a de divinisable dans la vie de chaque personne humaine quelle qu'elle soit.

La vocation de frère Laïc met en valeur la grande vocation baptismale. Tout homme est enfant de Dieu et appelé à rayonner de cette vie reçue.

## Travail

Félix de Cantalice fut quêteur presque toute sa vie. Il resta 40 ans à Rome !

Crispin va commencer comme cordonnier puis cuisinier et jardinier. Mais la plus grande partie de sa vie il sera quêteur lui aussi. Il restera une quarantaine d'années à Orvieto !

Conrad va passer toute sa vie religieuse comme frère portier à Altötting en Bavière, une quarantaine d'année aussi.

Ces trois exemples nous montrent des frères qui ont peu bougé. Mais ce n'est pas une loi commune.

Le travail a toujours occupé une grande place dans la vie des frères Laïcs. Il semble que les travaux de quêteurs et de portiers ont permis à la majorité des saints évoqués plus haut de vivre un épanouissement personnel et l'expression de qualités humaines et spirituelles fortes.

Les quêteurs avaient pour mission première de nourrir leurs frères, bien sûr, mais la plupart du temps ils devenaient aussi la providence des pauvres. Félix, François-Marie de Camporosso, Séraphin, tous ils quétaient chez les riches et redistribuaient aux pauvres.

Les portiers aussi étaient en contact avec la misère et les affamés et laissaient leur coeur et leur générosité déborder. C'est le cas de Conrad.

Cette façon toute simple de vivre parmi le peuple faisait de ces saints des hommes sensibles à toutes les misères humaines. La compassion pour les malades, pour ceux qui souffraient dans leur corps comme dans leur coeur provoquait leur inépuisable charité.

Là où il y avait la discorde, Crispin par sa bonté, sa douceur, sa patience

faisait resurgir la paix. Par ses visites il relativisait les torts, faisait réfléchir, ranimait les consciences, sa prière faisait le reste. Il savait plaider pour les plus faibles, pour les prisonniers.

Il y a des constantes dans l'activité d'un bon nombre de frères. L'attention et le service des pauvres. La consolation et le soin des malades. Le dévouement dans les périodes d'épidémie de choléra de peste... L'attention aux enfants ; le soulagement des peines ; l'encouragement dans les moments difficiles. Quels que soient le siècle et le pays, le frère qui est attentif aux souffrances humaines, aux épreuves de la vie trouve toujours des cœurs à consoler, des misères à guérir. L'exemple de saint François d'Assise et la Parole de Jésus éveillent le regard de compassion et le sens de la justice et de la paix entre les hommes. C'est une dimension de la fraternité active qui anime la famille franciscaine dans son entier.

## **Mission**

Leur travail était une nécessité souvent lourde. Mais il était l'occasion de vivre un souci missionnaire extraordinaire.

Félix avec ses amis Philippe Néri et Charles Borromée mena une action de formation et de réforme de l'Église. Il ne craignait pas les actions spectaculaires et risquées. Il n'avait pas peur de reprendre même les hommes en place. Il disait librement son fait à tout le monde quelle que soit sa position sociale. Il remet en place le cardinal protecteur de l'Ordre parce qu'il outrepassait ses droits. Il disait les choses comme il les pensait avec beaucoup d'autorité, autorité qui venait de la sainteté de sa vie..

Crispin comme Félix et comme Conrad faisait la correction fraternelle. Il avait horreur du péché. Pour lui c'était un outrage, une injure faite à Dieu et cela le faisait souffrir. Le blasphème lui inspirait de l'épouvante et une souffrance telle que son attitude provoquait des changements de comportement et des conversions. Il priait et s'infligeait des pénitences pour les pécheurs.



Il avait un franc parler pour dénoncer le péché, toujours par zèle de la gloire de Dieu. Il poussait ses visiteurs à se mettre “ en ordre ” avec le Seigneur, à se confesser, à se convertir.

Conrad parlait peu. On l’appelle le portier silencieux ! Mais son regard avait une force extraordinaire et suffisait souvent à provoquer à la conversion.

Au-delà de leurs occupations, ce qui comptait, c’était leur union au Christ ; travail et prière se mélangeaient et leur permettaient de progresser jusqu’au coeur de leur vie, là où Dieu fait sa demeure.

C’est la grande mission de l’homme, révéler par toute sa vie, ses paroles et ses gestes l’Amour créateur du Père.

### **Des spirituels**

Le travail était souvent harassant mais ils l’accomplissaient avec une fidélité admirable parce qu’il faisait partie d’une vie qui trouvait son unité dans la prière. On raconte que Conrad quelques heures avant de mourir, alors qu’il était alité depuis plusieurs jours et mourant entendit la cloche de la porterie et aussitôt se leva comme pour aller accueillir celui qui sonnait ; ultime témoignage de la fidélité au devoir qui avait été le sien pendant plus de 40 ans.

Cette force et cette disponibilité, ce courage et cet amour, ils le puisaient dans leur prière et leur vie de pénitence.

Tout était orienté vers Dieu. Tout trouvait sens dans le coeur à coeur quotidien avec celui qui est la Source et l’Avenir de toute vie.

## Des hommes de la communauté

### Prière et oraison

Ces frères furent avant tout des hommes de prière et d'oraison. Ils puisaient leur force dans de longues heures de méditation et de contemplation quotidienne

Félix aimait à se coucher tôt. Il dormait 3 heures et ensuite se levait pour prier pendant une grande partie de la nuit, à la chapelle. Il commençait par se donner la discipline au cimetière sous l'église du couvent. Ensuite il faisait oraison. Il recommandait à Marie toutes les misères et les souffrances qu'il avait rencontrées dans sa journée, les intentions de ceux qui avaient sollicité ses prières, les âmes en détresse, les pauvres pécheurs. Il implorait la miséricorde de Dieu. Il y avait aussi des heures d'ineffables délices causées par une sorte d'ivresse d'amour qui ne pouvait plus se contenir. Sa prière devenait alors chant très doux, un chant de louange et de jubilation qui s'achevait fréquemment dans l'extase. Une nuit de Noël, il eut la joie de voir l'Enfant-Jésus et Marie.

Crispin était un ermite dans la ville. Il était en permanence avec son Dieu. Il vivait en Dieu dont il ne perdait pas de vue la présence. Il ne parlait que de Dieu et des choses de Dieu. Il se mettait en oraison tout en marchant. Tout lui servait de tremplin pour monter à Dieu et aidait à sa contemplation. A travers les choses créées, il contemplait le Créateur, le chant des oiseaux le remplissait de joie. Sa vie était une prière continue. Il se plaisait en compagnie des saints, des anges, et de la sainte Vierge. Dans sa cuisine, à Albérino, il avait installé un petit autel à la Vierge qu'il fleurissait chaque jour. Dans son jardin il avait un petit oratoire. Dans sa chambre il priait des heures devant une Vierge peinte.

Conrad avait une grande piété à l'égard de la Vierge Marie. Il vivait dans un centre marial. Dans sa discrétion, il aimait user de prières vocales pour aider

à son union à Dieu. Dès qu'il avait un temps libre, il aimait se retirer dans un petit oratoire. Il avait aussi des moments d'extase durant ses longues prières la nuit. Il dormait 3 heures.

### **Leur piété**

A l'école de saint François, ils apprirent à contempler le Christ d'une certaine manière. Leur piété se raccrochait à La Croix et la Vierge Marie.

Félix avait coutume de dire : " Mon savoir se résume en 6 lettres, 5 rouges et 1 blanche. Les 5 rouges sont les 5 plaies de Notre-Seigneur. La blanche c'est la Sainte Vierge. Par charité, priez pour moi afin que j'apprenne parfaitement ces 6 lettres et qu'elles s'impriment au plus profond de mon cœur. Elles me suffisent, je n'ai que faire du reste... "

Crispin avait aussi une dévotion particulière pour la croix et à Marie. La passion était le thème le plus habituel de sa méditation. Lorsqu'il se croyait seul il laissait parler son cœur, navré de compassion, abreuvé d'une poignante douleur et enflammé de l'amour le plus pur. Il aimait porter la croix dans les processions (il était d'usage chez les capucins que ce soit le fr. quêteur qui la porte). Il revendiqua ce privilège jusqu'au bout alors qu'il avait du mal à marcher.

Conrad nous a transmis son secret dans quelques lettres dans lesquelles il parle de sa piété :

*" Il suffit de lever les yeux sur la croix : c'est mon manuel. Rien qu'en contemplant Jésus crucifié j'apprends en effet comment je dois me conduire dans les diverses occasions. J'y apprend la humilité, la douceur, la patience ; bref comment je dois porter ma croix : elle me devient alors un doux fardeau et si léger. Je reçois tout du Père céleste avec action de grâces ; lui-même sait parfaitement en effet ce qui me convient le mieux.... "*

*“ Ma forme de vie intérieure se compose surtout de ceci : aimer et souffrir, m'étonner et adorer ; oui, m'étonner de l'amour infini de Dieu pour ses pauvres créatures et adorer avec amour. Avec l'amour de mon Dieu je n'en ai jamais fini. Rien ne m'en détourne. En lui je m'unis à Dieu de la plus intime union et il en va ainsi même au milieu de mes nombreuses occupations. En lui encore, je traite avec Dieu dans un sentiment de la plus absolue confiance, comme l'enfant traite avec son père. En lui toujours, je confie au Seigneur mes désirs, mes demandes et ce qui me peine le plus. Je le prie ensuite de vouloir bien m'accorder telle ou telle grâce, mais je le fais avec une confiance d'enfant, oui, avec la confiance la plus grande ! Si je me suis laissé aller à quelque faute, je supplie humblement le Bon Dieu de vouloir bien, cette fois encore, me pardonner. Je lui dis que je veux devenir son enfant très fidèle et très sage, que je veux de nouveau l'aimer, de tout mon cœur. Tout ce qui m'arrive, peines et joies, je l'accepte avec reconnaissance de la main de mon Père céleste. Car il sait, Lui, ce qui vaut le mieux pour moi. Je m'efforce de l'aimer parfaitement. Oh ! quand je pense que je l'aime si peu ! Voilà bien souvent la cause de mon unique chagrin. Je voudrais supplier toutes les créatures de m'aider à aimer mon Dieu si bon ! L'amour ne connaît pas de bornes ”.*

Ces textes nous montrent la profondeur de la foi et de la piété des frères.

### **Humilité, obéissance**

On retrouve comme une règle chez nos saints frères, une vertu essentielle : l'humilité. Elle était souvent mise à l'épreuve du fait de l'estime, la considération et la vénération dont ils étaient l'objet.

Félix se disait être l'âne du couvent. Il cherchait à passer inaperçu, à rester le plus discret possible sur sa vie intérieure. Il voulait toujours être au

dernier rang à servir les plus pauvres. Il n'en demandait jamais plus aux autres qu'il n'en faisait lui-même. Sa meilleure prédication, c'était l'exemple d'humilité qu'il donnait. Il s'habillait comme un pauvre et marchait pieds nus. Il était original mais vivait toujours dans l'obéissance. Il jeûnait souvent.

Crispin oubliait les peines qu'on lui faisait en les jetant dans le coeur du Christ, heureux de partager ses opprobres. C'est par son humilité sincère qu'il conquit la confiance et l'affection de tous. C'est parce qu'il était humble que Dieu l'a comblé de grâces merveilleuses et en a fait son instrument pour faire tant de bien et sauver tant d'âmes. Il gardait l'humilité en lançant des plaisanteries et des galéjades qui détournaient l'attention de lui surtout quand il faisait des miracles. Il soutenait cette humilité par une austérité extrême.

Conrad en arrivant à Altötting fut mal accueilli. Il vécut ce temps avec humilité et un sens de la pauvreté de Bethléem. Il était l'objet de jalousie parce qu'on le considérait comme trop jeune pour le poste qu'on lui avait confié. Il sut renoncer à ses idées personnelles et se laisser guider dans une vie religieuse authentique. Au moment de sa première profession il écrit un programme de vie qu'il mettra en pratique :

*“ Je ferai tous mes efforts pour conserver en moi et dans les autres la charité fraternelle. Dans ce but, je me garderai de dire quoi que ce soit qui puisse blesser l'amour du prochain. Je supporterai avec patience les fautes, défauts, imperfections d'autrui, m'efforçant de les couvrir du manteau de la charité, quand il n'y aura pas pour moi obligation de les manifester à qui peut les corriger ”.*

Il acquittait sa tâche avec délicatesse, discrétion. Il ne murmurait jamais, pas de critiques ou de paroles amères même après les reproches les plus injustes. Il portait sa croix avec humilité et patience, en silence.

*“ Lorsque quelqu'un nous a offensé, non seulement il ne faut garder contre lui ni aversion ni amertume, ni même quelque froideur ; il faut se comporter avec lui comme s'il n'était rien arrivé de désagréable ”.*

## **Conseil**

Dieu se plaît à authentifier la sainteté de ses serviteurs. Les miracles étaient fréquents aux dires des biographes... Mais ce qui frappe c'était la profondeur de leur intelligence de la foi. Tous étaient des conseillers spirituels recherchés. Leurs commentaires des textes sacrés et des textes liturgiques surprenaient les plus savants.

Saint François, lorsqu'il lui arriva de prêcher devant le Pape et les évêques et les théologiens réputés de son temps, impressionnait son auditoire par la lumière et la chaleur qui se dégageait de ses paroles. A son exemple, la sainteté a permis à bien des frères laïcs de révéler Dieu et l'homme à des savants et à des spécialistes. La sagesse est un don de l'Esprit-Saint et non une simple acquisition de l'intelligence.

## **Service**

Leur travail, leur compassion, leur charité, leur obéissance, les amenaient à être disponibles pour toutes sortes de services dans l'humilité et la discrétion.

C'est la vocation du frère mineur que de servir. Saint François s'est inspiré du texte du lavement des pieds pour avancer dans sa vie spirituelle et dans sa vie au milieu des hommes. Toute sa vie, il voudra se mettre au service de tout homme et plus particulièrement du plus pauvre, du plus exclu.

C'est cet exemple qui inspira et renouvela en chaque frère le désir de suivre le Christ jusqu'au bout, jusqu'à la Croix.

## Aujourd'hui

Le contexte dans lequel nous vivons n'est plus le même, mais le Seigneur qui inspirait nos frères est le même. Les signes qui parlent à nos contemporains ne sont peut-être pas les mêmes, mais la Bonne Nouvelle est toujours l'Évangile !

### Vatican II

Le Concile a été une étape importante. Il a mis en avant une Église peuple de Dieu et souligné l'importance du laïc. La mise en route a été lente. Mais avec un peu de recul on se rend compte que beaucoup de choses changent. Les chrétiens par la force des choses ou par inspiration de l'Esprit prennent de plus en plus de responsabilités dans l'Église et dans la pastorale. Les ministères ordonnés sont re-situés dans un service plus clair.

Cela a comme conséquence directe de nous obliger, nous, capucins, de renouer avec notre source. La dérive cléricale qui avait envahi l'Ordre commence à être perçue comme un anachronisme... Cette évolution nous oblige à repenser notre manière de vivre la fraternité et la responsabilité.

Les besoins et les attentes de nos contemporains ne sont plus les mêmes. Ils nous provoquent à renouer avec l'inspiration qui animait nos anciens frères. Le travail n'est plus le même. Les outils de communication ne sont plus les mêmes, la gestion économique a évolué, et pourtant :

- la souffrance reste la souffrance,
- la misère reste la misère,
- l'inquiétude reste l'inquiétude,
- le péché reste le péché,

- le détournement de Dieu reste le même,

- la tentation reste la tentation.

La force de l'exemple reste aussi prégnante malgré un décor différent. Ce qui nous amène à dire que l'exemple de nos anciens frères reste tout à fait d'actualité : à nous d'inventer et de laisser parler notre coeur, notre foi, notre confiance et notre sensibilité pour vivre notre attachement à Dieu notre Père et aux hommes nos frères !

*fr. Jo Coz*



# **II- PAROLES DE FRÈRES**



## FIORETTI

*Dans ces quelques pages, nous avons donné la parole à des frères laïcs. Par leurs mots ils nous disent simplement ce que le Seigneur leur a permis de vivre. C'est un cadeau qu'ils nous offrent avec joie.*

### **Une vie d'ermite**

Je suis en communauté depuis 60 ans. Actuellement, je suis chargé du soin de nos frères malades, en notre infirmerie provinciale. Ce que je fais depuis 54 ans. En outre, je m'occupe des familles pauvres et j'accueille un grand nombre de personnes qui viennent m'exposer leurs différents problèmes. Je cherche à me mettre attentivement à leur écoute.

Depuis environ 50 ans, je demeure au couvent de Cagliari. Ce couvent a été baptisé " la fabrique des saints ". Les gens disent - et ainsi le veut la tradition - que, dans ce couvent, il doit toujours y avoir un frère qui soit un saint. Et de fait, il y en a toujours eu. Au tout début, en 1591, y entra le serviteur de Dieu fr. Jacques de Decimopietzu. A sa mort, ce fut le vénérable fr. Nicolas de San Vero Milis ; quelques années plus tard, saint Ignace de Laconi, qui y mourut en 1781. Vint la période de suppression du couvent. Dès sa réouverture, y entra le vénérable fr. Nicolas de Gesturi. Il était encore vivant quand se présenta le fr. Nazaire de Pula, mort, il y a à peine quatre ans, en odeur de sainteté. Cinq frères laïcs, cinq frères quêteurs, cinq frères

analphabètes ou presque. Seuls les deux derniers, qui ont fréquenté l'école élémentaire jusqu'à la troisième année, ont quelque peu écrit. Tous ne sont pas des figures des siècles passés. Moi-même, j'ai vécu onze ans avec le vénérable fr. Nicolas et une vingtaine d'années avec le fr. Nazaire. Ce dernier nous encourageait et nous disait que, même en notre temps et dans l'ambiance dans laquelle nous vivons, le Seigneur peut et veut faire de nous des saints, à condition que nous fassions réellement notre part.

Laissez-moi vous parler maintenant de mon expérience d'ermitage, expérience qui peut paraître étrange et singulière, mais qui me semble conforme à l'esprit franciscain des origines. Nous-mêmes, en visitant les lieux franciscains, spécialement les Carceri, nous en avons eu la preuve. Vous vous souvenez de ces grottes qui portent les noms de Rufin, Massée, Léon, Sylvestre et autres. Ils s'y retiraient, pour une période plus ou moins longue, afin de se consacrer à la contemplation. Par la suite, cette pratique est tombée en désuétude, pour des motifs disciplinaires, je crois. Aujourd'hui, alors que n'existe plus ce genre de "conventualisme" exagéré et suffocant, et que des frères éprouvent les mêmes aspirations à la contemplation qu'au début de l'Ordre, je pense que l'on pourrait reprendre l'expérience des ermitages en y apportant les adaptations nécessaires à notre temps.

Voici en quoi consiste mon expérience. Depuis 26 ans, habituellement au cours du mois de juillet, je laisse de côté tous mes engagements. Je prends dans une besace les provisions nécessaires, et je me mets en route. Il me faut gravir un mont de huit cents mètres de haut. Sa partie supérieure est constituée d'un énorme rocher d'origine volcanique entouré de précipices. Un seul endroit y donne accès. Le parcours est très ardu et épuisant. Après avoir escaladé quelques escarpements, je gagne enfin le sommet, un plateau couvert d'arbres. On a l'impression de se trouver complètement dans un autre monde. Je m'y installe. J'y construis une cabane toute petite, à ma mesure. Je me sers de deux parois rocheuses et d'un gros arbre. Je complète le tout par un muret de pierres sèches et un toit de branchages. En annexe, j'y construis, de la même manière, une toute petite chapelle très rustique et des plus propices à la prière. Sur l'autel, je dépose l'Eucharistie : des hosties consacrées en quantité correspondante au nombre de jours de ma retraite.

Voici comment je dispose de mon temps. Je me lève en même temps que le soleil, et, en juillet, c'est tôt. Je me rends à la chapelle. J'y fais mes prières quotidiennes personnelles, y récite l'office des lectures et prends le temps de les méditer. Ensuite, je me prépare à la communion eucharistique. Après avoir communié, je prolonge mon action de grâces durant un temps convenable. Je prends un peu de thé. A 9 h, je retourne à la chapelle et y fais une heure de méditation. Vient ensuite une heure de travaux manuels. A 11 h, je fais une autre heure de méditation suivie de la prière du milieu du jour. Je prépare ensuite mon déjeuner. Après le déjeuner, je me repose un peu et je fais de la lecture spirituelle. A 15 h, je retourne à la chapelle pour une heure de méditation. Encore un peu de travaux manuels, puis, à 17 h, vêpres et rosaire. A 18 h, une autre heure de méditation. Et c'est le dîner. Ensuite, je fais une promenade en méditant jusqu'au déclin du jour. Je retourne alors à la chapelle pour un temps d'adoration eucharistique. Je récite les complies. Et c'est le repos de la nuit.

Comme vous avez pu le remarquer, je consacre une bonne partie de mon temps à la méditation. C'est en effet pour cela que je me retire à l'écart, sur la montagne. Je veux m'adonner à la méditation d'une manière toute particulière et sans être dérangé. Et cela, parce que je suis persuadé que la méditation est absolument indispensable à qui veut progresser dans la vie spirituelle. Sans la méditation, on tourne à vide, on construit sur le sable.

Sur quoi je médite ? Cette année, j'ai choisi comme thème de mes méditations le commandement de Dieu à Abraham : " Marche en ma présence et sois parfait. " Durant trois semaines, j'ai médité sur la signification spirituelle de ces paroles : marcher, demeurer en la présence de Dieu, être parfait.

Comment je médite ? Je choisis un endroit propice à la méditation, un peu dans la pénombre, comme la chapelle ou le creux d'un rocher. Je m'installe

dans une position de détente de manière à pouvoir demeurer longtemps immobile. Si nécessaire, je fais quelques exercices de relaxation psychophysique à l'aide de paroles et de gestes d'auto-affirmation ou de respiration profonde. Ces exercices ne font certes pas partie de la méditation, mais favorisent indubitablement le recueillement et le calme nécessaire. Je rumine ensuite une lecture ou une réflexion, puis je choisis le point qui me semble le plus important et le résume en quelques paroles ou en un symbole pour l'intérioriser. Cela me permet de le faire passer dans le subconscient, là où convergent toutes nos expériences et sensations et où rien ne se perd. Par la suite, il refera surface en décisions et comportements empreints de spontanéité et d'authenticité.

Mais la méditation franciscaine ne peut en rester là. Il lui manquerait un de ses éléments essentiels. C'est pourquoi, dans le recueillement et le silence de ma cellule intérieure, là où, comme le dit saint François, l'âme se fait ermite pour prier et méditer, je cherche à entrer en un colloque intime avec Dieu. Plus question de paroles ou de concepts, mais uniquement de don réciproque. La tête n'est plus à l'oeuvre, c'est le coeur qui s'ouvre. Il ne s'agit plus de raisonner, mais d'aimer et de se laisser aimer, de se donner à Celui qui totalement se donne, de se livrer, de s'abandonner complètement à Dieu, comme un petit enfant dans les bras de sa mère. Dans ce doux état, le temps ne compte plus.

fr. Lorenzo Pinna

### **Sauvés par saint Conrad de Parzham**

J'étais portier à Nantes pendant la guerre. J'ouvre la porte à l'appel de la sonnerie. Trois soldats allemands réclament le supérieur. Or, nous avons accroché sur la porte d'entrée à l'intérieur une très belle image de saint Conrad de Parzham et je souligne aux officiers l'affection de nos religieux pour cet allemand modèle. Le Père gardien, Venance, arrive et insiste : c'est un saint allemand et nous l'aimons beaucoup. Ils nous font un beau salut et se retirent en nous remerciant. Ces soldats nous ont crus et ainsi le couvent fut préservé d'une occupation allemande.

*fr. Gabriel Herry*

## **Dites-le avec des fleurs**

J'ai toujours aimé jardiner. L'environnement d'une maison est toujours important, c'est une façon d'accueillir ceux qui arrivent et de donner du bonheur aux frères de la fraternité. Au début du printemps j'aimais voir apparaître les premières jonquilles puis les tulipes et les roses délicates. Je vivais en suivant les couleurs des saisons. A Tours cela m'a valu le premier prix des jardins fleuris de la ville avec félicitations du Jury. Le Témoignage par la beauté est toujours attirant.

*fr. Gabriel Herry*

## **Un itinéraire mouvementé**

8 décembre 1969, alité suite à une forte fièvre, je demande à ma mère de me ramener une " vie de saint ", la première venue. Elle trouve une vie de saint François... C'est pour moi l'appel à la vie religieuse franciscaine !

A cette époque j'ai 23 ans, je suis maçon et je travaille dans une entreprise du bâtiment 9 heures par jour, plus la route et souvent des réunions le soir (J.O.C. ou autres). Pourtant, depuis cette date je prends chaque jour le temps de prier longuement, de lire la Bible, de dire le rosaire... De temps à autre je réserve quelques jours pour une retraite. Par ailleurs durant mes congés annuels je fais une colonie d'enfants handicapés physiques.

Jusqu'à mon entrée dans l'Ordre, je garderai cette " forme de vie " où la prière silencieuse devient source de joie, autant dans la solitude de la chambre que sur l'échafaudage, sur le chantier avec les camarades de travail comme dans les loisirs.

Début 1970, je prends contact avec les capucins, et, après quelques rencontres et séjours en fraternité, je rentre dans l'Ordre en 1973.

...Commence alors ma " première période " de vie capucine qui finalement se termine en mai 1978, où, après un entretien avec les supérieurs, je quitte l'Ordre. Que s'est-il passé ?... Un relâchement de la vie de prière, une certaine tiédeur, un regard qui se voile peu à peu... Je reprends alors la vie de travail. La vie de prière reprend progressivement. Un certain virus est toujours là, tenace !

Quelques années plus tard, à propos de cette période, à des amis qui me questionnaient, j'écrivais : " ...Toutes ces années ne m'ont jamais paru un échec. Mon amour pour le Christ, " notre amour ", en est sorti grandi. Cela n'a pas été sans combats, sans souffrances, dans la vie de foi ou dans la vie sociale, pour se réinsérer. Je portais dans mon coeur une souffrance intérieure, la douleur " d'une intimité profonde perdue ", de ma seule raison de vivre... "

Puis un soir de carême 1980 dans l'Oraison silencieuse, tout change. Je sais que la vie religieuse m'est toujours ouverte... Certaines difficultés de ma première expérience sont plus claires, comment les vivre à l'avenir aussi. Ce soir-là, le Seigneur me donne d'arrêter de fumer. Cela est instantané ! (je fumais 3 paquets de gauloises par jour et je n'ai pas refumé une seule cigarette depuis).

A partir de cette date, je retrouve la joie de la prière silencieuse, et ce qui au départ pouvait être regardé comme un échec devient " temps privilégié " de purification dans la Paix et la Joie... " Je vais la séduire, la conduire au désert et je parlerais à son coeur ...Je te fiancerai à moi pour toujours ...tu connaîtras Yahvé " (Osée 2, 16-21-22)

Fin 1982, je suis plusieurs mois en arrêt de travail. Je vis ce temps comme une retraite. J'ai compris que ces années ont été un temps de grâce. J'ai vu clairement que Dieu était ma seule raison de vivre et qu'il n'y avait qu'une seule vraie joie : " Aimer Dieu et se savoir aimé de lui ". " Qu'il est saint, glorieux et grand d'avoir un Père dans les cieux ! Qu'il est saint, beau et aimable d'avoir un époux dans les cieux " (1<sup>e</sup> lettre de saint François à tous les fidèles, 54).



Par ailleurs, durant ces années, j'ai vu et senti combien la prière pour les frères et soeurs consacrés " en difficulté " ou ayant quitté leur congrégation était nécessaire et combien elle était puissante. Depuis j'y suis plus attentif.

En 1983, je rentre dans une " Communauté nouvelle ". J'y resterai jusqu'en 1991. Je rends grâce pour tout ce qu'il m'a été donné de vivre durant presque 8 ans dans une forme de vie plus contemplative et plus " cachée " où j'ai poursuivi mon chemin dans la Paix.

En 1991, je quitte cette Communauté et c'est le retour chez les capucins. Je suis très à l'aise comme frère laïc. Toutes ces années de service fraternel et de prière, en diverses fraternités, chez les capucins ou ailleurs, me confortent dans ma vocation. Pour moi, l'essentiel est de tendre, autant que possible, à vivre sa vie religieuse le mieux que l'on peut, là où l'on se trouve, avec les " talents " qui nous ont été donnés.

Certains, prêtres ou frères laïcs ont un ministère ou un apostolat plus " direct ", d'autres plus " discret " ou plus " caché ". Les uns et les autres sont complémentaires et indispensables pour construire le Corps du Christ.

*fr. Noël Billy*

### **Se laisser accueillir**

C'est durant les années passées au Tchad que j'ai vraiment découvert ma vocation de frère laïc, au contact des gens les plus petits, surtout avec ceux avec qui je travaillais. C'est avec eux que j'ai découvert le vrai sens de ma vie de frère, vivant très proche des familles, restant en contact direct avec les gens dans la vie de tous les jours. Cela fut un enrichissement pour moi. Durant ces 30 années au Tchad, ce qui a été le plus important, ce n'est pas ce que j'y ai fait mais tout ce que les tchadiens m'ont apporté : une philosophie de la vie, une attention aux autres, le sens du partage, la solidarité, autant de valeurs qui sont authentiquement franciscaines et que j'ai appris des africains. Ce fut ma meilleure formation !

Voici un exemple vécu parmi tant d'autres.

Ce fut à l'occasion d'une embuscade dont j'ai été victime. Dans ma voiture, il y eut deux morts. Lorsque je suis arrivé au village le plus proche, j'étais couvert du sang de mes deux passagers morts. Un jeune homme du village est venu pour m'aider. Il n'avait qu'une seule chemise. Il l'a enlevée pour me la donner le temps qu'il lave la mienne. Ensuite, il est allé chez les voisins chercher un verre de thé et un peu de boule (nourriture de base du pays) parce que lui n'en avait pas, puis il m'a apporté sa natte pour que je me repose et il est resté toute la nuit auprès de moi. Il m'avait ainsi donné tout ce qu'il avait, à moi l'étranger.

*fr. Marc Faucheron*

### **Un choix ferme**

J'ai fait profession le 15 août 1938. Je suis parti à la guerre en septembre 1939 comme tant d'autres, et je ne suis revenu de captivité qu'en 1945. J'ai essayé de vivre ma vie de frère capucin durant ce temps.

Arrivé en Allemagne en août, j'ai été affecté à un " Kommando " avec 50 autres pour travailler dans une intendance militaire sous la coupe des officiers allemands, travail plutôt de docker : charger et décharger des wagons destinés à l'armée. Les copains sachant que j'étais frère capucin m'ont bien souvent taquiné là-dessus ; n'étant que frère donc " domestique des Pères, bonne à tout faire, pendant que les Pères vont en paroisse prêcher des missions, avec dans les presbytères bonne cave et bonne cuisine. Il faut avoir tué père et mère pour rentrer là-dedans. Tu n'es pas bouché à ce point pour ne pas faire des études... " et bien d'autres choses. Cela ne m'a pas ébranlé dans ma vocation de frère capucin. Tous étaient de grands copains, j'en garde de très bons souvenirs

qui continuent jusqu'à aujourd'hui. Malheureusement beaucoup sont morts, les rangs se resserrent de plus en plus.

Enfin, en 1945, c'est le grand retour, la joie de retrouver la famille. Mon père était mort durant ce temps. J'ai attendu mon frère, qui était aussi prisonnier, pour le voir avant de repartir.

Puis ce fut le retour au couvent de Tours. Dans ma naïveté, je pensais m'habituer tout de suite comme si rien n'était changé depuis mon départ. Ce ne fut pas le cas : je me trouvais de nouveau prisonnier. Six ans avaient passé depuis. Je m'en suis ouvert à un Père. Il me dit : " faut pas t'étonner, je connais plusieurs qui se trouvaient pas à l'aise avec leur femme les premiers jours de leur retour ".

Enfin ce fut le chapitre de 1945. Je fus nommé cuisinier au couvent de Tours. Ce fut ma délivrance, car à partir de là les nuages ont disparu et je crois aussi, le diable. Je suis persuadé qu'il était pour quelque chose là-dedans. Je me suis trouvé à l'aise de nouveau dans ma vocation. Depuis j'ai toujours vécu dans des grands couvents, cela m'a toujours plu. J'aimais les offices de nuit, les matines où on avait le plaisir de se coucher une seconde fois sur une paille !

Arrivé maintenant à quelques mois de mes 80 ans, je suis encore content de rendre service, au jardin, d'aider les frères malades et deux fois par semaine de servir les repas dans un Foyer de pauvres. J'y rencontre beaucoup de jeunes plus ou moins à la dérive. Je me dis quelquefois que j'aurais pu être des leurs... Alors merci Seigneur d'être toujours un capucin heureux.

*fr. Jean-Marie Lannuzel*

### **Prise de conscience de l'appel du Seigneur**

En 1965, au retour du service militaire effectué au sud de l'Algérie, après les accords d'Évian, j'ai pris conscience que l'appel du Seigneur à mon égard n'était pas en vue du ministère sacerdotal.

A la demande de l'aumônier en charge du secteur de Colomb-Béchar, j'ai été nommé dans un poste central sur le plateau de Hammaguir. Ayant en charge un vaste secteur, il avait envisagé que je sois désigné pour l'animation religieuse des quelque deux cents militaires répartis en douze postes sur ce plateau où il ne pouvait se rendre que rarement.

Lors de la visite de ces postes, je me suis vite aperçu que je n'étais pas très doué pour ce type d'animation. En outre la religion n'était pas le souci majeur de ces jeunes, loin de chez eux en plein désert. Aussi avec l'aide du lieutenant responsable de la bonne marche de ces postes, nous avons porté notre effort sur l'organisation de loisirs. Nous avons organisé un tournoi de handball et des sorties dans les charmants petits villages au pied des dunes, dont bien sûr Beni-Abbès. Cela a permis aux jeunes de se rencontrer et d'occuper leur temps libre.

Au retour en France, j'ai regagné le couvent d'études à Hirsingue pour poursuivre la théologie. Réfléchissant avec mon conseiller spirituel et au regard du choix de saint François j'ai opté pour une vie de frère laïc.

Durant les trente années de cheminement en cet état de vie, tout n'a certes pas été facile, mais le " mot " de mon conseiller qui m'a aidé à faire le saut de la profession perpétuelle : " fais confiance à la fidélité de Dieu plus qu'à la tienne ", m'accompagne dans la poursuite de ma vie de frère mineur capucin, cahin-caha certes, mais dans la paix.

*fr. Armand Donou*

### **Créer une ambiance familiale...**

A 16 ans, plein d'enthousiasme, je suis rentré chez les frères capucins. Aujourd'hui, j'ai 52 ans de vie religieuse ! Que d'actions de grâces je dois rendre au Seigneur pour tout ce qu'il m'a permis de vivre à la suite de saint François !

Pendant 35 ans, j'ai fait la cuisine. J'ai été heureux de faire ce travail pour faire plaisir à mes frères. Ma devise était d'essayer de faire de la bonne cuisine, car n'importe où quand la cuisine est bonne, tout le monde est de bonne humeur. J'ai dû quitter ce service pour des raisons de santé, ce fut douloureux pour moi. Après cela j'ai été sacristain à la basilique Notre-Dame de la Trinité, j'y ai apprécié de servir notre bonne maman du ciel. Maintenant, vieux et diminué, j'admire tous les gestes fraternels que l'on a les uns pour les autres.

*fr. Brévin*

### **Vivre simplement avec les gens**

C'est au contact des africains pauvres mais souriants et joyeux que j'ai appris le sens du partage et la simplicité des relations, à vivre de peu, heureux. J'ai passé 21 ans en Afrique et cela m'a profondément marqué !

Entré au noviciat pour suivre le Christ pauvre avec François le petit pauvre d'Assise j'ai choisi de faire des travaux humbles, comme les gens simples, jardinage, parfois cuisine, faire le marché, faire de longues marches, creuser des puits. Un jour j'ai manqué de rester au fond à Soddo en Ethiopie. J'étais descendu au fond pour le nettoyer et je fus pris d'un malaise. Il a fallu me remonter, heureusement je n'avais pas lâché la chaîne du treuil. Une lampe fut descendue, elle s'éteignit bien plus haut que je n'étais descendu. J'ai eu de la chance !

A Nantes je participais à l'alphabétisation des étrangers le soir après ma journée. Un soir, alors que j'avais fait 5 km à vélo, je ne trouve personne. J'étais un peu fâché contre ce marocain. Au bas des quatre étages, un de ses enfants me saute au cou. J'en ai oublié ma fatigue et ma colère instantanément.

Un jour, dans un bus que je fréquentais souvent, je lis sur la banquette d'en face : " mort aux arabes ". Je signale cela à la direction. Quinze jours après on m'a remercié au téléphone de mon intervention.

Le Seigneur m'a souvent comblé. Ainsi, une année j'étais revenu du Tchad malade et je me désespérais de ne plus pouvoir retourner en mission. Saint François se fit le porte-parole du Seigneur puisque c'est le jour de sa fête que m'est venue l'invitation de rejoindre l'Éthiopie... !

*fr. Joseph Clavreul*

### **Servir ses frères**

En tant que frère laïc, j'ai appris à vivre en présence du Seigneur par la prière, l'office, l'Eucharistie, la méditation, l'accueil des pauvres et la visite des malades. Voilà ce qui est le plus important pour moi. Mais ce qui me paraît primordial, c'est le service des frères dans la fraternité.

*fr. Emile Masset*

### **Ma vraie vocation de capucin**

Avant le Concile, l'office des frères était le Pater, en union avec les pères et les clercs qui psalmodiaient leur bréviaire. C'était notre office, on y était habitué. Cela ne posait pas de problèmes. A Tours, couvent d'études, où je suis resté plusieurs années comme cuisinier, il y avait entre 30 et 35 étudiants. J'aimais beaucoup les entendre psalmodier, je trouvais que c'était beau, malgré que je ne comprenais rien ; c'était en latin. Cela m'aidait à prier mes Pater, je m'unissais à eux. J'aimais aussi les matines en pleine nuit. A cette heure on n'avait pas les soucis du travail. L'esprit était vierge, la prière était plus facile et il y avait le plaisir de se remettre au lit une deuxième fois. C'était magnifique ! Et puis entre frères quand on le pouvait on disait le chapelet en travaillant. Il me semble que c'était une bonne chose, surtout pour les jeunes. Cela permettait de demeurer davantage en présence du Seigneur dans une atmosphère de silence et de recueillement. C'était avant le Concile, il y avait une séparation nette entre les pères, les clercs et les frères laïcs.

Dans la suite, petit à petit, il y a eu un grand rapprochement, on ne faisait plus qu'une seule famille. Maintenant l'office est en français, nous avons

notre bréviaire comme tout le monde. Ceux qui le souhaitaient ont continué de dire les Pater. Je crois que maintenant tout le monde prie avec le bréviaire célébré ensemble. Pour ma part, le changement s'est fait sans difficultés et il me coûterait de revenir en arrière.

Ce qui m'a aidé dans ma vocation, c'est l'exemple de plusieurs anciens confrères qui étaient de vrais hommes de prière et des travailleurs, en général ouverts et tolérants. Que de fois on m'a dit : vous avez de la chance, vous n'avez pas de soucis ni de charge de famille. C'est vrai d'une certaine façon, quand je vois tant de misères et de souffrances autour de moi, je me sens privilégié. Mon devoir est donc de prier pour tout ce monde. C'est ma vraie vocation de capucin.

*fr. Jean-Marie Lannuzel*

### **Apporter simplement un peu de Joie !**

J'ai été frère quêteur pendant un bon nombre d'années à Roscoff en Bretagne. Je parcourais les villages de la campagne hiver comme été. Puis on m'a demandé de devenir cuisinier à Paris puis à Guingamp.

Ma vie est une vie toute simple de frère mineur au service de ses frères et d'abord dans mon emploi de cuisinier. Mes débuts furent difficiles, car je n'avais pas de compétence particulière, en dehors de l'obédience du frère provincial. Je me rappelle que, dans mes débuts (ce sont toujours les premiers souvenirs qui restent les plus forts), tous les dimanches après-midi, je potassais les livres de cuisine pour varier mes menus. Que de gâteaux ratés ! Que de crêpes dorées sur la poêle ! Je garde toujours le souvenir de ce pot-au-feu qui moussait qui moussait. Le fr. Marius appelé à la rescousse, n'arrivait pas plus que moi à écumer ce bouillon démoniaque, jusqu'à ce qu'on retrouve au fond de la marmite le morceau de savon de Marseille qui avait glissé sournoisement de son support.

A l'époque, la vie de famille (on ne disait pas encore fraternité), excellente, était davantage fermée sur elle-même. On sortait beaucoup moins. Il

est vrai que la majorité des frères étaient âgés, et tous polarisés autour du service de la chapelle, avec les confessions beaucoup plus nombreuses qu'aujourd'hui, et l'aumônerie de quelques communautés religieuses. Je me rappelle ces longs après-midi de dimanche où l'on attendait ensemble le Salut du Saint-Sacrement qui clôturait la soirée. La monotonie était rompue par les réunions mensuelles du Tiers-Ordre (quelques dizaines de laïcs devenaient capucins en bure pendant quelques heures), et chaque année au mois de décembre par les grandes manoeuvres de la vente de charité... Je me souviens de ces vieux frères pleins de sérieux et de jovialité et même parfois de gaminerie dans les tours pendables qu'ils se jouaient.

Actuellement, la vie a beaucoup changé et la communauté éclate davantage. C'est autre chose.

Je considère que ma vocation c'est de vivre l'accueil. Je suis religieux, fils de saint François, appelé par Dieu. Comme tous mes frères, mais à ma manière j'ai à être témoin de l'Évangile, le héraut du grand roi. Et d'abord dans ma communauté. J'ai trouvé cela un peu pénible au début. Comme beaucoup de bretons, je suis d'un tempérament timide, et peu porté aux effusions. Mon épanouissement a été lent. Mais je pense être arrivé à une certaine sérénité. Le contact est beaucoup plus facile et direct avec mes frères et avec les gens.

Ce contact se fait d'abord à l'Eucharistie du matin. C'est là que se renouvellent mes liens avec mes frères. C'est le vrai démarrage de la journée, plus que l'office, que j'aime bien, mais qui m'est moins vital. Je crois que c'est là que nous sommes soudés ensemble. J'y reprends souffle. J'y accepte mon travail qui comporte quand même bien des aspects fastidieux.

Après, toute la journée, les contacts se multiplient avec mes frères, tous ceux qui viennent à la cuisine. La cuisine est un lieu de rencontre important. Beaucoup de frères de la communauté et de l'extérieur y passent. Je suis content, heureux de les accueillir. L'une de mes grandes tristesses, sans que je prétende juger personne, ce sont ceux qui s'éloignent, qui nous quittent...



Toutes ces visites comportent bien sûr des conversations à bâtons rompus. Mais elles permettent aussi de parler. Grâce à elles, j'ai pu approfondir beaucoup de choses, et échapper à l'indifférence par rapport aux problèmes de l'Église et du monde. Je ne suis pas un grand lecteur. Je n'en ai ni le goût, ni le loisir. Mais j'ai profité des discussions diverses qui se sont déroulées " au coin du feu ". Combien en 38 ans ! Ainsi, par exemple, j'ai pu mieux connaître et vivre le Concile à travers les monologues de notre frère évêque Raymondos, j'ai entendu parler de catéchèse, de sociologie par des spécialistes. Les multiples passagers, missionnaires, frères ouvriers m'ont ouvert bien des perspectives, pendant que je tournais ma louche dans le potage, ou que je laissais mitonner mon boeuf en daube du mardi. Et tout cela, toutes ces ouvertures sur l'Église et le monde ont nourri ma prière et retendu le ressort de ma foi.

De plus ma longue expérience me montre que bien des frères restent longtemps ou redeviennent de temps en temps de grands enfants qu'il faut regonfler, relancer, par une bonne parole d'espérance, ou de façon plus tangible, parfois à l'aide d'un petit coup de " super ".

Voilà ma vie à l'intérieur. A l'extérieur, c'est aussi simple. Ce sont essentiellement mes sorties au marché. Je sors toujours en bure. A l'époque de la mise en " civil ", j'ai demandé aux gens. Ils m'ont tous dit : " on préfère vous voir comme ça. On vous reconnaît tout de suite ". Et certains malicieux ajoutaient : " Quand vous venez comme ça, chez nous, ça attire. Les clients se disent : le capucin y va. Ca doit être pas mal... " Je fréquente les commerçants, je prends mon tour dans la file des gens qui attendent et la conversation s'engage sur toutes sortes de sujets, les petits faits de la vie quotidienne, les difficultés du travail, de la vie familiale. Parfois de façon discrète, on me confie de lourds secrets, ou la maladie de la petite. La vie quoi ! Je m'en suis toujours tenu à un parti-pris de discrétion...

Dans tous ces va-et-vient, j'essaie de porter dans la simplicité l'esprit de saint François. Sans arrogance, sans prendre la place des autres. Avec quelques blagues, quelques mots d'amitié, sans bruit, inspiré par l'amour et le respect des gens, et le désir de leur apporter un peu de joie. De leur côté, ils m'en donnent aussi. Parfois de manière assez déconcertante. Je me rappelle toujours ce vieil homme que je rencontrais presque quotidiennement. Chaque fois qu'il me croisait, il crachait intentionnellement sur le trottoir. Un jour, il me précédait et paraissait à bout de forces. Je l'ai rattrapé et lui ai proposé de lui porter son sac. En bougonnant il me l'a donné. Il me suivait en soufflant. Un moment, je l'ai entendu murmurer : " Faut-il que je sois tombé bien bas ; faire porter mes provisions par un moine ! " Arrivé à la maison, il m'a pris le sac sans rien dire. Je ne l'ai jamais revu. Mais je ne l'ai jamais oublié...

*fr. Melchior Noël*

### **Accueillir... Écouter !**

Dring... Dring... On apporte le pain, le poisson, ou le lait. Une conversation s'engage, vite interrompue par une autre sonnerie. Cette fois-ci, c'est le téléphone : il faut déclencher un signal sonore pour avertir le frère concerné qui se trouve dans sa cellule, à la basilique ou Dieu sait où... Ou bien c'est une personne qui réclame son père spirituel, suivi par deux ou trois pauvres frigorifiés qui demandent un casse-croûte, un vêtement, une pièce où l'adresse d'un hébergement possible. C'est sans doute là le contact le plus douloureux, avec ces pauvres, dont souvent le visage est flétri par la misère et l'alcool, qu'il faut écouter fraternellement, qui disent un peu les mêmes choses, toujours pénibles à entendre, car la plupart du temps, on ne possède pas la solution à leur problème. Voilà comment se passe une partie de mon temps dans tous ces va-et-vient, ces montées et ces descentes d'escalier, commandés par mille coups de sonnette, derrière lesquels se cachent parfois un visiteur inattendu, qu'il s'agit d'accueillir.

*fr. Servais †*

## **Travailler pour Notre-Dame**

Lorsque le temps est trop pluvieux ou trop froid pour aller travailler au jardin, je confectionne des chapelets recherchés par les pèlerins. Je les fais selon la technique que j'ai apprise au noviciat et que j'ai amélioré à ma façon. Il ne s'agit pas seulement d'enfiler des perles, mais à l'aide d'une pince effilée, il faut boucler, après l'avoir trouée, chaque larme de " job " (fruit du jardin), en lui laissant suffisamment de jeu pour que les doigts des priants puisse faire couler, avec fluidité, les Pater, Ave en l'honneur de Notre-Dame.

*fr. Isidore Cherdo*

## **Une leçon de solidarité**

C'était en 1992, durant la guerre civile au Tchad. Je devais subir d'urgence une opération chirurgicale. Etant trop faible pour être rapatrié, le chirurgien militaire français prit le risque de m'opérer sur place. Je restais trois semaines à l'hôpital, j'y ai découvert la solidarité africaine. La chambre ne désemplissait pas des visites des amis et de leurs familles. L'infirmière dut intervenir. Pourtant, lorsqu'ils étaient 7 ou 8 dans la chambre, on ne les entendait pas, assis par terre ils me veillaient en silence comme leur frère. J'ai eu alors un ami, ancien ouvrier, qui fut particulièrement dévoué. Il n'a pas hésité à laisser sa famille la nuit, malgré les troubles, pour me veiller. Il repartait à 5h 30 le matin pour aller à son travail. Je le réveillais à chaque instant, tellement je souffrais. A deux reprises, il a dû aller chercher la soeur infirmière en pleine nuit à 2 km avec les risques de rencontrer des patrouilles qui tiraient alors sur tout ce qui bougeait. Le dévouement de ce garçon est resté pour moi un mystère.

En cette occasion, même mes ouvriers ont été solidaires ! A cette époque je construisais une église. Il avait été décidé d'interrompre le chantier, mais une délégation d'ouvriers est venue me visiter et ils me dirent : " Frère, tu es très malade, mais t'en fais pas. Pour le travail, on a très bien compris ce

que tu nous as dit et on fera comme si tu étais là. T'en fais pas tout va très bien marcher ". Et en effet ils ont bien réussi à monter la charpente et à poser la toiture. Ils sont venus ensuite tout fiers, me dire : " Tu vois, on a réussi, tu peux te reposer, le travail s'est bien passé " .

Si je fus si bien entouré, c'est probablement parce que mes relations avec eux étaient celles d'un frère attentif à leur vie. Si j'avais été un simple employeur, ils ne m'auraient pas témoigné autant de sympathie. J'étais vraiment leur frère.

*fr. Marc Faucheron*

### **Être diacre ?**

Dans les années 65-70, après le Concile, nous étions une dizaine de jeunes frères qui réfléchissaient sur les suites à donner à ce que l'on appelait les sessions de formation pour frères laïcs. Ces jeunes frères découvraient les textes conciliaires ainsi que leur vie franciscaine.

Nous nous sommes posé la question : pourquoi saint François refusa le sacerdoce et accepta le diaconat. Dans le prolongement de cette réflexion, plusieurs frères demandèrent le diaconat permanent rétabli par le Concile. Les Provinciaux de l'époque approuvèrent cette réflexion et l'accompagnèrent même, nous demandant de prendre patience en continuant à réfléchir et à nous former en Théologie, en Exégèse et autres.

Après la fin des sessions de formation " spécifiques " pour frères laïcs, certains frères du groupe demandèrent le sacerdoce en restant dans l'Ordre, deux devinrent prêtres séculiers. J'aurais pu accepter le sacerdoce que plusieurs fois on m'a proposé, mais il m'a semblé (à tort sans doute) que j'aurais trahi toute cette réflexion que nous avions " creusé " avec plusieurs frères sur la minorité et le service des plus pauvres. Nous étions jeunes et nous croyions à " l'utopie " franciscaine.

Aujourd'hui j'ai quelque fois le sentiment d'avoir raté quelque chose...  
Mais la route de la Résurrection passe par la Croix !

*fr. Bruno Palluat*

### **Les risques du métier de quêteur**

En 1930, j'étais tisserand à Cholet. Je rêvais d'entrer à la Trappe, car j'aimais la solitude et la méditation.

La mission prêchée par les capucins m'a fait changer de direction. C'est le Père Robert qui me reçut au postulat, puis au noviciat du Mans. J'ai gardé un excellent souvenir de ces deux premières années.

Puis ce fut la guerre, et l'Allemagne, comme prisonnier. Mon apostolat consistait surtout dans la prière. Je n'oubliais jamais l'office des Pater.

Rentré en France en 1945, les supérieurs m'ont demandé de faire la quête. J'ai été frère quêteur, à Dinard d'abord, puis au couvent de Cambrai, passant de porte en porte, je sollicitais la générosité des bienfaiteurs pour nos missions.

J'ai été quêteur pendant 27 ans. J'aimais ce travail, car il me rapprochait de la vie de Notre Père saint François. Il y avait des moments difficiles, mais la Divine Providence a toujours veillé sur moi.

Je n'ai jamais su raconter des histoires... En voilà une quand même : Je couchais chez un curé très aimable. Le soir il me dit : " Demain, ma gouvernante et moi, nous partons en voyage. Vous resterez seul au presbytère. Quand vous aurez pris votre petit déjeuner, avant de partir, fermez les volets, fermez la porte à clef et mettez la clef dans la boîte aux lettres ".

J'ai fait comme il me l'avait demandé, mais à peine avais-je glissé la clef dans la boîte aux lettres... Je me suis dit : " Mon Solex est resté à l'intérieur ".

J'ai eu beau faire... impossible de rattraper la clef. Alors je suis parti, en faisant de l'auto-stop, visiter d'autres paroisses des environs.

Le soir, je suis revenu, le curé était de retour. J'ai pu reprendre mon engin, sans rien dire et de nuit j'ai repris la route de Cambrai.

*fr. Roch Bellanger*

### **Le parcours d'un mage**

Le 5 janvier 1929 j'arrivais au Mans pour rentrer au noviciat. Sur le quai de la gare, j'aperçois deux capucins qui se chargent de mes petits bagages. A mon arrivée, le P. Robert vient m'accueillir : quelques mots sous le cloître. Il faisait froid et je regardais les pieds-nus des frères. On me conduisit à ma cellule, sur la table une croix, un livre de prière. J'enlève mon manteau et sors un paquet de cigarettes. Le frère maître me dit : " Ici on ne fume pas, je prends votre paquet et je le donnerai à un pauvre ". Réception en forme de douche froide.

Enfin la vie commence. A minuit, réveil pour la prière pendant une heure. C'est long ; peu importe, il faut se laisser mouler... Après on se recouche, mais à 5 h pour la toilette, puis l'oraison pendant une heure, à genoux, sans appui, j'ai trouvé cela vraiment épuisant. Je ne savais que dire au bon Dieu. Pour m'encourager j'ai pensé à la petite Thérèse de Lisieux qui, découragée pendant l'oraison, comptait les clous des chaussures de la mère abbesse. Mais je ne pouvais même pas faire cela : les frères étaient pieds nus ! Doucement, cependant, le calme est venu. Le P. Robert me tranquillisa en me disant que c'était l'épreuve de tout débutant.

Je commençais à me mettre en route comme les autres frères. Je fus chargé de la lessive. Le lundi, dès le matin, je chauffais la grande lessiveuse et l'après-midi deux autres frères me rejoignaient. Nous tournions et retournions le linge en récitant des " Mon doux Jésus, miséricorde ". Voilà qu'à 18 h la

cloche sonne. On laisse tout et on s'en va. Je tire les braises du fourneau que je jette dans la brouette rapidement.

Le lendemain matin après le petit déjeuner (café et pain sec) quelle ne fut pas ma surprise : il n'y avait plus de brouette, il ne restait que quelques ferrures et le cercle de la roue. Je me rends tout déconfit chez le P. Robert, avec le reste de la roue : " Je crois que je n'ai pas la vocation, voilà ce qui reste de la brouette de la lessive ", " ce n'est rien, frère, ça ira mieux demain ". Le noviciat se passe avec beaucoup d'autres épreuves.

Après mes années au Mans, on m'envoie à Dinard comme portier. Je n'ai pas fait merveille. J'étais en même temps chargé du linge de la communauté. Je me rappelle qu'un jour, un frère m'apporta son pantalon à réparer : n'ayant pas trop l'habitude de la machine, je m'aperçus que j'avais cousu les deux jambes ensemble !

Deux ans se passent, le Frère Provincial me désigne alors comme quêteur dans les Côtes d'Armor. J'en fus bouleversé : moi, quêteur, timide comme je suis ! Pendant plusieurs nuits je ne dormais plus ! Je consultais mon confesseur : " il faut accepter, le bon Dieu, la Vierge et saint François vous aideront sur la route ". Je partis donc un peu reconforté. Me voilà donc sur les routes allant à pied avec ma petite besace. Les gens étaient agréables mais surpris de voir un moine venir frapper chez eux. Les débuts furent laborieux. J'avais le temps de regarder la nature, mais ma besace ne se remplissait guère. Un soir, après une journée dans une commune de campagne sans manger, je rentre chez une dame qui me dit : " Je suis heureuse de recevoir un capucin, je suis tertiaire de saint François, asseyez-vous, je vous prépare un bon café ". Je m'assois et je m'endors écrasé de fatigue et de faim. La dame revient avec son café, me trouvant endormi, elle s'installe pour tricoter, attendant mon réveil. Au bout d'une heure je repris mes esprits, confus. Elle me dit : " Vous êtes fatigué et je vous ai laissé dormir, maintenant vous allez manger et prendre un bon café chaud, et je vous donnerai une offrande pour vos frères ". J'ai découvert ainsi la famille franciscaine.

Je continuais ma route en des chemins divers, mais le Seigneur n'abandonna jamais son compagnon de voyage. Il était toujours là et me donnait sa paix et sa joie. Mais je découvrais chez les personnes que je visitais des souffrances et des épreuves cachées que je portais devant le Seigneur. C'est pour cela que je changeais de façon de faire la quête. En allant de porte en porte de découvrais de telles misères que les quelques sous que je recevais d'un côté je le donnais de l'autre. Les supérieurs, eux, trouvaient que je ne rapportais pas assez à la maison. Je n'étais pas fait pour la quête, même si je l'ai assumée pendant 14 ans. J'étais trop sensible à la misère. Un jour j'ai vu un prêtre, un professeur de maths. Il me reçut très cordialement, il n'avait aucun contact avec ses paroissiens. Je fis ma tournée, je présentais des cartes de notre mission des Indes, cela touchait les gens. Je leur dis : " Je suis descendu chez votre recteur, il vit dans la pauvreté ". Ils me donnèrent pour lui des sardines, du pâté, des pâtes, du fromage... " Il est gentil, mais il ne parle à personne ".

En récitant quelques " Ave " je passe dans un autre patelin où le curé me reçoit très bien. Il me dit : " Inutile de faire la quête, les gens ont leur bourse fermée. Je vous reçois ce soir et demain je vous conduirai sur la route de la commune voisine ". Je le remerciais, mais dans ma tête j'avais l'intention de voir le notaire dont je connaissais la famille. Aussi le lendemain matin, comme prévu, après un bon petit déjeuner, nous voilà partis sur la route de la commune où je devais me rendre. Je remerciais le recteur qui me remit une petite offrande. Mais dès qu'il se fut éloigné, je pris un petit chemin de traverse pour retourner au bourg. Le prêtre m'avait dit qu'il avait une sépulture à faire. J'arrive chez le notaire, je sonne. La bonne me dit : " C'est le jour des prêtres ! Le recteur vient d'arriver ". " Ne parle pas de moi, je vais faire un tour dans le jardin ". Mais par les fenêtres du bureau, le notaire m'aperçut : " Tiens, j'aperçois un frère capucin que je connais ". " Moi aussi, dit le recteur, il a même passé la nuit chez moi, je l'ai déposé tout à l'heure sur la route et le voilà ici ! " " Je ne suis pas surpris, c'est un de mes amis ", dit le notaire !

Puis vint le changement de ma vie. Je fus nommé à l'essai comme cuisinier au couvent de la rue Molitor à Paris. Je ne sais pas si j'ai accompli des merveilles, mais j'y suis resté 39 ans ! J'avais comme travail la cuisine, l'entretien, les courses, la porterie à certaines heures.



Tous les jours à 16 h, c'était l'heure de la distribution pour les pauvres, une vingtaine tous les jours. J'ai toujours eu un faible pour ces pauvres gens. Je me rappelle entre autres un ancien marin du Guilvinec, qui venait tous les jours, un peu râleur comme beaucoup de marins. Mais un grand coeur, après la distribution, il venait sonner : " Frère, donne-moi un balai, je vais balayer le couloir, ces gars-là mangent comme des cochons, quand j'étais dans la marine je nettoyait le pont, il faut que ça reluise ". " Tiens, Sirocco, un petit supplément pour ton travail. " Un après-midi vers 2 h, Sirocco arrive : " Frère, me dit-il, je ne veux pas de pain, je suis à bout de souffle, je ne tiens plus sur mes jambes, si vous pouviez m'envoyer un père pour me confesser parce que là-bas il faut être propre. Je ne peux pas me mettre à genoux. " " Cela n'a pas d'importance ". J'appelle un breton pour le confesser. Quelques instants après il vient me dire au revoir. Je l'ai pris dans mes bras : " Je suis heureux, demain je serais mort, prie Dieu pour moi. " Deux jours après j'apprenais sa mort par ses copains. Voilà l'oraison funèbre de ses copains : " Sirocco, c'était un bon copain, un homme de coeur, il donnait tout ce qu'il pouvait sans compter. Sa pension il la partageait avec nous ". C'était un homme droit et généreux.

Le mage est toujours en route

*fr. Melchior Noël*

### **Dans les Pompes Funèbres**

Au début de l'après-noviciat, et après quelques mois de chômage, je me suis fait embaucher comme " porteur " dans une entreprise de Pompes Funèbres. Et je suis resté croque-mort pendant deux ans et demi. Auparavant, le métier que j'avais exercé le plus longtemps avait été celui d'enseignant. Évidemment, ma nouvelle clientèle était moins turbulente et jamais ne redoublait... Cependant, c'était renoncer (au moins provisoirement) à un

statut social médiocre, mais satisfaisant, pour un autre que je trouvais moins intéressant. Je m'en suis aperçu dès le premier instant, au regard inquiet de la jolie employée de l'ANPE, quand je lui ai dit que j'acceptais cette offre de travail. Mais je dois dire que j'avais eu le temps de me préparer à un changement de ce genre durant le noviciat, surtout, je crois, grâce au climat de liberté spirituelle qui y régnait.

Mes souvenirs ? C'est le Noël du Comité d'Établissement, dans la salle des cercueils, mal cachés par des tentures dont je vous laisse deviner les couleurs, avec les bonnes bouteilles posées sur des boîtes à ossements. C'est le contremaître, content de me montrer de près une urne funéraire, qui me dit : " Attention, il y a quelqu'un ! " (la profession est philosophante, et au plus haut point). C'est le directeur, qui au début d'une réunion du Comité d'Établissement, montre le plus sérieusement du monde les photos de son dernier voyage : chacun peut voir sa tête entre celles de deux dromadaires, et il n'y a qu'eux qui rigolent... Je me rappelle d'une paroisse peu goûtée parce que le curé était extrêmement véloce (record diocésain pour la brièveté de l'absoute), alors qu'à côté le mastroquet était très lent à servir le " canon ". D'un collègue étrange, licencié après qu'on l'ait surpris sur le toit de sa maison, en uniforme de service, avec la casquette. Du jour où dans un cimetière, un collègue a failli lâcher le cercueil, quand, tout d'un coup, derrière lui, le prêtre (arménien) a entonné avec une voix de tonnerre les prières de circonstance.

J'étais avec des hommes fort sensibles (malgré les apparences) très simples, peu équipés pour pratiquer l'hypocrisie. Souvent, ils provenaient de milieux très pauvres et avaient eu une vie extrêmement dure. J'ai admiré leur courage - tenir le coup malgré tout - leur fierté, et leur sagesse. Ils savaient se montrer attentifs aux pauvres et aux faibles. Plusieurs m'ont offert leur amitié, et c'est un beau cadeau.

Je ne veux pas idéaliser. Il y avait aussi la déchéance morale, les étroitesse de l'esprit, la vulgarité, la complicité avec la misère. Combien de problèmes, y compris de problèmes de justice sociale, de formation, dans l'entreprise, ont été dissous dans l'alcool (à l'époque, fléau dans l'entreprise) !

Seul les chefs avaient le droit de parler avec les familles. Un entrepreneur de Pompes Funèbres avait ainsi reçu le surnom de “ la-mort-n'existe-pas ”, après qu'on l'ait entendu tenir ce propos, la voix brisée (et le portefeuille gonflé), à une veuve éplorée. Toujours avoir affaire avec la mort : personnellement, je redoutais surtout d'avoir à faire des “ mises en bière ”. En même temps, quand nous entrions dans une maison, à l'occasion de funérailles, j'avais l'impression que tout, même les objets les plus pauvres, s'était mis à signifier la mystérieuse grandeur d'une existence humaine, qui pourtant jamais n'entrerait dans l'histoire. A ce moment-là, nous étions fiers d'être hommes.

Quand ce temps s'acheva, je fus soulagé. Beaucoup, autour de moi, furent rassurés : j'allais enfin m'adonner à un travail recommandable et, surtout, plus utile. Mais enfin ! Nous sortons péniblement de trois siècles où même Dieu était prié de se rendre utile, sans que l'on s'interroge jamais sur l'utilité de l'utilité... Si chez nous on revêt l'habit (de capucin, j'entends) au sortir du noviciat, c'est parce que dès le lendemain l'on apprend que notre vie de frère n'est pas un habit que l'on revêt, elle n'est pas un métier, une fonction, ou une utilité. Le petit changement de situation que j'ai eu à vivre m'a fait découvrir cela. En ce sens, ce n'était pas inutile... Ce n'est pas non plus sans relation avec le fait que je sois un frère laïc.

*fr. Dominique Lebon*

### **La joie d'être utile**

Après 10 ans passés comme cuisinier au couvent de Strasbourg, je suis parti à Madagascar. J'étais nommé à Nosy-Bé, une île appelée aussi le petit paradis de Madagascar. Mon poste était là et je partageais la vie de 3 frères prêtres capucins qui s'occupaient de la pastorale de toute l'île et des îles avoisinantes. J'y ai découvert une vie complètement différente de la vie de nos couvents de France. Là, pas de différence entre les frères prêtres et les frères

laïcs, pas de discrimination, nous étions tous à la même enseigne. Cela a duré pendant les 28 années passées à Madagascar.

Je devais me rendre une fois par semaine sur une petite île appelée Nosy-Komba, l'île aux singes à 3/4 d'heure de Nosy-Bé, et cela sur la vedette à moteur de la Mission, pour m'occuper de notre concession où l'on cultivait puis distillait des plantes à parfum appelées Ylang-Ylang dont nous extrayions l'huile essentielle, concentré très parfumé que nous exportions ensuite sur Grasse capitale des parfums.

Nous avions là une petite entreprise employant une trentaine d'ouvriers, dirigés par un contremaître. Deux fois par semaine, les femmes et les enfants venaient cueillir les fleurs qui étaient distillées dans 5 alambics. Le travail était intéressant et procurait à la population de quoi vivre normalement.

Pour venir sur cette île, il fallait traverser un bras de mer, ce qui était agréable par beau temps et mer calme. Mais il m'est arrivé de traverser par un temps de cyclone avec d'énormes creux de 5 mètres. Ce jour-là j'ai vraiment eu peur et j'ai récité des oraisons jaculatoires plus qu'aucun autre jour de ma vie. Le bateau ressemblait à une coquille de noix ballottée par les flots.

Pendant les loisirs, la plongée sous-marine nous permettait de découvrir les merveilles de Dieu dans les fonds coralliens où des myriades de poissons multicolores nous charmaient par leurs ébats désordonnés et nous faisaient chanter les splendeurs de Dieu. Il y avait aussi sur cette île énormément de lémuriens. Ils étaient très familiers et j'avais réussi à les apprivoiser. Ils venaient manger dans ma main des bananes dont ils étaient friands. Je suis resté là 11 ans puis j'ai laissé la place à des frères malgaches. De là je suis parti en pèlerin et étranger comme nous y invite saint François, pour exercer le service de l'économat et du ravitaillement. Cela me mit en contact avec les pauvres et me permit de leur venir en aide.

J'ai découvert, dans mes dernières années de présence, la grande misère, surtout celle des enfants couverts de guenilles. De mes yeux je les ai vus la nuit fouiller dans les poubelles de la ville, disputant aux rats la nourriture qu'ils y trouvaient...

J'ai trouvé là mon plein épanouissement, la joie d'être utile et de vivre en vrai frère mineur capucin.

*fr. Théophane Cavelius*

### **La rencontre du pauvre**

Le frère est (supposé) entré dans une " expérience fondatrice de mort-résurrection " à la suite du Christ selon un modèle particulier. Celui-ci détermine l'esprit de minorité qui fait notre " génie " et il s'agit de durer. Concrètement, le frère est invité à vivre ce qu'on nomme brutalement " le baiser au lépreux ". En fait, dans la cohérence du mouvement d'abandon amorcé au noviciat, il serait préférable de souligner sa dimension " passive ". Le frère quitte ses certitudes pour se laisser embrasser par les " lépreux ", les petits, les exclus... en s'en rendant proche. Je quitte ici la théorie pour recourir à mon expérience passée.

Sorti du noviciat, j'ai été nommé en mai 1986 à la fraternité de Grenoble. J'ai suivi une formation de maçon dans un Centre d'apprentissage et je trouvais facilement du travail dans un secteur peu touché par la crise. J'ai rejoint une petite entreprise occupée à la construction d'un " théâtre de verdure ". Le patron, son fils Martin et un ouvrier marocain Mohammed constituaient l'équipe. Peu expérimenté, on m'a confié les tâches secondaires. Les journées furent mouvementées...

Dès mon arrivée sur le chantier, le bruit infernal de la bétonnière me tirait définitivement de mon sommeil. Pelletant avec rage le tas de gravier, je maudissais intérieurement la machine qui imposait son rythme. Heureusement, Martin était là. Observant son mouvement précis et régulier, je trouvais la force de vaincre mes impressions devant cette froide mécanique. Peu bavards

l'un et l'autre, notre dialogue se limitait à quelques propos sur le temps ou l'actualité. Il était passionné de voitures. J'essayais de le provoquer sur ce chapitre, laissant entendre mon intérêt. J'ai vite découvert que notre seule présence liée à la "machine infernale" nous rapprochait l'un de l'autre. Je redoublais d'ardeur pour lui montrer ma bonne volonté et gagner sa confiance. C'était normal, je n'étais pas embauché pour lui raconter ma vie.

Le patron venait chercher le béton avec son tracteur et l'amenait un peu plus loin à Mohammed qui le coulait dans les coffrages installés la veille. J'étais heureux d'avoir ma place dans l'équipe et d'apporter ma contribution à l'ouvrage. Mais j'attendais avec impatience le signe du patron nous commandant la dernière "gâchée" pour pouvoir souffler un peu. Au signal convenu ("laisse béton"), on savourait un court moment de repos avant d'aller rejoindre les deux autres. Ensemble il fallait répartir le béton sur toute la surface du coffrage. Je m'en remettais au coup d'oeil des collègues, habitués à déceler les points faibles. Quand le travail était accompli, les visages se détendaient et les plaisanteries commençaient à se dire. J'ai toujours admiré le patron qui prévoyait justement le travail pour le temps dont on disposait.

A midi, Mohammed et moi restions sur le chantier pour prendre notre repas. A l'abri dans un coin du bâtiment, on installait rituellement une table de fortune. Bien assis, chacun mangeait alors avec appétit le contenu de sa gamelle. C'était un temps privilégié. D'un naturel expansif, Mohammed me racontait les moments importants de sa vie, son arrivée en France, sa recherche de travail et ses difficultés à se trouver seul en pays étranger. Il me parlait avec passion de sa femme et de ses quatre enfants restés au Maroc, de son impatience à les rejoindre aux prochains congés. Il me questionnait sur mon célibat, refusant d'admettre ce qui pour lui était une mutilation. Je n'insistais pas beaucoup, laissant résonner en moi ces paroles de l'Évangile : " Qui peut comprendre, qu'il comprenne ! "

Durant les quelques instants de sieste qu'il s'accordait, je pensais parfois à cet écart apparent entre nos deux cultures et à la difficulté d'établir une

relation humaine. Je savais bien que le travail de l'après-midi allait encore abolir cette distance, mais quand même, l'autre demeurera toujours mystère profond et irréductible. Le carillon d'une église proche nous rappelait à l'ordre. Limitant rêveries et méditations, nous regagnions alors notre poste de travail.

Souvent l'après-midi, le patron et son fils étaient retenus par un autre chantier. Seuls, nous préparions le coffrage du lendemain et assurions quelques finitions. Mohammed était le chef et commandait avec plaisir : " Benoît, apporte ceci... Benoît, fais cela ! ". Consciencieux, il avait à coeur de travailler efficacement. Il ponctuait mes erreurs d'éclats de voix. Généreux aussi, il m'offrait cigarettes et gâteaux. Quand le temps le permettait, il s'appliquait à m'enseigner les petits " trucs " du métier et s'avérait un fin pédagogue.

Le soir venu, il me reconduisait en voiture à la fraternité. Mais, était-ce par discrétion ? Il se refusait toujours à venir boire un verre. Une chaude poignée de mains remplaçait tout discours. Seul le sempiternel " à demain " me rappelait cette fidélité que j'avais choisie. A la prière avec les frères, je faisais peu d'efforts pour accorder ma voix aux leurs. Mon dos cassé, mes mains meurtries rendaient un son plus juste. Souvent, je n'en pouvais plus...

Voilà mon expérience, mais il y en a de multiples autres. Certains frères travaillent dans des associations caritatives, dans des foyers pour personnes âgées... et jusque dans une entreprise de pompes funèbres. Un frère aîné s'est plu à me rappeler le spécifique de cette étape : " se laisser faire ". Facile à dire...

*fr. Benoît Lhote*

### **Retraites contemplatives à Irdning**

Dans notre petit et ancien couvent d'Irdning, nous sommes une communauté de cinq capucins. Nous y proposons des "Jours de silence" et des

“Retraites contemplatives”, au cours desquelles nous accompagnons les participants dans de longs et intenses temps de silence et de simple présence à Dieu.

C’est en 1988 que j’eus, pour la première fois, l’occasion de participer, en Allemagne, à des retraites contemplatives données par le P. Franz Jalics, s.j. Cette forme de prière m’a grandement intéressé - je sentais, en effet, que j’avais trouvé là ce que je cherchais depuis longtemps. A partir de ce moment, ce chemin ne m’a plus lâché, et je suis devenu un élève dans cette forme de prière. Avec la bénédiction de mes Supérieurs, je pus participer deux fois par an à de telles retraites. Il en résulta que je fus autorisé aussi à suivre, à Vienne, chez les jésuites, le cours de deux ans pour directeurs de retraites. D’autre part, en même temps, le désir de faire à nouveau de notre couvent une vraie maison de prière ne cessait de croître. C’est ainsi que, depuis 1985 déjà, nous l’avons ouvert pour offrir la possibilité d’expériences temporaires de vie religieuse conventuelle. Je constate toutefois que, lors des retraites contemplatives, l’approfondissement spirituel est bien plus grand.

Depuis 1993, il m’est donc possible d’offrir ici, dans notre couvent, de telles retraites - avec la bénédiction du P. Franz Jalics et celle de mon Provincial. Depuis un an, Fr. Wolfgang Thienen, de la Province du Tyrol, m’a rejoint. Lui aussi connaît ce chemin et accompagne, en liaison avec moi, les participants. C’est un témoignage important de collaboration fraternelle au niveau des personnes, et aussi de collaboration concrète entre les deux Provinces autrichiennes.

Jusqu’ici nous avons pu organiser plus de trente cours - et, même sans publicité, la demande ne faisant que croître. Les personnes qui viennent à nous sont poussées par le profond désir d’une union toute simple et immédiate avec Dieu, en pleine vie. Pour la plupart, ce sont des gens relativement jeunes, femmes et hommes aux professions plus variées, y compris des religieux et des prêtres.

Le chemin que nous suivons est simple mais pas facile. Tout ce qui, extérieurement, pourrait faire diversion est supprimé : pas de paroles, pas de



livres, pas de musique... C'est comme si l'on partait, sans rien, dans le désert ou en ermitage. La prise de conscience de vivre le "moment présent" est un apprentissage essentiel. Faire l'exercice de la présence à soi-même ne nécessite pas de technique spéciale, il s'agit de demeurer simplement dans l'attitude du "veilleur" (être des éveillés). La nature et la position assise favorisent ce moment de recueillement silencieux et méditatif. En effet, 4 à 8 heures par jours, nous sommes là, assis ; et cela 9 jours durant. Parvenus à cette prise de conscience du présent, nous nous abandonnons à la puissance du nom de Jésus-Christ. Il s'agit donc, en même temps, d'une mise en pratique de la prière de Jésus ou de la prière du coeur.

Dans la mesure où notre prise de conscience s'approfondit et s'accroît et où notre contemplation devient simple regard, nous expérimentons toujours plus profondément et plus vivement la présence de Dieu, en nous et en tout ce qui vit. Et alors, les paroles de Jésus : "Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps" (Mt 28, 20) ne sont plus seulement une promesse, mais deviennent une expérience vécue.

C'est merveilleux de voir comment Dieu agit en ceux et celles qui s'ouvrent à son action. Alors, bien des souffrances disparaissent et beaucoup de guérisons se produisent.

Ce chemin de contemplation, uni à la prière de Jésus, n'est pas le seul chemin vers le salut ; il y a beaucoup de chemins - et celui-là en est un parmi d'autres. De plus, ce chemin n'a rien d'exotique ; il se trouve être, au contraire, en profonde harmonie et affinité avec notre tradition capucine.

Je suis un frère laïc, âgé de 42 ans, depuis 16 ans dans l'Ordre. Durant ces années, j'ai occupé bien des postes : jardinier, auxiliaire, cuisinier, aumônier de jeunesse, etc. Ma fonction actuelle de responsable de retraites, je ne l'ai pas sollicitée. Je ne ressens pas cela comme quelque chose qui va de soi. Je sais, au contraire, que tout est donné...

Plein de reconnaissance, je ne puis que m'en étonner.

*fr. Rudolf Leichtfried (Vienne, Autriche)*

## Une expérience de travail “ décapante ”...

Hier...

Avant de parler de mon engagement dans le monde du travail, je voudrais faire cette remarque : si je suis entré chez les Capucins, c'est à cause de la célèbre phrase du Testament de saint François, suite à sa rencontre avec les lépreux : “ je les soignais de tout mon coeur, et en retour ce qui m'avait semblé si amer, s'était changé pour moi en douceur pour l'esprit et pour le corps ”. Je désirais de tout mon coeur passer moi-même par cette expérience spirituelle. Aussi entrer chez les religieux franciscains voulait dire vivre dans un cadre résolument ouvert sur le monde, et plus particulièrement sur ceux que la société rejette. Et cela m'a été permis du fait que, mis à part le noviciat et le temps des études qui sont forcément en recul par rapport à la société, j'ai toujours vécu dans les petites fraternités insérées en milieu défavorisé. Tous les frères, prêtres comme laïcs, participent sans distinction, à l'animation de la liturgie, à l'accueil et aux tâches quotidiennes (cuisine, ménage). Ce qui permettait à chacun d'avoir un engagement à l'extérieur sans enfermer un seul frère dans telle ou telle fonction pour l'entretien de la fraternité.

Aussi, après le noviciat, je suis allé travailler durant 3 ans dans une entreprise de nettoyage industriel. Je faisais partie d'une équipe dite “ d'intervention rapide ”. C'est-à-dire : chaque fois qu'un chantier s'ouvrait, c'était pour nous y envoyer. C'est ainsi que j'ai nettoyé de grosses entreprises spécialisées dans la mécanique, des sucreries, des boulangeries dont on revenait blanc de farine, des garages où s'était déclaré un incendie dont nous sortions noirs de fumée, des restaurants, des étages entiers de supermarchés, des services d'hôpitaux et même notre ancien couvent transformé en bureaux de l'A.N.P.E. ... C'était un travail très dur qui exigeait de la résistance, essentiellement à cause d'un emploi du temps incertain. On nous

demandait de travailler de jour ainsi que de nuit et on nous prévenait seulement la veille de l'heure à laquelle nous commençons le matin. Il m'était difficile de prévoir quoi que ce soit à l'avance ; je vivais au jour le jour. De plus il m'arrivait de quitter la fraternité alors que les frères dormaient et d'y retourner une fois que les frères se réveillaient. Ce qui veut dire que par moments, j'avais très peu de temps à donner à la fraternité. Cependant, c'est à travers ces multiples obstacles qu'il m'a été donné de vivre une expérience irremplaçable. J'écris exprès : il m'a été donné, parce que ce fut une expérience qui m'a dépassé et qui m'a complètement retourné. Elle m'aide encore dans ma conversion. Au début, en effet, je suis entré dans cette entreprise parce que j'avais un compte à régler avec moi-même. Avant le noviciat j'ai été au chômage durant 2 ans, et à la fin, je me demandais si j'étais capable de travailler en entreprise. Avec ce travail, je me suis prouvé le contraire. Mais plus je durais, plus j'en tirais orgueil du fait que des jeunes frères ou autres, m'avaient avoué qu'eux-mêmes ne pouvaient pas (et ne voulaient pas) suivre ce rythme. Cela dura jusqu'au jour où moi-même je devais " craquer ". Mais en même temps je ne désirais pas quitter mes camarades de travail car je me disais que cet abandon irait à l'encontre de Celui qui était au coeur de ma foi : Christ, qui de Dieu s'est fait homme et proche des pauvres. Il y eut alors une totale remise en cause en mon for intérieur qui, petit à petit, m'a amené à devenir solidaire de ce monde de nettoyage alors qu'au début il m'était étranger et difficile à supporter. Non seulement je tenais le coup, mais je me sentais heureux de cet engagement, malgré les conditions très dures. C'est alors que j'entrais en relation avec le syndicat C.G.T. Grâce à cette relation, nous obtenions la totalité de nos congés payés (quand je suis entré, les personnes de mon équipe ne pensaient pas prendre des vacances. Ils préféraient quitter l'entreprise, nous étions en 1986). De plus nos heures de nuit (de 22h à 5h) étaient payées à 100% comme le prévoyait la loi, et non plus à 25%.

Si je me suis étendu sur cette aventure, c'est parce que pour moi, le travail chez un frère mineur capucin, est ainsi un lieu de conversion qui nous ancre davantage à la suite du Christ incarné. Nous sommes loin d'une

expérience intéressante comme je l'ai entendu dire et délibérément je me situais à l'opposé d'une promotion sociale qui m'éloignait d'une proximité des pauvres.

Je devais quitter l'entreprise pour commencer des études théologiques. Cependant j'étais habité par la question suivante : comment, avec le chômage croissant rejoindre les réseaux fréquentés par les non-salariés, tout en restant salarié ? Pour moi il y avait incompatibilité surtout si je ne recherchais pas une quelconque responsabilité d'encadrement. Aussi, je ne devais plus accorder une priorité absolue à un engagement à travers un travail salarial.

Aujourd'hui...

Actuellement, je vis dans une petite fraternité insérée dans le monde des Z.U.P., à Saint-Etienne. Toujours avec les mêmes règles décrites plus haut qui font que nous sommes tous mis sur le même pied d'égalité et que nous avons chacun des engagements divers à l'extérieur.

C'est ici que je dois parler de mon engagement dans ce qu'on appelle la pastorale des Z.U.P. Cette pastorale qui se cherche, vu que c'est nouveau dans l'Église, est issue dans sa grande majorité de la mission ouvrière à laquelle elle est rattachée. Son terrain d'apostolat : les quartiers défavorisés du centre ville, et surtout les cités où sont envoyées les familles françaises pauvres au milieu de la grande masse des immigrés. Elle s'est donné deux priorités : rejoindre, d'une part, les familles là où elles sont et créer un réseau de solidarité. Constituer, d'autre part, un début de dialogue avec les autres religions, principalement avec les musulmans plus nombreux que les bouddhistes. Pour atteindre ces buts, la pastorale a fait appel à des chrétien(ne)s, religieux(SES) qui habitent dans les cités et qui travaillent avec des prêtres dont la paroisse se situe au milieu de ces quartiers.

Pour revenir à la première priorité, le premier geste à opérer consiste à aller sonner à la porte des gens, ce qui me demande personnellement un effort pour quitter ce qui me conforte : la fraternité, les habitudes, etc. Mais je me dis :

n'est-ce pas quelque part rejoindre ce mouvement de tant des frères quêteurs qui étaient en contact avec le monde très éloigné de l'Église comme ici ? Et puis je ne suis pas le seul, les sectes font de même. Une fois la relation établie et la confiance donnée par ces familles qui, et j'insiste là-dessus, s'enfoncent actuellement dans la pauvreté, il y a tout un travail de mise en relation à effectuer. Il s'agit d'abord de "créer un lien" entre les familles, ensuite de les engager auprès des associations pouvant solutionner leurs problèmes, et enfin d'avertir les dirigeants de la société, ne serait-ce que pour leur rappeler leur "devoir de solidarité". C'est dans cet esprit que des femmes accompagnées de responsables de la pastorale ont rencontré l'adjoint au maire chargé des quartiers à risques. Elles ont été ensuite interviewées par la radio locale chrétienne.

Sur le plan ecclésial, le travail se fait sur deux niveaux : d'une part rassembler les familles quartier par quartier autour des grandes fêtes religieuses : Noël, Pâques et quelquefois Pentecôte. Ces rencontres peuvent être prolongées par une préparation au baptême d'enfants, voire d'adolescents, leur seul lien avec la paroisse, avec les enterrements. D'autre part provoquer deux fois par an un rassemblement inter-quartiers. Le premier rassemblement a lieu au printemps pour une journée de récollection. Elle se déroule autour d'une réflexion sur la vie des personnes à partir de la Parole de Dieu, elle est suivie d'une cérémonie souvent présidée par notre évêque et conclue par une grande fête. Le second en été, est une sortie dans la nature, la seule pour la plupart des familles qui restent cantonnées dans leurs cités durant les périodes de vacances.

Est-ce qu'un jour cette pastorale avec les familles qu'elle accompagne se mettra en relation avec d'autres mouvements d'Église ? C'est ce que nous espérons, mais déjà une amorce a été faite avec le catéchuménat à propos de la préparation au baptême. Des liens ont été tissés avec la J.O.C., mais ils restent très fragiles.

Le deuxième grand défi qu'essaie de relever la pastorale des Z.U.P. est la rencontre avec les autres religions. J'en parlerai peu du fait que j'y participe d'assez loin. Principalement parce que les familles françaises avec qui suis en relation, ne sont pas prêtes à ce genre de rencontre. Au contraire, elles cherchent des espaces bien à elles pour pouvoir s'exprimer. Aussi s'impliquer et avec les familles françaises et avec les familles musulmanes, c'est très difficile. En plus des relations au quotidien avec les maghrébins de la cité qui vont au delà d'un simple "bonjour, bonsoir" poli, je me contente pour le moment de participer à des rencontres islamo-chrétiennes, espérant pénétrer davantage le monde musulman. Après ? Je préfère ne pas me prononcer tant le terrain sur lequel j'avance est incertain.

En conclusion, je dirai que le travail pour un frère capucin, loin de l'enfermer dans une tâche, est un lieu important de conversion et de mission. Il doit être pris en compte, surtout s'il le met en relation avec les personnes tout autres que lui. Car alors ce travail et les engagements qui s'ensuivent le provoquent à un déplacement intérieur sans lequel il ne peut rejoindre le mouvement vécu par le Christ et qui consiste à trouver son enrichissement dans la pauvreté. Lequel enrichissement ou libération, a commencé, pour ma part, au moment où je me suis mis au service de celles et de ceux dont, au départ ma vocation, je ne désirais pas partager les conditions de vie.

*fr. Sébastien Picard*

# III - POUR UNE FRATERNITÉ ÉVANGÉLIQUE





# FRÈRES LAÏCS A TRAVERS LE MONDE

**regard critique et bienveillant...**

**sur les rapports des conférences**

*Nous nous proposons, dans ces quelques pages, de rassembler les différents rapports présentés au congrès par les dix-neuf conférences sur la situation des frères laïcs, autour de trois points d'attention :*

- le contexte socio-culturel des Conférences, leur histoire ;*
- la présence actuelle des frères laïcs, leur rôle dans l'Ordre et dans la société ;*
- les perspectives d'avenir soulignées à partir des formations proposées.*

*Ce faisant, nous n'oublions pas que cet exercice de synthèse présente des limites. Les rapports (plus de cinquante pages) ont été fortement condensés : il s'agit donc d'un acte d'interprétation, fait à partir d'un point de vue particulier... le nôtre !*

*Enfin, nous avons voulu faire part de quelques-unes de nos réflexions, suscitées par la lecture de ces rapports.*

*fr. Benoît Lhote*

## **Un héritage**

Les dix-neuf Conférences ont toutes présenté peu ou prou leur univers culturel. Le moins que l'on puisse souligner, c'est l'extrême diversité de nos sociétés.

Sans trahir, on peut rappeler le contexte du Vieux monde européen découvrant la sécularisation (née de la séparation de l'Église et de l'État, de la modernité ou de la domination des régimes marxistes). L'APEF illustre bien ce contexte éclaté et marqué par la laïcité. La lecture de son rapport peut aider à apprécier ce point de vue "superficiel". Le Nouveau monde selon qu'il est anglo-saxon, latin, africain ou asiatique offre des visages divers. Dans des pays africains, par exemple, l'émiettement ethnique renvoie à une inculturation difficile. En Asie, la mentalité religieuse de la population, selon qu'elle est dominée par l'Islam ou l'hindouisme, s'interroge davantage sur l'émergence catholique. Les pays d'Amérique du Nord, quant à eux, accueillent les religieux dans le champ libre du sacré et semblent profiter de leur investissement dans le social. Enfin, les pays d'Amérique Latine attendent de l'Église la défense du droit des pauvres.

L'Église catholique sur le vieux continent voit son action régresser dans une indifférence polie. Sous d'autres cieux, elle peut être bafouée, ignorée, crainte ou au contraire sollicitée, admirée.

Ce contexte, ici à peine évoqué, place les religieux en général et les capucins en particulier dans des situations fort diverses. Les exemples de cette "pluriformité" abondent. L'urbanisation dans certains pays est telle que les frères sont soumis aux aléas des populations marginalisées ; ailleurs, la pauvreté endémique met les frères dans un statut social envié.

Qu'il s'agisse des anciennes ou nouvelles présences, toutes sont cependant héritières d'une histoire capucine marquée par l'Europe et son élan missionnaire.

Beaucoup de Conférences se plaisent à souligner leurs jeunes ou anciennes racines. L'Éthiopie rappelle le passage des frères Agathange et Cassien au XVII<sup>e</sup>, l'Inde l'arrivée des premiers frères en 1632 à Pondichéry. Les plus anciennes implantations de l'Ordre dans les pays neufs célèbrent une présence multi-séculaire et cette fidèle référence aux "pères fondateurs" est promesse d'avenir.

Partout se pose aussi le problème d'une réelle inculturation de la vie capucine dans la société environnante. Il y a peu encore la vie quotidienne des frères reproduisait la manière de vivre des " fondateurs " européens et les frères laïcs occupaient les fonctions traditionnelles de service. D'un continent à l'autre, le même modèle dominant semblait imposer son style. L'inscription de la vie religieuse dans ces anciennes terres de mission doit encore trouver ses propres expressions pour en manifester l'extraordinaire fécondité.

Tous ces paramètres marquent la diversité de l'Ordre qu'une session d'un mois ne peut qu'effleurer.

## **Un présent**

Le nombre des frères laïcs, tel qu'il est indiqué dans les relations faites par les Conférences, ne manque pas de signification quant à l'image que donne le " groupe capucin ". Un rapide relevé des statistiques est éloquent. Ici les frères laïcs représentent 20% des frères (APEF), ailleurs dans les 7% (CCB, NEACA), ou comme en Tanzanie, 50% ! Officiellement on considère qu'un frère sur cinq est laïc. Il serait intéressant d'apprécier si ce pourcentage est stable ou non et si l'âge moyen correspond à celui de l'ensemble des frères.

Interrogés sur leurs activités présentes, les frères soulignent qu'à côté des services traditionnels rendus dans les fraternités de l'Ordre, les laïcs aujourd'hui exercent non seulement des ministères reconnus par l'Église mais des fonctions importantes dans l'Ordre ou des professions dans la société. Dans le contexte français, est-il noté, l'histoire des petites fraternités illustre bien ce déplacement : " leur émergence a fait apparaître une répartition différente des tâches (cf. APEF) ".

A titre d'exemple, tel frère laïc est professeur d'université, directeur d'un établissement scolaire ou social. Beaucoup sont responsables de fraternité, voire vicaire provincial, économiste, directeur de journal, de radio, etc. L'exercice des

activités dans la société prend deux formes : celle de remplir des fonctions de responsabilité (chef d'entreprise) ou d'animation sociale, celle au contraire de remplir d'humbles tâches. Les aptitudes reconnues sont évidemment des critères mais demeure aussi celui d'une vie " humble et soumise à tous " .

Toutefois plusieurs Conférences soulignent la difficulté de vivre un statut religieux de laïc dans l'environnement social qui est le leur. Ici un non-prêtre n'est pas considéré. Il lui manque une " plénitude " sociale : " la mentalité dominante, écrit le Liban, n'arrive pas encore à concevoir l'idée d'une vocation religieuse non cléricale parce que notre vie sociale est basée sur les apparences et le sentiment d'honneur pour être respecté. Aussi lorsque les gens nous rencontrent, ils nous souhaitent toujours d'avoir un degré cléricale plus élevé... Exemple : un évêque avec sa grande taille, sa voix forte et sa grosse voiture sera plus respecté et mieux écouté ". Ailleurs, seul le prêtre peut être perçu comme médiateur du sacré : " dans le contexte indien, les gens manifestent plus de respect à l'égard des clercs que des laïcs. " Le frère laïc peut faire l'objet de discrimination. Les anciens territoires de mission reconnaissent que la vocation à la vie laïque dans l'Ordre est relativement dépréciée ou peu comprise. " L'Église et la société tendent encore à privilégier la vocation sacerdotale et à ignorer celle de simple frère " (Éthiopie). Par contre en certains pays d'Afrique, mais est-ce à cause du statut de missionnaire, les laïcs sont souvent assimilés aux prêtres. La reconnaissance d'une forme de vie consacrée n'est pas en elle-même bien entendue (CAOC). Des espoirs sont permis mais la réalité n'est pas encore évidente. " Une fois que le frère laïc est cultivé, c'est difficile pour lui d'accepter de rester frère. " (ASMEN). Soit il demande à être ordonné prêtre ou dans le pire des cas il quitte l'Ordre ! "

On ne sent pas d'orientation fondamentale. Il semblerait qu'à l'image du " frère " au service de la communauté comme autrefois tant pour assurer son noyau stable que pour rendre les services communs succèdent deux courants, l'un porté vers les emplois qualifiant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Ordre, l'autre pour une présence au milieu des pauvres.

A cela s'ajoute une conséquence inattendue : que devient le frère prêtre plus attaché au ministère qu'à la fraternité ? En corollaire la question du diaconat permanent est posée dans quelques Conférences.

La vocation laïque dans l'Ordre semble en quête de modèle. " La diversité des engagements correspond à la diversité des frères ".

## Un avenir

C'est bien sûr le problème de la formation qui est posé. Formation initiale et continue.

Autant qu'elles se sont exprimées à ce sujet, la quasi totalité des Conférences parle de formation initiale commune pour les frères clercs et laïcs. " Nous formons un Ordre de frères ! " (CONCASAL). Cela semble admis partout. Au moins par principe pour le noviciat. Tous les candidats à notre forme de vie disposent désormais d'acquis culturels propres à leur pays. Dans leur très grande majorité ils sont disponibles à une formation spirituelle et intellectuelle identique. Mais ici ou là se pose la question de l'accueil des frères culturellement moins instruits.

Si la formation du noviciat semble donc commune à toutes les Conférences, l'après-noviciat diffère en beaucoup de lieux. " Ici, il s'agit même d'une crise, remarque-t-on, et nous manquons de formateurs pour les frères laïcs " (CECOC). La formation intellectuelle est réservée aux clercs. Et, souligne-t-on (CCB), le " problème se rencontre après le noviciat quand certains se trouvent exclus des études de philosophie ". En d'autres lieux, la formation commune aux clercs et aux laïcs se poursuit dans le respect des aptitudes de chacun (APEF). " Tous les frères sont formés ensemble durant les trois années après le noviciat. " (NACC). " On ne fait aucune distinction, aucun apartheid (PNVB). Les laïcs jusqu'à la profession perpétuelle sont dans la même maison que les clercs et partagent avec eux autant les emplois que les activités

apostoliques (CONPEVEC). Par la suite, dans certaines circonscriptions, on veille à l'acquisition de qualifications professionnelles pour les frères laïcs : mécanique, agriculture, santé, administration mais aussi pastorale (SEACA). Toutefois, note l'ASMAC, " il est de moins en moins nécessaire d'orienter les frères dans les professions du bâtiment ou de la mécanique. Il y a de nombreux artisans qui ont du mal à trouver du travail. Il est préférable de donner une formation dans un service social ou paramédical ". Dans l'initiation capucine il semble que le principe d'égalité entre les frères soit honoré, mais dans la pratique on est à la recherche d'un modèle satisfaisant.

La formation permanente peut donner lieu, quand elle est proposée, à deux options : des rendez-vous à l'usage des laïcs ou des rencontres de prêtres et de laïcs, générales ou spécifiques à des investissements particuliers " en réseaux " : monde ouvrier, communauté ecclésiale de base, insertion parmi les pauvres, prière, etc.

En beaucoup de lieux, cette proposition de formation permanente n'existe pas. " Nous sommes bien pauvres en ce domaine et même inexistants, il faut avoir le courage de le reconnaître " (ASMAC). Elle peut être aussi laissée à la discrétion de chacun. Dans certaines circonscriptions, là où les frères laïcs sont assez nombreux, des formations concrètes sont proposées : exercices spirituels, pèlerinages (CIMPCap).

### **En fin de compte...**

La lecture de ces dix-neuf relations procure le plaisir de rejoindre des frères porteurs d'un idéal si richement exprimé. L'Ordre manifeste une étonnante vitalité repérable dans les nombreuses tentatives faites ici et là pour enraciner le charisme franciscain dans le concret de l'existence. De fait, la vie semble circuler magnifiquement. En beaucoup de circonscriptions, l'implantation de l'Ordre est en cours et les urgences missionnaires priment. Aussi ne craint-on pas quelques audaces.

Il n'est pas utile de reprendre tout le détail des présentations mais concluons avec la question de la formation si révélatrice. Aussi posons sur elle un regard bienveillant et positivement critique...

Félicitons d'abord l'effort fait pour " inventer l'avenir ". Un même souci parcourt les circonscriptions : la formation du " laïcat " est générale dans l'Ordre (cf. Vatican II). Partout, il y a une réelle volonté d'acquérir des compétences (se pose alors la question des candidats " incompetents ").

Mais... Les frères laïcs exercent de plus en plus des responsabilités à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Ordre. Dans le sens classique du terme (instruit, compétent, savant), la cléricature devient générale. Le modèle représenté par les anciens frères laïcs (service de la communauté) tend à s'effacer.

En fin de compte, la diversité vécue par les frères est incontestablement une richesse qui exprime le caractère de plus en plus international de l'Ordre. Mais alors que l'image traditionnelle du frère laïc s'estompe, aucun autre modèle ne semble émerger encore. A quoi aujourd'hui correspond la vocation laïque dans l'Ordre ? Et en conséquence, quelle peut être la place du ministère ordonné ? Nos ressources spirituelles sont suffisantes pour susciter une figure nouvelle traduisant notre " génie " propre. Dans les rapports, il était noté que la reconnaissance des vocations de frères laïcs pouvait ouvrir de nouveaux horizons " parce que (ces vocations sont) situées à la périphérie et aux frontières, nouvelles formes d'expression de notre charisme " (cf. CBB). Prolongeons et demandons-nous de quelle manière les unes et les autres (vocations) seront celles du frère mineur, " humble et soumis à tous " ?





# ACTIVITÉS NOUVELLES ET ANCIENNES...

par fr. Mark Schenk

*Dans ce court article, fr. Mark Schenk, de la province de Mid America (U.S.A.), propose une réflexion sur les activités des frères. Une lecture fidèle des rapports de Conférences et de nombreuses discussions " de couloir " lui ont donné cette intelligence profonde des événements. Il constate d'abord le " bouleversement " survenu et essaie ensuite de le comprendre en le situant dans l'horizon des mutations vécues dans la société et dans l'Église. Tout en reconnaissant l'opportunité de ces nouvelles formes d'expression, il invite à la vigilance en pointant les dérives possibles.*

## **Autre temps, autres moeurs...**

Comme l'indique le titre de ce chapitre, une question apparaît tout de suite : " Qu'est-ce qui est signifié par les termes d'activités traditionnelles ? " Il faut d'abord distinguer l'apostolat d'aujourd'hui et celui exercé par nos premiers frères. De plus des frères " externes " ont toujours existé à côté d'une grande majorité travaillant à l'intérieur de nos maisons. Ainsi, les frères quêteurs étaient autant appréciés pour leurs conseils spirituels que pour leur humble service. Enfin, les fonctions diffèrent d'une partie du monde à l'autre.

## **Hier...**

Jusqu'à un passé récent, la grande majorité des frères ont occupé des emplois intérieurs. Les activités les plus communes comprenaient la cuisine, l'entretien de la maison, l'infirmier... et la quête. A l'exception des portiers et des quêteurs, tous demeuraient à l'intérieur des communautés et avaient peu de relation avec l'extérieur. Ceux ayant un contact régulier avec les gens étaient bien considérés, ainsi qu'en témoigne le grand nombre de frères quêteurs qui furent canonisés. Cependant, ceux dont le travail " emprisonnait " dans les communautés ne furent pas moins respectés. Leur fidèle présence et leur authentique témoignage constituaient un pôle d'attraction. Ils étaient le point de référence pour les frères oeuvrant à l'extérieur. Ces frères étaient perçus comme des figures maternelles, toujours présents et attentionnés. Ce sont eux qui bâtirent la fraternité.

## **Aujourd'hui...**

Parcourant les curriculum vitae des participants à ce Congrès, il apparaît clairement qu'ils exercent encore des emplois " classiques " (à l'exception de la quête). Cependant, il est tout aussi manifeste que l'éventail des activités des frères laïcs s'est considérablement étoffé au cours des dernières décennies. Beaucoup de ces emplois sont encore internes : par exemple secrétaire, économiste, bibliothécaire. D'autres se sont développés : par exemple, les cuisiniers travaillent aussi pour nourrir les pauvres, les infirmiers tiennent des dispensaires dans les postes de mission. Les frères laïcs sont aussi engagés dans la formation et l'éducation. Notons au passage que 16 délégués sont ou ont été définiteurs ou conseillers dans leur juridiction. D'autres sont assistants de paroisse et j'en passe... En fait, les emplois des frères se diversifient et il serait impossible de les réduire à une seule catégorie.

## Pourquoi ?

Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer une telle “ révolution ”? Il y en a incontestablement plusieurs. Je crois fermement que ce n’est pas à cause d’un moindre intérêt pour les emplois intérieurs. Au cours de discussions, beaucoup ont exprimé leur inquiétude quant à la disparition de ce type de “ travaux domestiques ” dans l’Ordre. Ils n’étaient pas tant peinés de perdre un cuisinier (qui peut être facilement remplacé) que de laisser tomber le témoignage donné par ce service fraternel. En d’autres termes, ces travaux sont encore très appréciés dans la plupart de l’Ordre.

Ces changements peuvent en partie être expliqués par ceux vécus par la société, l’Église et l’Ordre. La plupart des pays ont maintenant un système éducatif supposé valable pour tous. En conséquence, les candidats intègrent aujourd’hui l’Ordre avec un niveau d’instruction supérieur à celui du passé. Des mouvements pour les “ droits de l’homme ” ont aussi contribué au changement en rendant les frères plus conscients de leur égalité et de leurs droits orientés vers un développement humain intégral. L’appel lancé par Vatican II aux ordres religieux pour “ revisiter ” leurs sources et la réappropriation de l’intuition franciscaine originelle ont eu pour conséquence immédiate un afflux massif de frères “ instruits ” optant pour une vie non cléricale. Il paraît peu vraisemblable qu’un Provincial nomme cuisinier “ à vie ” un frère ayant un doctorat en théologie ou en psychologie. En outre, certains emplois sont moins nécessaires dans l’Ordre. Ainsi la plupart des maisons peuvent subvenir à leurs besoins sans recourir à la quête.

Certains regardent avec nostalgie les figures anciennes du frère laïc et espèrent leur retour. Mais on pourrait tout aussi bien souhaiter abandonner les computers et revenir aux machines à écrire. La société a changé, l’Église a changé et l’Ordre a changé et nous ne pouvons pas faire machine arrière. Mais tout en acceptant ces mutations, nous ne pouvons pas ignorer leurs possibles effets négatifs dans l’Ordre. Je voudrais souligner le mot “ possible ”. Ces effets négatifs ne sont pas inévitables. Deux ont déjà été mentionnés : une moindre estime du service fraternel et l’individualisme.

## Dérives possibles...

Des frères cuisiniers, tailleurs... étaient signes de la primauté de la fraternité dans nos vies. Aujourd'hui, nous voudrions maintenir la grâce de l'humble service fraternel. L'Ordre ferait " marche arrière " si des frères laïcs, au nom de l'égalité, profitaient de leur éducation et de leurs ministères pour y échapper.

Mais cette grâce n'est pas réservée aux seuls frères laïcs. De par leur vocation, les frères prêtres sont aussi appelés à servir les pauvres et à soigner leurs frères. Cela introduit une première réflexion. Je crois que l'Ordre doit veiller à ce que l'ordination ne fasse pas échapper aux travaux ménagers. Quelqu'un m'a rapporté un incident survenu dans une de nos fraternités. Après le dîner, comme les frères commençaient à nettoyer le réfectoire et à faire la vaisselle, on demanda à un frère prêtre de donner la main. Il répondit qu'il ne le pouvait pas car il craignait de faire disparaître les " saintes huiles " de ses mains. Je ne répéterai pas en public la réponse qui lui fut faite... A une époque, on pensait que le rôle d'éducateur convenait à un frère prêtre mais pas à un frère laïc. Dans la majeure partie de l'Ordre, ce n'est plus vrai. Mais qu'en est-il de la réciproque ? Pourquoi pensons-nous que la cuisine est une tâche convenable pour un frère laïc et non pour un frère prêtre ? Si c'est un travail valide, ce devrait l'être pour n'importe quel frère, prêtre ou laïc.

Le service fraternel ne devrait pas être réservé aux frères laïcs. Le numéro 84,6 de nos Constitutions, cité par fr. John Corriveau, est très clair sur ce point. Il est normal qu'un frère laïc ne soit pas exclusivement attaché aux travaux domestiques. Par contre, il serait anormal qu'un frère prêtre ou laïc ait le sentiment que son ministère extérieur le dispense de ces services fraternels.

Dans plusieurs rapports, le moindre intérêt pour la vocation laïque semble résulter d'une confusion habituellement faite entre cette " laïcité " et le seul attachement aux travaux intérieurs. Pour promouvoir les vocations fraternelles laïques, cette association d'idées doit évidemment être rejetée. D'une part, il faudrait montrer que les frères laïcs ne sont pas attachés à ces seuls travaux d'entretien. D'autre part, il faudrait signaler que les frères prêtres doivent aussi participer à ces services fraternels.

Nous devrions avoir une photo de Solanus Casey à côté de celle de Conrad de Parzham. Solanus Casey était un frère capucin de la province du Calvaire aux U.S.A., mort en 1957. Comme Conrad, il fut portier. Il manifesta un tel amour envers ceux qu'il accueillait que sa cause de béatification est aujourd'hui introduite. Une seule chose différenciait Conrad et Solanus, ce dernier était prêtre.

Le deuxième effet négatif produit par ces mutations est le fait de l'individualisme. Au cours de conversations, beaucoup de frères m'ont dit que leurs provinces leur permettaient d'exercer tout type de ministère. Tout en étant reconnaissants pour la liberté donnée, cela ne les satisfait pas car ils ne se sentent pas participants de la stratégie pastorale provinciale. Cette liberté est perçue comme un manque d'intérêt. Pour éviter le risque d'individualisme, les provinces doivent privilégier les ministères dans lesquels laïcs et prêtres travaillent de concert plutôt que de trouver des tâches propres aux seuls frères prêtres et d'autres convenables aux seuls frères laïcs. Je ne recommande pas le système des quotas selon lequel un ministère occupant un nombre x de prêtres doit aussi faire intervenir le même nombre de frères laïcs. Je préférerais plutôt voir davantage de ministères requérant des talents variés dans lesquels frères laïcs et frères prêtres pourraient collaborer. Cela donnerait un témoignage de fraternité fidèle aux recommandations des Constitutions.

Sur ce point, je parle d'expérience. Ma première rencontre avec les capucins fut celle de deux frères visitant mon école, un prêtre et un laïc. Plus tard, je fréquentais une école supérieure dans laquelle frères prêtres et frères

laïcs travaillaient ensemble. Ainsi, j'ai été habitué très tôt à cette vision égalitaire. Je n'étais pas conscient d'une inégalité subsistant entre les groupes. Durant ma formation, je me sentis appelé à être capucin, sans m'inquiéter beaucoup au sujet d'une éventuelle vocation cléricale. Je ne pensais pas en terme de prestige ou de pouvoir. Si nous voulons encourager les vocations laïques, les candidats doivent voir des frères vivant et travaillant ensemble.

## **Conclusion**

Il n'y a pas si longtemps, aux U.S.A., quelqu'un demandait : " Qui a tué la radio ? " Quelques-uns dans l'Ordre aujourd'hui semblent demander : " Qui a tué la fraternité traditionnelle ? " La réponse est la même, c'est-à-dire : " Personne et tout le monde. " En fait, la radio n'est pas morte, mais elle a dû s'adapter à l'avènement de la T.V., des K.7 et des C.D., et au désir des gens pour ces nouveaux médias. De même, la fraternité n'est pas morte, mais elle a dû s'adapter aux changements survenus dans la société, l'Église et l'Ordre. J'espère que nous saurons garder les valeurs de minorité, simplicité et fraternité, si bien exprimées par les frères laïcs du passé, tout en sachant les exprimer dans des formes mieux adaptées pour notre temps.

*fr. Mark Schenk*

# FORMATION, VERS UN DÉPASSEMENT DE LA PRIORITÉ CLÉRICALE

par fr. José Angel Echeverria

*Comment détrôner la mentalité cléricale dans la formation initiale ? Telle est la question traitée par le fr. José Angel Echeverria, de la province de Navarre-Cantabrique-Aragon (Espagne). Il y répond, non pas en proposant un itinéraire de formation, mais en se référant aux Constitutions de 1982 (et au IV<sup>e</sup> CPO). En effet, si nous lisions ces Constitutions, et si nous vivions ce qu'elles disent, nous n'aurions plus besoin de parler de " dé-cléricalisation ". Puis, fr. José Maria propose quelques moyens concrets pour la formation à notre vie.*

Je devrais vous dire comment, dans notre formation, dépasser la priorité cléricale, comment dépasser une mentalité qui nous fait croire que devenir prêtre, c'est être davantage, mieux servir l'Église et le monde, être plus utile ? Un frère me disait que mon service serait plus universel si je me faisais ordonner. Comment nous y prendre pour que la formation à notre vie nous conduise à expérimenter une autre façon de vivre et nous donne une autre idée de la réalité ? J'en ai parlé avec quelques frères. Ils ne savaient que me dire qu'il n'y a pas de solution magique. L'un d'eux me disait qu'il lui paraissait quasiment impossible de dé-cléricaliser l'Ordre ; un autre ajoutait que dans

deux ou trois cents ans peut-être... Je crois que la dé-cléricalisation est un mouvement qui mettra certes du temps à s'imposer mais finira par l'emporter. L'histoire nous montre que des idées-forces ont fini par triompher après avoir connu de longues périodes d'humiliation tandis que d'autres ont fini par disparaître après des siècles de gloire.

Je n'ai trouvé aucune solution magique. Je voudrais d'abord rappeler qu'il suffit de relire les textes de nos Constitutions et du IV<sup>e</sup> CPO de Rome pour comprendre que nous serions déjà dé-cléricalisés si nous vivions ce qu'on y dit. Il faut pourtant en dire plus.

Je voudrais commencer par deux remarques :

1. Tout ce que je vais dire se rapporte indistinctement à toutes les étapes de la formation initiale, car je vais parler de valeurs. Ce n'est donc pas un cheminement que je trace. Je parlerai d'acquisition progressive en renvoyant aux différentes étapes de la formation. Je ne parlerai pas de la formation permanente.
2. Je pars de l'idée que la formation doit être la même pour tous, puisque nous avons la même vocation : vivre en frères mineurs. Je ne crois pas qu'on puisse encore distinguer deux spiritualités, l'une pour le frère laïc - plus humble, plus serviable, plus caché - et une autre pour le frère prêtre. Je n'ai rien trouvé de semblable chez François. Lorsqu'il recevait des prêtres, il leur demandait, comme il le demandait à tous, d'être des frères mineurs.

Durant tout le temps de la formation, il conviendra de bien montrer qu'on ne comprend le charisme franciscain/capucin qu'en le situant dans la grande tradition de vie religieuse suscitée par le Saint-Esprit dans l'Église. La vie religieuse ne concerne pas la structure hiérarchique mais la dimension charismatique et spirituelle de l'Église ainsi qu'il ressort clairement du schéma suivi par *Lumen gentium*. Dans l'exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata*, le Pape reprend le canon 588/1 et affirme une fois de plus " que de soi, la vie consacrée n'est ni laïque ni cléricale ". Mais le texte qui suit est encore plus important : " De ce fait, la " consécration laïque ", masculine ou féminine,



constitue en soi un état complet de la profession des conseils évangéliques. Elle a donc pour la personne comme pour l'Église une valeur spécifique, indépendante du ministère sacré" (VC 60). C'est dire que le ministère sacré n'ajoute rien de qualitatif à la vie religieuse comme telle. Nier cela, reviendrait à dire que la vie religieuse des soeurs n'en est pas une.

Par ailleurs, dans le décret *Perfectae Caritatis*, le Concile rappelle à tous les ordres religieux leur ultime raison d'être : suivre Jésus ou, ce qui revient au même, vivre l'Évangile : " La norme ultime de la vie religieuse étant de suivre le Christ selon l'enseignement de l'Évangile, cela doit être tenu par tous les instituts comme leur règle suprême " (PC 2). L'objectif fondamental de la formation ne saurait donc être d'habituer celui qu'on forme aux traditions de l'Ordre ou de l'intégrer dans la province - même si cela doit être fait -, mais de l'introduire dans la vie évangélique. Et s'il y a un Ordre qui affirme clairement que l'Évangile est son charisme fondamental, c'est bien le nôtre : " La règle et la vie des frères mineurs est celle-ci : observer le saint Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ, vivant en obéissance, sans propre et en chasteté " (2 Reg 1, 1). Les Constitutions nous disent que : " Le principal apostolat du frère mineur est de vivre au milieu du monde la vie évangélique dans la vérité, la simplicité, la joie " (Const. 145, 2) et ajoutent que : " La formation première à notre vie demande pour les candidats des expériences et des connaissances qui leur permettent, sous la conduite de leurs formateurs, d'entrer progressivement dans la vie évangélique " (Const. 25, 1). Notre manière de vivre l'Évangile, que le Très-Haut inspira lui-même à François, se caractérise par une double coloration qui recouvre et pénètre tout : fraternité et minorité. Sans cette double polarité notre charisme n'a pas de sens. La formation devra donc introduire ceux qui viennent à nous dans la vie de fraternité et de minorité, notre spécificité évangélique. Nos Constitutions nous disent que " Sous l'inspiration de Dieu, saint François suscita une forme de vie évangélique qu'il appela fraternité " (Const. 83, 5).

Le IV<sup>e</sup> CPO, qui remonte déjà à quinze ans, décrit fort bien notre situation telle que nous la découvrons ces jours-ci :

*“ Le primat de la vie fraternelle dans le domaine apostolique est encore affaibli davantage, en un certain nombre de Provinces et de régions, par le style de vie qui s’y est développé. Celui-ci est établi en fonction des exigences du ministère (ou d’autres activités extérieures) plus qu’en fonction du témoignage de la vie fraternelle. On se trouve alors en présence d’une communauté de prêtres qui s’inspirent de la spiritualité franciscaine, plutôt que d’une fraternité de frères mineurs qui s’efforcent de vivre la vie évangélique. Sans doute faut-il voir dans cette situation l’une des causes de la diminution constante des vocations de frères non-prêtres. Qu’est-ce qui peut encore les attirer, quand ils voient que notre vie est structurée presque exclusivement en fonction d’une communauté de prêtres ?*

*Ces constatations n’entraînent en aucune manière la condamnation du ministère sacerdotal (ou de quelque autre activité à l’extérieur), mais elles montrent qu’en bien des endroits, nous l’exerçons sans assez de discernement, de sorte que nous risquons de pousser l’Ordre vers une cléricatisation de plus en plus grande. Il semble que nous ayons été pris au piège de notre propre générosité, laquelle nous a poussés à répondre aux besoins urgents des diocèses sans tenir compte suffisamment du caractère propre de notre vocation de frères mineurs ” (IV<sup>e</sup> CPO 20-21).*

C'est clair comme de l'eau de roche. Pour en finir avec une telle situation, il nous faut insister dans la formation sur le caractère propre de notre vocation de frères mineurs. Sans vouloir tout dire (je laisserai donc de côté des aspects importants mais communs à tous les religieux comme l'obéissance, la chasteté, etc.), je voudrais indiquer les valeurs de notre vie qui me paraissent les plus importantes et les plus spécifiques.

## La fraternité

“ Le Seigneur me donna des frères ” (*Test* 14).

Il nous faut nous convertir à la fraternité et à la personne.

### La fraternité

La formation à notre vie devra offrir une authentique expérience de fraternité. Les Constitutions nous disent : “ Vivre entre nous en vrais frères mineurs est un élément primordial de notre vocation franciscaine. Tout au long de la formation, la vie fraternelle doit donc rester une exigence fondamentale ” (*Const.* 23, 4). Ce qui signifie et caractérise la fraternité, c'est l'égalité. Il est difficile, à vrai dire impossible de tenir ensemble esprit de fraternité et distinction supérieur/sujets. Il y a huit cents ans François utilisait ces derniers mots, même s'il utilisait plus souvent ceux de ministres et ceux de frères qui obéissent aux ministres, après discernement. Tout se fera selon Dieu. S'il en va autrement, on pourra recourir à l'objection de conscience. De plus, dans la Lettre à un ministre, François demande que celui-ci ne cherche même pas à ce que les frères deviennent meilleurs chrétiens, même s'il nous paraît aller de soi qu'un ministre exige plus de vertu. Il nous est très difficile de vivre une égalité radicale, comme celle que François vivait avec ses premiers compagnons, car on a ensuite introduit chez nous des critères mondains, plus satisfaisants pour certains. Mais cette utopie de François, est-ce autre chose qu'essayer, par notre existence, de vivre et de proclamer le Royaume de Jésus ? La Fraternité est-elle autre chose que la synthèse des valeurs du Royaume, reconnaissance de Dieu comme Père, de Jésus et de tous les hommes comme frères, et la racine de la justice et de la paix ? François d'Assise reconnaît le don des frères parce qu'il accueille Dieu comme Père et considère que tous les hommes sont égaux, puisque Dieu ne fait acception de personne. Dans sa *Vita secunda*, Celano dit que notre frère François “ voulait accueillir dans l'Ordre les pauvres et les ignorants et pas seulement les riches et les savants. “ Dieu, disait-il, ne tient pas

compte de ces différences ; le Saint-Esprit, qui est le ministre général de l'Ordre, repose sur les pauvres et les simples aussi volontiers que sur les autres ". Il voulut faire insérer cette phrase dans le texte de la Règle ; mais la bulle d'approbation était déjà donnée ; il était trop tard " (2C 193). Nous laisserons de côté la dernière remarque, bien qu'elle soit très intéressante. Ce n'est ni dans les livres de sociologie, ni chez Marx ou Engels, que François a appris l'égalité mais des lèvres mêmes du Crucifié, qui est mort pour avoir proposé une autre manière de comprendre la vie (les relations humaines) qui gênait les puissants. Dans la première Règle, François nous dit : " De même, que tous les frères n'aient en cela aucun pouvoir ni domination, surtout entre eux. Car, comme le Seigneur dit dans l'Évangile : " Les princes des peuples les dominent, et ceux qui sont plus grands exercent sur eux le pouvoir, il n'en sera pas ainsi parmi les frères (Mt 20, 25-26). Et quiconque voudra devenir plus grand parmi eux, qu'il soit leur ministre et serviteur. Et que celui qui est plus grand parmi eux devienne comme le plus petit (Lc 22, 26) " (1 Reg 5, 9-12). Il demande de manière encore plus pressante : " Et que nul ne soit appelé prieur, mais que tous soient d'une manière générale appelés frères mineurs. Et qu'ils se lavent les pieds l'un à l'autre (Jn 13, 14) " (1 Reg 6, 3). Mais François parle aussi de sujets. Dans la seconde Règle, il nous dit : " Quant aux frères qui sont sujets, qu'ils se rappellent que pour Dieu, ils ont renoncé à leur volonté propre. Aussi je leur prescris fermement d'obéir à leurs ministres en tout ce qu'ils ont promis au Seigneur d'observer et qui n'est point contraire à leur âme et à notre règle " (2 Reg 10, 2-3). Il est clair que François se place au niveau spirituel d'un discernement continu de la volonté de Dieu et de la suite du Christ pauvre et crucifié. Quand la fraternité essaye de vivre ainsi (IV<sup>e</sup> CPO 20) la réalité change nécessairement. L'obéissance est obéissance à l'Esprit, et de ce fait il n'existe plus de pouvoir, car celui-ci réside toujours dans une asymétrie, fruit du péché de l'homme. François pense à un supérieur qui n'a rien d'un supérieur, qui se situe au même niveau que ses frères comme animateur, guide et accompagnateur. De nos jours, nous expérimentons le besoin et le manque de guides, de vrais animateurs, d'authentiques maîtres à qui nous puissions faire confiance pour avancer sur les chemins de Dieu.

Un frère me disait à ce sujet que tout dépend des relations que nous cherchons à établir en fraternité. Et il avait raison. Tout dépend de la manière dont nous cherchons à organiser notre fraternité : cherchons-nous - même si l'individualisme est plus facile - à vivre un projet de vie commune, afin d'intégrer dans nos schémas mentaux l'idée que nous devons donner une partie de notre temps aux frères, que nous devons être avec eux. Sinon, pourquoi nous être mis ensemble ? Le plus important est de découvrir ou d'inventer un nouveau style de relations entre nous.

Il se trouve, qu'habituellement, dans la formation, nous tenons à ce sujet un double langage et ceux qui sont en formation s'en rendent parfaitement compte. D'une part, nous présentons la doctrine sur la fraternité, et d'autre part, nous vivons dans l'inégalité. Les inégalités les plus grandes ne sont pas entre frères laïcs et prêtres. Nous savons qu'il s'agit d'autre chose : l'inégalité la plus importante elle est entre ceux qui disposent de l'argent et ceux qui n'en disposent pas. Dans la formation, le plus important n'est pas ce qu'on explique à coup de raisonnements mais ce qui pénètre par les pores de la peau, ce qu'on respire avec l'air, ça ne s'explique pas. Lorsqu'ils veulent faire ou ne pas faire quelque chose, les formateurs utilisent souvent un argument d'autorité : " Je suis profès perpétuel, je suis formateur ". J'avais dit à un frère du post-noviciat que je devais parler à ce congrès de la formation et que je ne savais pas quoi dire. Il me répondit : " Dis donc que les formateurs participent aux travaux de la maison au même titre que les frères en formation initiale ". Au fond, ce jeune me parlait de l'égalité, du double langage... et du besoin de modèles d'identification qui vivent de manière cohérente. L'important c'est le témoignage de vie fraternelle, que nous donnons ou ne donnons pas.

Aujourd'hui, des jeunes en quête de fraternité viennent frapper à notre porte. Il est donc urgent que nous offrions une vie de fraternité intense et de qualité, un nouveau style de relations qui prenne en compte la personne. Il est temps de laisser de côté différences et hiérarchie pour accorder notre attention aux personnes qui composent la fraternité. Jésus n'élevait pas entre les

personnes des barrières inutiles, il démolissait celles-ci, il allait droit au coeur de chacun. Il est urgent de redéfinir le rôle de l'autorité dans notre fraternité, à tous les niveaux. Nous devons continuellement nous convertir à la fraternité.

Conséquence pratique : il conviendrait de mettre en oeuvre la pratique de la " fraternité " des origines, puisque toute la fraternité est formatrice. " C'est toute la fraternité où sont accueillis les candidats qui est responsable de leur initiation " (*Const.* 26, 2). Il nous faut dépasser le schéma du séminaire, du collège de théologie, ainsi que l'a indiqué le ministre général dans sa lettre circulaire n° 9 du 2 février 1996. Ceci ne veut pas dire qu'il faille supprimer le rôle du formateur, mais que les protagonistes de la formation, ce sont le formateur et la fraternité.

A mon avis, nous nous heurtons à un manque de consensus à propos de cette expérience d'égalité fraternelle que nous devons vivre dans toutes les fraternités et que nous devons offrir à toutes les étapes de la formation, y compris au postulat, Lorsqu'une personne demande à entrer dans notre fraternité, comme en tout autre groupe humain, elle ne peut y être au même titre qu'un frère entré dans la fraternité il y a 10, 20, 30 ans ou plus. Mais n'est-ce pas l'esprit du monde ? Les Constitutions et le Droit accordent tous les droits et les devoirs à la profession perpétuelle. Il s'agit là d'une loi humaine, et la loi tue. Ne devons-nous pas faire preuve d'une intrépide audace en allant plus loin que la loi ? Et l'usage de l'argent durant la formation ? C'est à son sujet que s'expérimentent de manière pratique l'égalité ou l'inégalité et la fraternité. Il y a des façons de faire qui enseignent le vice de l'économie souterraine dès les années de jeunesse et de formation. Dans la formation, c'est un point de grande importance auquel on n'accorde pas toujours assez d'attention.

## **La personne**

Le Seigneur nous donne des frères, non des objets avec lesquels nous pouvons jouer et que nous pouvons modeler à notre guise. Chaque frère est un

don de Dieu, ce qui ne veut pas dire qu'il ne soit également une croix. Les Constitutions nous disent : " Tout frère que Dieu donne à la fraternité est pour elle source de joie et stimule les frères à se renouveler dans leur vocation " (*Const.* 26, 1). Chaque frère apporte à la fraternité son originalité, son unique personnalité, et en même temps la fraternité lui offre sa vie. Nous n'insisterons jamais assez sur le respect avec lequel nous devons traiter chaque frère, sur le devoir de faire attention à son développement intérieur, car " toute formation est d'abord l'oeuvre de l'Esprit-Saint qui vivifie intérieurement les formateurs et les frères en formation " (*Const.* 23, 1). Les frères en formation " sont eux-mêmes les premiers auteurs et responsables de leur progrès " (*Const.* 23, 2). Liberté et responsabilité sont donc des valeurs qui doivent marquer le déroulement du processus de formation initiale, parce que la personne ne grandit qu'à partir de la liberté. Il nous faut dépasser un schéma d'autorité selon lequel le formateur endoctrine les frères en formation et se transforme en vigile/policier qui contrôle, permet ou interdit de faire ou de ne pas faire. Nous devons passer à un schéma de témoignage selon lequel le formateur - et toute la fraternité - se transforme en témoin de vie évangélique, en compagnon de route, au même niveau et sur le même chemin, à la suite de Jésus. C'est d'autant plus nécessaire que les candidats sont de plus en plus des personnes adultes qu'on ne peut traiter comme des enfants. Nous avons donc besoin de formateurs mûrs qui ne ressentent pas comme de la concurrence les initiatives des frères en formation. Des formateurs capables de supporter que des frères en formation prennent des décisions contraires à la manière de penser des formateurs. Ce sera la meilleure preuve qu'il y a de la liberté. Nous savons combien le dirigisme peut se faire subtil. Les Constitutions demandent que les frères formateurs " aient l'expérience de la vie spirituelle, fraternelle et pastorale et soient pourvus de science, de prudence, de discernement spirituel et de connaissance des âmes " (*Const.* 26, 3). Nous nous trouvons souvent devant des frères qui, en raison de leur jeune âge, ne répondent pas bien à ces critères. Sur la question du laïcat, nous savons que, sous prétexte de discernement, il s'agit parfois d'un véritable lavage de cerveau à l'égard des frères qui demandent à rester frères laïcs, afin de les persuader qu'il est meilleur et plus utile d'être prêtres, surtout lorsqu'on ne tient compte que des capacités intellectuelles, un critère insuffisant pour l'ordination sacerdotale.

La confiance mutuelle est le secret de la formation et l'Art des arts. S'ouvrir, communiquer sa propre intimité à la fraternité, aux formateurs, au directeur spirituel, allant chaque fois au plus profond, voilà ce qu'il y a de plus important à faire dans la formation. Si on ne le fait pas, il n'y a pas de personnalisation et la formation risque d'en rester à des niveaux superficiels. La confiance fait défaut et ne s'établit pas par décret. Elle demande, de part et d'autre, du temps et de la patience. Dans la formation, il faut mettre en route des processus d'accompagnement spirituel - le nouveau nom de la direction spirituelle - qui serviront pour la vie. Ce n'est pas forcément la même chose qu'un rapport personnel avec les formateurs. L'accompagnement se donne à un niveau plus profond, et dépend totalement de la liberté et de la confiance. Mais la confiance est un don, un art...

## **La minorité**

Ces derniers temps on parle beaucoup plus de fraternité que de minorité. Je voudrais à ce sujet m'arrêter brièvement sur trois aspects qui me paraissent importants.

### **La simplicité de vie**

Au niveau personnel, il faudra insister sur une certaine ascèse et une certaine austérité qui prendront des teintes différentes selon les lieux et les froides régions (cf. *Const.* 104, 1). Il semble particulièrement important de prendre comme critère de formation celui que donnent les Constitutions : " le minimum nécessaire et non pas le maximum permis " (*Const.* 67, 3), et qu'elles utilisent pour l'usage des biens et de l'argent dans les provinces comme dans les fraternités. Pour signifier la simplicité de vie dans la fraternité, le IV<sup>e</sup> CPO et les



Constitutions accordent une grande importance au fait que tous collaborent aux travaux domestiques. “ On ne soulignera jamais assez à quel point les frères qui s'adonnent aux travaux domestiques et s'appliquent à maintenir un climat de recueillement, de simplicité et de joie, contribuent à donner à nos fraternités leur vrai visage évangélique et franciscain ” (IV<sup>e</sup> CPO 16). Je crois que cela nous aide à donner un témoignage de vie simple et évangélique. Nous savons pourtant qu'en bien des régions de l'Ordre, on prend l'habitude d'engager du personnel rémunéré pour accomplir ces travaux. Pourquoi ? N'est-ce pas finalement parce que c'est plus commode et que nous avons de l'argent ? On avance que c'est pour être plus libres pour le ministère, qu'il n'y a plus de frères pour le faire et on entend certains prêtres dire qu'il ne se sont pas fait ordonner pour cela. Il semble que nous pensons encore qu'il s'agit de travaux en quelque sorte indignes. Je crois qu'il n'existe pas de travaux indignes du moment qu'ils sont nécessaires et qu'une autre personne devra les accomplir. La plupart de nos mères les accomplissent et nous disons tous qu'elles sont plus dignes que nous. Il est certes vrai qu'il existe des travaux plus durs. Les Constitutions nous disent : “ Les activités qui s'accordent le mieux avec notre vie sont celles qui manifestent plus clairement la pauvreté, la minorité et la fraternité, car pour nous aucun travail n'est moins estimable que les autres ” (*Const.* 77, 3). Il nous faut retrouver le sens fraternel et formateur des travaux domestiques et découvrir qu'ils sont un bon moyen de servir concrètement, avec les mains, les frères que nous avons autour de nous. Curieusement, nous sommes disposés à tout faire pour les gens de l'extérieur, mais beaucoup plus réticents lorsqu'il s'agit de ceux de l'intérieur... C'est un bon moyen pour témoigner qu'on est des frères mineurs et pour entrer en relation de personne à personne. Et cela je l'ai vu chez des personnes âgées qui ne l'avaient jamais fait. Lorsque nous parlons des pauvres et d'une présence parmi eux, il faudrait que nous comprenions qu'il est parfois bon de commencer par des choses toutes simples ; autrement, nous risquons de nous présenter devant eux, sinon comme des riches, du moins comme des gens qui vivent bien et à qui rien ne manque.

## Le travail

Le travail est l'une des composantes de la minorité. Aujourd'hui, le travail n'est plus réservé aux esclaves du peuple ; c'est presque un privilège. Le travail ennoblit l'homme. On peut se référer à ce sujet à l'encyclique de Jean-Paul II *Laborem exercens*. Saint Paul disait : " Que celui qui ne travaille pas, ne mange pas. Qu'il travaille pour gagner son pain ". Saint François reprend à son compte cette sagesse paulinienne. Il nous dit dans son Testament : " Et je travaillais de mes mains et je veux travailler ; et je veux fermement que tous les autres frères travaillent d'un travail qui relève de l'honnêteté. Que ceux qui ne savent pas, apprennent, non pour le cupide désir de recevoir le prix du travail, mais pour l'exemple et pour chasser l'oisiveté " (*Test* 20-22). François met comme conditions qu'il s'agisse d'un travail honnête et qu'on travaille pour donner l'exemple d'une vie de petits et pour combattre l'oisiveté. Frère Mariano d'Alatri mentionnait hier " l'assiduité au travail " comme l'une des caractéristiques du capucin. Les Constitutions nous disent : " Le travail est notre moyen fondamental de subsistance. Il nous permet aussi d'exercer la charité envers le prochain, surtout en partageant le fruit de ce travail avec d'autres " (*Const.* 76,1). Durant la formation, on doit considérer l'étude comme un vrai travail, comme un travail des plus importants. Mais cela ne s'oppose pas à l'introduction d'expériences sérieuses de travail, même hors de nos maisons, d'expériences où il ne s'agit pas de jouer aux pauvres. Les Constitutions privilégient le travail dans nos maisons.

Nous venons de le voir, François demandait à celui qui ne sait pas travailler d'apprendre. Il est urgent de mieux discerner la vocation professionnelle de ceux qui se préparent au sacerdoce et de ceux qui ne s'y préparent pas. Je parle des prêtres, parce qu'on réduit parfois le ministère ordonné au sacramentel, acceptant certains travaux apparemment plus dignes que d'autres, par exemple un professorat à l'université. On ne semble pas admettre les autres travaux. Je n'ai jamais compris pourquoi. Nous devons nous faire à l'idée qu'à l'avenir nous devons tous nous préparer à savoir exercer une activité avec compétence. " On ne peut accomplir valablement aucun

travail sans recevoir une formation spécifique appropriée " (*Const. 37, 2*). C'est un devoir de justice de fournir aux frères laïcs une formation équivalente - je ne dis pas égale, parce qu'il n'est pas nécessaire que tous étudient toute la théologie - à celles des prêtres - même si ce terme de comparaison ne me plaît pas - leur accordant le même temps pour qu'ils apprennent à travailler. Le contraire est injuste, et l'on ne peut avancer comme on le fait parfois qu'on n'a pas d'argent pour cela, car, si tous demandaient à être prêtres, il y aurait de l'argent pour tous. " L'Ordre donnera à chaque frère l'aide nécessaire pour développer sa grâce personnelle de travail " (*Const. 37, 3*). " Chaque frère doit recevoir une formation en accord avec ses aptitudes personnelles et en fonction des services à assurer " (*Const. 37, 4*). Il est important que ce même numéro affirme l'égale dignité de manières de travailler aussi différentes que les techniques des métiers et les études pastorales ou scientifiques : " Les uns apprendront les techniques d'un métier, les autres se livreront à des études pastorales ou scientifiques et principalement religieuses " (*Const. 74, 4*). Le numéro suivant affirme : " Tout en acquérant un savoir-faire manuel ou en enrichissant leur esprit, ils chercheront à devenir à la fois saints et compétents dans leur travail " (*Const. 38, 2*). La professionnalisation deviendrait dangereuse si le religieux venait à penser que c'est là qu'il va se réaliser. On peut en dire autant du ministre ordonné lorsqu'il s'agit des prêtres. L'important c'est la vocation personnelle, la relation personnelle à Dieu qui donne sens à notre vie. " Gardons-nous de faire du travail une fin en soi et n'y apportons pas un attachement tel qu'il nuise à l'esprit de prière et de dévotion auxquelles toutes les autres réalités temporelles doivent servir " (*Const. 76, 3*).

### **La vie avec les pauvres et parmi les pauvres**

On a dit que si nous n'avions pas affaire aux pauvres nous courrions le risque de croire qu'ils n'existent pas. Malgré les expériences négatives qu'on a pu faire, il faut que la formation, tout au moins quelque étape de la formation, se fasse parmi les pauvres et en contact spécial avec eux. On cherchera

à dépasser un style de travail paternaliste, pour les pauvres ou en faveur des pauvres et à travailler ou vivre en solidarité avec les pauvres. Les Constitutions nous disent : " Vivons dans une solidarité consciente avec les multitudes de pauvres de cette terre " (*Const.* 60, 5) et elles ajoutent au numéro suivant : " Nous approuvons les frères qui, dans les situations propres à leur pays, vivent avec les pauvres et partagent leurs conditions et leurs aspirations : ils les aident ainsi dans leur évolution sociale et culturelle et les ouvrent à l'espérance chrétienne " (*Const.* 60, 6). Nous comprenons bien qu'il ne s'agit pas uniquement d'approuver ceux qui agissent ainsi lors de circonstances particulières, mais bien plutôt ceux qui, avec ténacité, consacrent toute leur vie aux pauvres. Le V<sup>e</sup> CPO dit : " Nous manifesterons notre vocation à la minorité beaucoup plus en partageant la route des hommes au service du prochain qu'en les dirigeant du haut d'une position de prestige " (V<sup>e</sup> CPO 49). S'il s'agit pour nous d'une valeur fondamentale, il nous faut, dès la formation, l'intégrer comme quelque chose de normal qui n'a rien à voir avec un jeu. Les Constitutions demandent que les candidats se préparent à se mettre " au service de tous les hommes et spécialement des pauvres " (*Const.* 18, 4), ce qui ne paraît pas possible sans expériences concrètes sérieuses. " Au cours de la formation initiale, en plein accord avec notre style de vie qui doit rester proche des pauvres et des nécessiteux, on prévoira un temps d'expérimentation parmi ces pauvres et ces nécessiteux " (V<sup>e</sup> CPO 40).

### **Autres valeurs importantes**

Il existe d'autres valeurs capucines fondamentales sur lesquelles je m'étendrai peu, mais qu'il me faut cependant mentionner. Le numéro 4 des Constitutions nous offre le portrait du capucin :

*A leur exemple, nous donnerons la première place à la vie de prière, surtout contemplative. En esprit de minorité, nous vivrons une pauvreté radicale tant personnelle que communautaire. Nous donnerons le témoignage d'une vie*

*austère et d'une joyeuse pénitence par amour de la croix du Seigneur. Enfin, attentifs aux signes des temps, nous saurons découvrir, en accord avec les supérieurs de nouvelles formes de vie " (Const. 4, 3).*

*" Nous serons de vrais frères les uns pour les autres. Nous nous plairons parmi les pauvres, les petits, les malades, jusqu'à partager leur vie, gardant notre manière originale d'entrer en contact avec les milieux populaires " (Const. 4,4).*

*" En esprit de service, nous développerons notre élan apostolique sous diverses formes, principalement l'annonce de l'Évangile " (Const. 4, 5).*

Prière contemplative ; pauvreté radicale, personnelle et communautaire ; minorité ; austérité ; pénitence ; spontanéité fraternelle ; vie au milieu des pauvres et des malades ; proximité du peuple ; évangélisation, dynamisme pastoral, service... voilà le portrait du capucin. Je m'arrêterai sur les valeurs de *contemplation* et de *pénitence* que nous avons quelque peu délaissées. Dans la formation, nous devons prévoir un cheminement qui fasse entrer dans ces valeurs (c'est valable aussi pour la liturgie). Nous avons besoin, tout particulièrement à ce sujet, de modèles d'identification, de formateurs et de fraternités formatrices elles-mêmes engagées dans ce cheminement, car si l'exemple ne vient que du formateur, on n'obtiendra que peu de résultat. Le Conseil Plénier de Taizé nous disait : " En toutes les régions, les frères reconnaissent la nécessité de former des animateurs de vie spirituelle et de prière, qui puissent aider plus particulièrement nos fraternités, toute la famille franciscaine et tous les fidèles " (II<sup>e</sup> CPO 24). D'autre part, nous devons insister pour que durant la formation on apprenne à communiquer et à partager son expérience de prière avec les frères en des rencontres fraternelles, grâce à une prière partagée ; il faut surtout que les frères prennent conscience de la nécessité de prier car sans la prière il est impossible de mener une vie religieuse (II<sup>e</sup> CPO 26). Normalement Dieu ne se rencontre pas dans la vie, au moment voulu, s'il n'y a pas eu auparavant prière et recherche personnelle.

La vie de prière intense, d'amitié avec Dieu, la rencontre avec le Seigneur, ont été à la racine de toutes les grandes aventures spirituelles de l'histoire. La rencontre personnelle, le dialogue familier avec le Seigneur Jésus, voilà l'essence de toute vie chrétienne et religieuse. Nous avons déjà signalé un moyen important pour y parvenir : l'accompagnement spirituel.

A propos de la prière, il faudra également insister sur notre manière typique de prier : la prière affective, car parfois on recourt à toutes les spiritualités sauf à la nôtre.

*“ La prière franciscaine est une prière affective, une prière du coeur, qui conduit à l'expérience intime de Dieu. Quand nous contemplons Dieu, bien suprême de qui procède tout bien, l'adoration, l'action de grâces, l'émerveillement et la louange doivent jaillir de notre coeur ” (Const. 46, 6).*

Cette prière ne mène ni à l'intimisme, ni à l'abandon des hommes, puisque celui qui approche du coeur de Dieu s'approche nécessairement du coeur de ses fils les hommes.

*“ Elle est vraiment une prière de mineurs quand nous vivons unis au Christ humble et pauvre, présentant au Père le cri des pauvres et partageant effectivement leurs conditions de vie ” (Const. 46, 3).*

Notre texte poursuit :

*“ Comme l'enseignent les Prophètes, les Psalmistes et le Christ lui-même, notre prière ne doit pas être une fuite des réalités : bien plutôt, à l'exemple de saint François qui a découvert le Seigneur dans le lépreux, qu'elle s'enracine davantage, de jour en jour, dans les situations concrètes de la vie, dans les événements de l'histoire, dans la piété populaire et dans l'expression culturelle du pays ” (Const. 46, 4).*

La *pénitence* est une autre valeur importante pour nous. Je me souviendrai toujours de ce que me disait, alors que j'étais novice, un frère centenaire de ma province : " Je suis entré dans l'Ordre pour faire pénitence ". J'ai été attentif à ce qu'il me disait parce que je n'ai pas rencontré beaucoup de pénitence dans l'Ordre ni remarqué que ce soit un thème auquel on accorde une importance particulière alors que ce fut une valeur fondamentale pour saint François et pour les capucins. En plus de la pénitence que comporte la vie fraternelle (*Const.* 102, 5), peut-être la plus importante, il nous faut découvrir de nouvelles formes de pénitence, d'austérité et de pauvreté radicales. Le chapitre VII des Constitutions parle de la vie de pénitence à partir de la vie fraternelle (correction fraternelle, dialogue sur notre vie, révision de vie), de la simplicité de vie (frugalité), de la solidarité avec les pauvres, du sacrement de pénitence. Il faudrait insister sur ce dernier point dans la formation. Il faudrait prendre en compte qu'en bien des régions chrétiennes la sensibilité est en train de changer à ce sujet. Pouvoir célébrer en fraternité le sacrement de la réconciliation, constituerait une démarche pénitentielle précieuse, puisque c'est au moment de la formation qu'il faut commencer à pratiquer ce moyen si fraternel de pénitence et de vérité. Les Constitutions le recommandent (*Const.* 106, 4) mais cette pratique rencontre tant de résistances. Et la fraternité est un lieu de pardon et de fête...

En rapport avec les valeurs que je viens de mentionner et celles dont je n'ai pas parlé puisqu'elles sont dans les Constitutions, il faudra établir durant la formation un cheminement avec des étapes et des objectifs à atteindre, de telle sorte que les critères d'admission à notre vie concernent l'acquisition et l'amour de ces valeurs. Qui n'assume pas ces valeurs n'est pas fait pour notre vie et il ne faut pas l'admettre, même si l'on suit le critère de Jésus lorsqu'il dit que l'homme n'est pas fait pour le sabbat mais le sabbat pour l'homme. Il faut adapter les schémas de formation à l'homme concret, car il y va de la personne, mais il faut aussi offrir des schémas, des contenus clairs et surtout une manière de vivre, tels que celui qui ne les accepte pas s'exclue lui-même.

Parmi les critères d'admission, et cela vaut pour tous, il ne faut pas retenir l'intelligence livresque, mais plutôt cette intelligence qui est " lecture

intérieure ” des événements et de la vie, des relations personnelles surtout. Voilà ce qu'il faut exiger parce que c'est nécessaire pour mener une activité, faire un travail... l'Ordre n'est pas un institut de bienfaisance destiné à recueillir ceux qui ne savent rien faire. Il pourra arriver - même si, de nos jours, cela paraît difficile - qu'un analphabète intelligent puisse avoir une activité. Mais quelle formation pourrait bien entreprendre quelqu'un qui n'aurait pas un minimum de capacités ? Étudier n'a pas de nos jours le même sens qu'il y a huit siècles. Pour exercer un travail manuel, il faut suivre des cours théoriques (même pour obtenir le permis de conduire, il faut passer une épreuve théorique). Il faut tenir compte du fait que les frères devront être utiles à la fraternité, à l'Église et au monde. Pour les prêtres, le critère de discernement ne peut pas être uniquement celui des qualités intellectuelles, il faut tenir compte aussi de qualités plus fondamentales. Tout ce qui sert à être prêtre ne sert pas nécessairement à être frère mineur, la seule chose que François exigeait des prêtres qui voulaient entrer dans la fraternité.

### **Des moyens concrets**

Dans la lettre circulaire n° 9, le ministre général, frère John Corriveau, nous présente quelques moyens intéressants. Il parle surtout de la période de l'après-noviciat mais ce qu'il dit est en partie applicable aux autres périodes de formation. Au post-noviciat prévaut un modèle de séminaire de philosophie ou de théologie, et pour les autres étapes un modèle où nous avons d'une part le responsable, directeur des postulants ou maître des novices et ceux qui sont en formation, et d'autre part la fraternité. On peut en constater la répercussion jusque dans la disposition des lieux. Le changement fondamental consistera donc à passer de ces schémas à celui de la fraternité. Sans nier le rôle d'animateur et de guide du formateur, il faut retrouver le rôle irremplaçable que joue toute la fraternité dans la formation. Elle favorisera la croissance de la maturité affective, d'une foi adulte, d'une vraie intériorisation des valeurs de fraternité et de contemplation de notre vie capucine. Selon d'autres modalités, cela vaut aussi pour le postulat et le noviciat.



Le ministre général révèle que dans l'Ordre, différentes circonscriptions sentent le besoin d'établir un même post-noviciat pour tous - pour ceux qui s'orientent comme pour ceux qui ne s'orientent pas vers le sacerdoce -, où pendant plus d'une année, sans études officielles, on approfondira les valeurs de notre vie de fraternité et de contemplation, l'expérience de foi et la maturité affective. Il est lamentable et injuste qu'en quelques lieux, ainsi que le signale le ministre général (Lettre n° 9, 3.6), les frères laïcs ne reçoivent pratiquement pas de formation après le noviciat. C'est une situation contre laquelle nos frères ministres doivent lutter avec énergie.

Le ministre général signale les moyens suivants (Lettre n° 9, 3.7) : un service direct du peuple, spécialement dans les oeuvres de miséricorde ; un accompagnement de la réflexion sur ce que signifie être frère mineur aujourd'hui ; une vie de fraternité intense avec prière et vie commune ; un accompagnement spirituel ; des réunions de formation sur les valeurs de notre vie (avec le responsable et, j'ajouterais, en fraternité, au moins quelquefois) ; de longs temps de retrait spirituel (il serait bien que toute la fraternité fasse des retraites mensuelles ou trimestrielles sérieuses, c'est-à-dire qui ne se réduisent pas à une causerie).

J'ajouterais un autre moyen pratique qui me paraît important : qu'il y ait des frères laïcs dans les équipes et dans les fraternités de formation et, s'ils en sont capables, ce qui seul importe, qu'ils en soient les responsables. J'ai en effet entendu dire par certains : " Comment un frère laïc pourra-t-il former de futurs prêtres " ? Nous savons ce qui compte chez un formateur. Bien que le sacerdoce imprime un caractère, il ne communique magiquement ni les qualités ni les dispositions requises. Il suffit de rappeler que saint François n'était pas prêtre, que Jésus de Nazareth ne l'était pas plus et que sa vie était même une critique du sacerdoce juif.

## La nostalgie des origines

La formation doit prendre en compte la réalité de celui qui est en formation, le conduire à un réalisme critique qui lui fera acquérir une idée de lui-même plus conforme au réel afin qu'il ne confonde pas son moi réel et son moi idéal et, surtout, elle doit alimenter l'utopie du Royaume. Nous sommes des signes du Royaume qui vient et que Jésus a inauguré. La synthèse des valeurs du Royaume, c'est la fraternité universelle que nous voulons signifier. Nous voulons dire au monde qu'il est possible que des gens différents vivent comme des frères dans la justice, la paix et la liberté, en reconnaissant Dieu comme Père et Jésus comme grand frère et ami. Nous ne pouvons le faire qu'à partir de la minorité et de l'humilité. Telle est notre mission dans le monde et l'Église. Au fond, notre mission, ce n'est pas de dire des messes, de catéchiser, de distribuer des sacrements, même si nous pouvons faire tout cela. Notre principal apostolat, c'est d'annoncer le Royaume par notre vie concrète de chaque jour. L'histoire franciscaine garde en son cœur, telle une braise ardente, la nostalgie des origines. Le réformisme franciscain qui ne s'est jamais arrêté et qui est le dynamisme le plus profond de l'histoire de l'Ordre, a toujours consisté à se retourner vers saint François, vers les origines, vers le mouvement franciscain des débuts. N'avons-nous pas ravivé en nous la nostalgie des origines lors de notre semaine à Assise ? La nostalgie des origines ne nous conduit pas nécessairement au désespoir lorsque nous contemplons la vie de l'Ordre et de nos Provinces - ainsi que notre vie personnelle - si cramponnée aux vieilles structures, aux vieilles mentalités, sans engagement ni ferme volonté d'aller vers autre chose, vers un Ordre moins Ordre et davantage Fraternité de "petits", dans et pour l'Église, dans et pour le monde. J'ai pu paraître un tant soit peu utopiste durant cet exposé en suivant le fil conducteur que proposent nos Constitutions, mais c'était voulu. De toute façon, nous ne pouvons pas renoncer à l'idéal de François et de ses premiers compagnons, et c'est vers ces sources qu'il nous faut revenir. La réalité dépend pour une grande part de l'idéal que nous choisissons. L'histoire de l'Ordre dont il faut certes tenir compte ne vient qu'après ; elle n'est pas la source mais le ruisseau. Soyons utopiques, faisons de grands rêves ; que la formation n'aboutisse pas à les domestiquer, à leur couper les ailes...

Je termine en signalant que je n'ai rien dit de nouveau ; les Constitutions et les CPO avaient déjà dit tout cela. Retrouver nos valeurs de fraternité et de minorité nous conduira à un Ordre dé-cléricalisé dont la priorité ne sera plus le ministère sacerdotal. Je crois pourtant que cela ne suffira pas à produire un dépassement de cette priorité. Je crois, et c'est le plus important, qu'il faudra aussi un changement de mentalité, qui arrivera à maturité lorsque Dieu le voudra. Ce qui permettra de prendre le tournant par rapport à cette mentalité cléricale très répandue dans l'Ordre, chez les formateurs et dans les fraternités, c'est d'arrêter de penser qu'il est meilleur et plus utile pour l'Église et le monde que nous soyons prêtres. Il est plus utile de suivre la vocation que Dieu nous a donnée : d'être des frères mineurs. C'est ainsi, je crois, que le comprenait François.

*Rome, septembre 1996*

*fr. José Angel Echeverria*



# FORMATION A LA FRANÇAISE

par fr. Sébastien Picard

*Qu'en est-il de la formation à notre vie de frères mineurs en France en France ? Le frère Sébastien Picard nous fait part de la réflexion qu'il a menée à partir de l'intervention de fr. José Angel Echeverria, reproduite ci-dessus.*

Cet article n'a pas pour objet de présenter à nouveau le cursus de formation pratiqué dans l'espace de l'A.P.E.F. Pour cela, chaque frère est invité à se reporter au livret (rouge) édité en 1996 par l'A.P.E.F., qui lui donne une bonne explication. Mais il s'agit plutôt de situer ce cursus par rapport à la réflexion présentée par fr. José Angel. Pour cela, on peut essayer de voir s'il y a des décalages ou si nous reprenons un certain nombre de lignes-forces. Aussi je développerai les points suivants : les acquis dans notre cursus, nos manques, les questions de toujours et ce qui constitue aujourd'hui nos originalités.

## Les acquis

En tout premier lieu, je noterai le primat que nous donnons à notre vocation de frères religieux par rapport à celle de frère prêtre. Cela se traduit par une formation commune (postulat, première étape de post-noviciat, études théologiques mais à la carte, selon le degré d'étude des frères et selon leurs désirs). Quant à la question de la vocation presbytérale, elle n'est pas

évacuée. Elle peut être discutée tout au long des étapes, surtout après le noviciat. Mais nous signifions clairement au candidat qu'il doit réfléchir sa vocation à l'intérieur d'un cadre religieux. Il n'est pas là, par exemple, pour combler les vides rencontrés dans chaque diocèse - sauf exception.

D'où l'importance donnée au cheminement spirituel. Le travail de suivi des frères portera avant tout sur *la minorité et la fraternité*, ces deux termes-clés de l'exposé. Tout d'abord, la minorité : quel regard le candidat porte-t-il sur Dieu Notre Père ? Quel aspect du Christ le séduit davantage, pour le vivre et le faire partager aux autres ? Par ailleurs, où en est-il dans sa relation aux autres frères comme aux laïcs ? Ensuite, la fraternité : quel moyen prend-il pour annoncer le Royaume de Dieu, à venir, mais déjà révélé dans notre manière de vivre ? Aussi je relève dans l'exposé de fr. José Angel ces deux phrases importantes pour notre discernement : *" Il est clair que François se place au niveau spirituel d'un discernement continu de la volonté de Dieu et de la suite du Christ pauvre et crucifié. Quand la fraternité essaie de vivre ainsi, la réalité change nécessairement. L'obéissance est obéissance à l'Esprit... "*

Le deuxième point concerne les lieux où notre *cursus* évolue. Le mien ayant débuté dans les années 80, je n'ai jamais connu ce qui est dénoncé ici, à savoir : les couvents construits sur le schéma du séminaire de philosophie et de théologie où d'une part il y a des formateurs plus ou moins dirigistes avec les formés, d'autre part le reste de la fraternité. Au contraire la formation se déroule actuellement dans des couvents ou des fraternités où il y a certes un frère gardien dont le rôle est effectivement d'animer la fraternité et un responsable de formation ou accompagnateur pour suivre plus particulièrement les jeunes frères. Mais c'est surtout l'ensemble des frères " aînés ", laïcs ou prêtres, qui est responsable de la formation. Si pour une raison ou une autre, un des frères ne se sent plus concerné par la formation, il est alors remplacé par un autre.

Un troisième point dont il faut faire mention maintenant, c'est l'égalité entre les frères vécue dans les maisons de formation. Tout d'abord nous

insistons pour qu'il y ait dans chaque maison au moins un frère prêtre et un frère laïc afin de donner une image de notre vie en fraternité. Tous sont appelés à avoir des responsabilités dans la formation, laïcs comme prêtres, suivant les capacités des uns et des autres. Enfin chaque frère est invité à participer activement à l'animation de sa fraternité, même les novices et les profès temporaires. Ces derniers ont leur mot à dire sur la gestion de la maison, par exemple sur la liturgie, etc. En contrepartie, nul ne peut être dispensé d'une tâche quelconque, sauf cas de force majeure. Un des soucis du C.O.F.O. (Conseil de formation initiale, composé des frères responsables de chaque étape de formation auxquels s'ajoute le responsable inter-provincial de l'éveil à la vocation ; je ne vois pas l'équivalent d'un tel conseil dans l'exposé) est de veiller à l'égalité fraternelle. Par contre nous refusons l'égalitarisme. Ainsi des réunions entre frères "aînés" se font sans la présence des jeunes frères pour parler d'eux chaque fois que la situation l'exige. Entre autres au moment où ils sont amenés à franchir une étape.

A ce propos, je suis tout à fait d'accord avec fr. José Angel pour affirmer que notre Ordre, surtout lorsqu'il vieillit comme chez nous, n'est pas un institut de bienfaisance destiné à accueillir n'importe quel jeune. Pour nous le problème ne tient pas tant à l'analphabétisme qu'à un minimum d'équilibre. Lorsque quelqu'un se présente chez nous avec un passé psychologique trop lourd, nous avons le devoir de lui dire " non " pour une éventuelle entrée car nous n'avons plus les moyens d'assumer son déséquilibre. Nous avons en effet de moins en moins de maisons et de plus en plus de petites communautés qui n'ont pas la capacité d'accueil qu'avaient les grands couvents. De manière plus générale, une façon d'être honnête avec les jeunes, c'est de leur présenter des schémas de formation clairs, avec des objectifs à atteindre. Encore faudrait-il, pour leur mise en place et leur maintenance, ne pas mettre constamment en cause ces schémas, d'autant plus qu'il ne font que reprendre les Constitutions et le V<sup>e</sup> C.P.O., approuvés par Rome.

## **Les manques**

Dans notre cursus, nous donnons beaucoup d'importance à l'étude de la foi. Trois ou quatre ans, voire plus dans l'ultime étape. Et c'est bon. Cette étape est généralement très appréciée. Mais quelle place donnons-nous dans notre formation aux travaux plus techniques, voire manuels ? C'est possible surtout durant la première étape de post-noviciat. D'ailleurs le cas s'est présenté puisqu'un profès temporaire au moins, a suivi une formation de maçon dans le cadre de la F.P.A. Mais force est de constater que ce genre de demande reste minoritaire. Nous pouvons nous demander pourquoi. Si, par exemple, nous sommes suffisamment ouverts pour intégrer d'autres styles de formation que l'actuelle, qui donne une part de plus en plus belle à l'étude (cela ne veut surtout pas dire, chez moi, qu'il faille brader cette étape ; je m'en expliquerai davantage plus loin) ?

Un deuxième manque que je remarque est lié non pas à l'importance que nous devons donner à la prière (pour nous aussi, une vie religieuse sans prière n'est plus un vie religieuse), mais plutôt à la difficulté éprouvée dans certaines maisons de formation à partager nos expériences de prière. Même si des efforts ont été entamés dans ce sens. Il en est de même pour le sacrement de pénitence quand il est célébré en paroisse et non pas entre les frères.

## **Les problèmes de toujours**

Dans cet exposé sont dénoncés un certain nombre d'écarts ; mais à mon avis nous les retrouverons en tout temps car, soit ils sont liés à la psychologie de la personne, soit ils nous renvoient à notre difficulté à nous convertir totalement. *Dans le premier cas* sont visés les formateurs qui manquant d'assurance, deviennent dirigistes dans leur accompagnement. Il est évident que nous devons éviter ce type d'attitude et le signaler lorsqu'il se produit, surtout lorsque nous avons affaire à des frères en formation qui ont acquis



précédemment une certaine maturité. Mais comment avoir la certitude de n'avoir jamais affaire à un formateur dirigiste d'autant plus qu'il a pu faire preuve de réelles capacités par ailleurs ?

*Pour le deuxième cas, l'exposant souligne à juste titre un certain nombre de contradictions dans notre manière de vivre. Plus exactement encore, il parle d'un double langage que nous entretenons de manière fâcheuse. Je relève la liste suivante : Nous parlons dans une logique de fraternité, de projet de vie commune, mais trop souvent nous butons sur notre *individualisme*. Toujours avec cette logique, certains parlent d'égalité de moyens, mais ces mêmes frères ne se rendent pas compte qu'ils ont plus de moyens que les autres (véhicule quasiment privé, gain d'argent tellement important que tout n'est pas signalé...). A propos d'argent, je souligne que l'A.P.E.F. a dépêché auprès des fraternités de formation deux frères économes pour éviter que ces fraternités entretiennent un train de vie exagérée (ou toute sorte d'économie souterraine).*

On pourrait continuer la liste avec, par exemple, nos relations (ou non) avec les pauvres dont nous parlons tant. Il m'arrive de me dire par moment : nous nous donnons des qualités que nous n'avons pas. Mais en même temps je prends conscience que ce sont des problèmes qui se poseront toujours du fait de l'écart inévitable entre nos conversions personnelles et communautaires et la liberté à laquelle le Seigneur nous convoque. La minorité comme la fraternité peuvent devenir autant d'échardes plantées dans nos talons de frères mineurs capucins - je retiens cette phrase très juste : *" Tout dépend des relations que nous cherchons à établir en fraternité "*.

## **Nos originalités**

Dans la deuxième partie du paragraphe concernant les moyens concrets, je lis ceci : *" le ministre général relève que dans l'Ordre, différentes circonscriptions sentent le besoin d'établir un même post-noviciat pour tous, où, pendant plus d'une année, sans études officielles, on approfondira les valeurs de notre vie de fraternité "*

*et de contemplation* ". Dans la circonscription de l'A.P.E.F., cette étape existe depuis plus de 10 ans, mais avec jusqu'ici un trait de caractère que je trouve trop peu souligné dans cet exposé. Il s'agit d'un engagement de la fraternité, au milieu des défis auxquels nos sociétés sont confrontées. Nous sommes d'accord pour dire que le mûrissement d'une vocation se fait à l'intérieur d'une fraternité et d'une fraternité priante. Mais parce qu'elle prie, cette fraternité ne peut pas fermer les yeux aux injustices que tant d'hommes endurent et se boucher les oreilles devant tant de cris qui appellent à l'égalité, à la tolérance, à l'accueil de l'autre, bref tout ce qui annonce petitement mais sûrement le plan de Dieu sur cette terre. J'ajoute que ces fraternités, à ce stade de formation, ont au moins deux questions à se poser : quels sont les hommes, les femmes, les enfants avec lesquels elles ont du mal à rentrer en relation ? Et que font-elles pour faire avancer concrètement le Royaume de Dieu là où elles se trouvent maintenant ? (Cette dernière question est abordée à plusieurs reprises dans l'exposé.)

Ici, je me permets de revenir aux relations que nous entretenons ou non avec le monde des pauvres dont fait partie une grande partie du monde immigré. Ce n'est pas si naturel que cela que de se sentir " heureux " au milieu d'eux comme il est écrit quelque part dans la règle de saint François et dans nos Constitutions. A l'extrême limite, personne n'est fait pour vivre avec eux. Tellement ils peuvent indisposer et faire peur, tout comme les lépreux pour François d'Assise au début de sa vie. C'est le fruit de toute une conversion intérieure et profonde qui fait que la relation avec eux, à la suite du Christ devenu homme, devient un véritable chemin de libération et non plus une corvée comme on le perçoit trop souvent. Avant de se sentir libre parmi eux, il y a tout un chemin de croix à parcourir. Pour cela il faut du temps, beaucoup de temps. Je note que ce qui vient d'être écrit sur la relation aux pauvres, peut être repris pour un temps donné à la contemplation que l'on peut passer dans nos lieux, si c'est une habitude, ou dans les ermitages (je remarque que ce terme n'est pas employé une seule fois dans l'exposé !)

Dans les deux cas, nous sommes à un moment ou à un autre confrontés à ce que j'appelle *l'heure de vérité*, où nous apprenons, sauf résistance de notre part, à basculer définitivement du côté des pauvres et du côté de Dieu. Cela ne veut pas dire que nous devenons parfaits. Au contraire, nous prenons davantage conscience de notre péché. Mais à travers ce basculement, nous touchons de manière significative la présence de Dieu en nous qui nous fait dire que dans notre vie, désormais, il y a un avant et un après ; et que c'est cette vie que nous désirons poursuivre.

Ce n'est qu'après que nous pouvons parler d'étude sur la foi, car forts de cette expérience, nous les abordons avec une identité forte. Laquelle formera le socle de toutes les réflexions ultérieures. Sinon faute de temps suffisamment long, il y a danger de laisser les jeunes frères aborder les études sans l'âme d'un frère mineur convaincu que c'est dans la pauvreté qu'il puisera les racines de sa libération.

Avant de conclure, je voudrais signaler rapidement un dernier point, car il existe dans notre *cursus*, mais il n'est pas mentionné dans l'exposé. C'est celui qui consiste à apprendre à réfléchir et à partager avec les autres membres de notre famille spirituelle : clarisses, franciscaines, franciscains, séculiers. Pour cela sont organisées régulièrement des rencontres inter-franciscaines, du moins dans le Sud Est de la France. D'autre part, une École d'Été est proposée aux soeurs et aux frères qui ont entamé des études théologiques, tous les deux ans, pour approfondir l'histoire de la pensée franciscaine. Malheureusement ce chemin trouve rarement une suite au delà du cursus.

*En conclusion*, je dirai simplement que nous sommes des religieux, et pour cette raison, nous aimons nous laisser habiter par la grâce divine. Et nous, frères mineurs, nous situons cette expérience spirituelle à la suite du Christ pauvre qui a tant touché notre fondateur François d'Assise.

Toutefois chaque fois que nous éprouvons un manque à ce niveau, et que nous comblons ce manque par une priorité donnée aux études et par la suite

à un engagement de type paroissial, social, voire politique, alors il y a certitude de tomber dans un quelconque cléricalisme, que nous soyons frères prêtres... ou frères laïcs.

Depuis l'aube de la vie religieuse, dès l'instant où le spirituel cède le pas à toute autre opération, aussi noble soit-elle, il ne peut y avoir que dérapage... Le cléricalisme est l'exemple le plus flagrant et en même temps sournois.

*fr. Sébastien Picard*

## AUX FRÈRES DE L'ORDRE CAPUCIN DISSÉMINÉS DANS LE MONDE

*A la fin du congrès, chaque Conférence fut invitée à écrire en une page ses expériences les plus significatives en répondant aux questions suivantes : quelles expériences d'un autre groupe vous ont particulièrement frappées ? Quelles initiatives ou tendance actuelle voudriez-vous voir poursuivre ou développer dans l'Ordre ? Quels défis, propositions ou questions voudriez-vous adresser à l'Ordre ? Voici donc le message du groupe d'expression française.*

Parmi les différents apports du congrès nous avons été frappés par le témoignage de deux frères exprimant la permanence de la tradition capucine de prière et d'oraison.

Le premier de ces témoignages, celui de Rudolf Leichtfreid, nous a retracé la naissance d'une école de prière animée conjointement par deux frères - un laïc et un prêtre - en Autriche. Cette expérience nous a semblé intéressante parce qu'elle reprend et réactualise une des insistances de notre Ordre à ses débuts. Par ailleurs, elle met en valeur un style d'activités conforme à notre vocation, partagé par plusieurs frères, répondant à une attente véritable. Cela nous semble une piste pour l'avenir.

Le deuxième est le témoignage du frère Lorenzo Pinna, qui depuis 26 ans passe le mois de juillet dans la prière au sommet d'une montagne, dans un abri fait de quelques pierres au pied d'une falaise. Il nous a partagé avec une franche simplicité comment il vivait tout ce temps dans la prière et la contemplation en profondeur. Le reste de son temps, il le vit dans un couvent appelé " la fabrique des saints ", à soigner les frères malades et à recevoir, conseiller, consoler des foules de personnes (200 par jour). Nous avons eu l'impression de découvrir un saint parmi nous, dans la pure tradition des frères laïcs.

Ce congrès a fortement souligné une dimension essentielle de notre identité capucine : la vie fraternelle évangélique, vocation commune à chaque frère permettant de dépasser les clivages de formation, de culture, de travail, de services, de ministère ordonné ou non.

Mais les différences existent et, par exemple, nous mesurons combien il est difficile d'écouter l'autre et de respecter sa richesse personnelle, ses souffrances, son cheminement. Il nous a semblé important de commencer ce congrès par un exercice d'écoute : une invitation à cultiver cette attitude.

Le partage d'expérience des frères en mission nous a montré de façon claire, combien il est important de s'implanter comme fraternité capucine. La vie fraternelle évangélique caractérise notre vocation, elle constitue le premier témoignage que nous avons à donner. La fécondité de notre présence en dépend. Cela concerne toutes nos nouvelles implantations.

Dans cette perspective, il a été évoqué une pratique des origines de l'Ordre : " François les envoyait deux par deux ". Il nous semble intéressant de renouer avec cette façon de faire, en suscitant la collaboration, par exemple, en réalisant une activité commune portée par l'ensemble de la communauté où chaque frère puisse s'impliquer.

La vocation franciscaine s'exprime dans une famille spirituelle qui permet à chacun de trouver sa place. Il nous semble important de travailler de plus en plus ensemble en complémentarité et en harmonie.

Le partage inter-franciscain (frères-soeurs-laïcs) est un enrichissement à développer.

La formation doit rester un chantier ouvert permettant à tous les frères de continuer à grandir dans la quête de Dieu : participer à la réappropriation et à la réactualisation de nos sources franciscaines capucines.

Développer une forme de vie qui stimule et responsabilise chaque frère dans sa fraternité.

Pour promouvoir la communication au sein de l'Ordre, promouvoir l'apprentissage des langues (anglais, italien).

Il est nécessaire d'arriver à un ajustement de la réglementation canonique pour que nous puissions exprimer notre vie capucine en vérité, en fraternité. La lettre de Jean-Paul II au Congrès nous reconnaissant comme un Ordre " Mixte " va dans ce sens.

*Le groupe d'expression française*





# FRÈRES PARTAGEANT LA MÊME VOCATION RELIGIEUSE

*Jean-Paul II a adressé une lettre, datée du 18 septembre 1996, au frère John Corriveau, à l'occasion du congrès. Située explicitement dans le prolongement de l'exhortation apostolique Vita consecrata, cette lettre constitue une déclaration significative sur la nature et la mission de notre Ordre dans l'Église et dans le monde : elle témoigne d'une avancée vers la reconnaissance par l'Église de notre Ordre comme fraternité.*

**AU RÉVÉREND PÈRE JOHN CORRIVEAU,  
MINISTRE GÉNÉRAL  
DE L'ORDRE FRANCISCAIN  
DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS**

Je suis heureux de vous adresser mon salut cordial à l'occasion du Congrès international que, ces jours-ci, vous tenez, à Rome, sur " les expressions laïques de la vocation capucine ". J'étends mon affectueuse pensée à vos nombreux confrères venus de diverses régions du monde pour partager la variété de leurs expériences de vie fraternelle et réfléchir sur

leur commune vocation à vivre en frères mineurs dans l'Église et le Monde en suivant les exemples et l'enseignement de François d'Assise.

Les capucins peuvent se prévaloir de ce qu'une riche tradition de vie consacrée "laïque" a toujours marqué leur existence et leur apostolat. Je pense au groupe important de frères laïcs qui, aujourd'hui encore, constituent de lumineux exemples de sainteté et de magnifiques modèles de ce style particulier aux franciscains qui consiste à témoigner de l'Évangile au quotidien et à partager la vie des petits et des simples.

Je voudrais rappeler, en premier lieu, Félix de Cantalice. Il sut porter le ferment de la charité évangélique dans les rues de la Ville éternelle. C'est avec le même esprit de simplicité et de petitesse qu'il approchait les gens du peuple, les pauvres et les grands dignitaires civils et ecclésiastiques qui recherchaient sa compagnie et recourraient volontiers à ses conseils. Que dire, enfin, des miracles de grâce accomplis dans le peuple de Dieu par Séraphin de Montegrano, Ignace de Laconi, François-Marie de Camporosso, Conrad de Parzham et tant d'autres frères qui, dans l'emploi de la quête, le service de la porterie, l'entretien de l'église et du couvent, surent exprimer l'amour du Christ puisé dans l'intimité de longues heures passées en méditation et prière.

Dans l'exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata*, j'ai souligné les traits spirituels fondamentaux de la vie consacrée laïque et son actualité pour notre temps (cf. n° 60). J'ai également rappelé, dans ce même document, qu'existent, à l'intérieur de l'Église, des Instituts religieux dits "mixtes", "qui, dans le projet initial du fondateur, se présentaient comme des fraternités dans lesquelles tous les membres, prêtres et non-prêtres, étaient considérés comme égaux" (n° 61).

On sait que lorsque François d'Assise décrit, dans son Testament, les débuts de son expérience spirituelle et celle de ses premiers compagnons, il souligne précisément cet aspect de fraternité : " Et après que le Seigneur m'eut donné des frères, personne ne me montrait ce que je devais faire, mais le

Très-Haut lui-même me révéla que je devais vivre selon la forme du saint Évangile" (*Test 14*, S.C. 207). Votre Ordre religieux est donc une fraternité, composée de clercs et de laïcs qui partagent la même vocation religieuse selon le charisme franciscain et capucin décrit en ses traits essentiels dans votre législation particulière approuvée par l'Église (cf. *Const.* n° 4).

Je souhaite, Révérend Père, que sous l'impulsion de votre animation, chaque membre de l'Ordre devienne de plus en plus conscient de ce qui caractérise son identité religieuse particulière. C'est avec une ferveur nouvelle que les frères capucins pourront alors porter l'Évangile aux hommes de notre temps : leur parole et leur style de vie témoigneront de cet esprit de minorité et de partage qui les a rendus particulièrement proches et solidaires des petits et des simples, et qui a fait de leurs communautés des points de repères chaleureux et accessibles pour les pauvres et tous ceux qui recherchent sincèrement Dieu.

Je m'unis volontiers à la prière de louange et d'action de grâce qu'en ces jours, vous et vos confrères faites monter vers le Seigneur pour toutes les grâces dont il a voulu enrichir votre famille religieuse.

C'est avec de tels sentiments que j'invoque la protection céleste de l'Immaculée Mère du Seigneur, de François d'Assise et de tous les saints de votre Ordre et vous donne de tout cœur ma Bénédiction Apostolique, à vous, à tous les participants du Congrès et à leurs Fraternités présentes dans les diverses régions du monde.

*A Castelgandolfo, le 18 septembre 1996*

*Jean-Paul II*



# FRATERNITÉ ÉVANGÉLIQUE

## LETTRE DU FRÈRE MINISTRE GÉNÉRAL A TOUS LES FRÈRES DE L'ORDRE (CIRCULAIRE N° 11)

*“ Votre Ordre religieux est donc une fraternité (...) Je souhaite, Révérend Père, que sous l’impulsion de votre animation, chaque membre de l’Ordre devienne de plus en plus conscient de ce qui caractérise son identité religieuse particulière. ”, écrivait Jean-Paul II dans sa lettre du 18 septembre 1996. Et le congrès a été une étape importante pour cette réappropriation du charisme de la fraternité. La lettre pastorale du ministre général sur “ notre vie évangélique fraternelle ” - fruit de la réflexion entreprise par le définitoire général après ces deux événements - nous invite à aller un peu plus loin sur les chemins de la conversion...*

Rome, le dimanche 2 février 1997

Fête de la Présentation du Seigneur

Chers frères,

Que le Seigneur vous donne sa paix !

Le Congrès sur *les Expressions laïques de la vocation franciscaine-capucine*, tenu à Rome en septembre 1996, a été un moment historique dans la vie de

notre Ordre. Ce fut le premier congrès de tout l'Ordre dont les participants étaient en majorité des frères laïcs. Le congrès a demandé au définitoire général d'adresser à l'Ordre une lettre sur l'élément constitutif essentiel de notre charisme : celui de former une *fraternité évangélique* dans le monde, comme nous y invitent le saint Évangile et la Règle de saint François.

En réponse à l'invitation faite par le concile Vatican II à tous les religieux de retourner au charisme de leur origine, notre Ordre a cherché avant tout à se réapproprier la vie évangélique fraternelle. Le résultat est positif. Effectivement, dans plusieurs provinces, un peu partout dans le monde, les frères plus anciens reconnaissent que, dans leur communauté, il y a actuellement une plus grande sensibilité à la vie fraternelle. Rappelons-nous que, depuis le Concile, l'Ordre a consacré cinq conseils pléniers à redéfinir les composantes évangéliques de notre vie fraternelle. C'est dans ce contexte que, au nom du définitoire général, je vous écris aujourd'hui cette lettre sur notre *vie évangélique fraternelle*.

### **Le rappel du pape**

Dans sa lettre du 18 septembre 1996, le pape Jean-Paul II, reconnaissant cet important développement réalisé dans notre fraternité internationale, fait une déclaration exceptionnellement significative sur la nature et la mission de notre Ordre dans l'Église :

*Votre Ordre religieux est donc une fraternité composée de clercs et de laïcs qui partagent la même vocation religieuse selon le charisme franciscain et capucin décrit en ses traits essentiels dans votre législation particulière approuvée par l'Église (cf. Constitutions n° 4). (Message de Jean-Paul II Au Révérend Père John CORRIVEAU, Ministre Général de l'Ordre Franciscain des Frères Mineurs Capucins, texte original dans Analecta OFMCap [1996] 565-566).*

Le Pape situe lui-même cette déclaration dans le contexte de l'exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata*. Cela lui donne d'autant plus d'importance.

L'exhortation apostolique rappelle que " de par sa nature, la vie consacrée n'est *ni laïque ni cléricale* " (VC 60). Ensuite, elle décrit trois types différents d'instituts de vie consacrée :

- Les Instituts laïques : ceux qui " ...ont un caractère et une finalité qui ne comportent pas l'exercice de l'Ordre sacré... " (VC 60).
- Les Instituts cléricaux : ceux qui " prévoient l'exercice de l'Ordre sacré... Dans ces instituts, le ministère sacré est constitutif du charisme lui-même et il en détermine la nature, la fin et l'esprit " (VC 60).
- Les Instituts mixtes : ceux qui " dans le projet initial du fondateur, se présentaient comme des fraternités dans lesquelles tous les membres, prêtres et non-prêtres, étaient considérés comme égaux... " (VC 61).

L'exhortation apostolique indique clairement que la vie fraternelle est commune à tous les instituts de vie consacrée (cf. n° 42 ; et aussi *La vie fraternelle en communauté* " *Congregavit nos in unum Christi amor* " n° 59b).

C'est la *finalité* que l'on attribue à la fraternité qui distingue les instituts mixtes des instituts cléricaux et des instituts laïques. Dans les instituts cléricaux et dans les instituts laïques, la fraternité a comme finalité première le soutien matériel, humain et spirituel des membres dans leurs ministères. Le but fondamental de ces instituts réside donc ailleurs, par exemple dans le ministère sacré qui " détermine la nature, la fin et l'esprit " de l'institut. Dans un institut mixte, au contraire, la fraternité constitue la finalité même de l'institut : c'est elle qui définit la nature et l'esprit de sa présence et de son service dans l'Église et le monde.

Dans sa lettre du 18 septembre 1996, le Pape, citant le n° 4 de nos Constitutions, indique d'une façon on ne peut plus claire ce qui constitue la finalité de la fraternité que nous avons fait profession de vivre. Les aspects les plus importants de notre charisme, décrits dans ce numéro de nos Constitutions, ont fait l'objet d'une ample réflexion au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, on peut donc considérer comme éléments essentiels de notre fraternité les caractéristiques suivantes :

- Une fraternité de frères mineurs, au service du monde.
- Une fraternité de vie contemplative.
- Une fraternité pauvre et austère.
- Une fraternité insérée parmi les pauvres.
- Une fraternité soucieuse de justice, de paix et de respect de la nature.
- Une fraternité chaleureuse.
- En résumé : une fraternité *évangélique*.

La réflexion sur notre charisme n'a pas fait que produire de nombreux documents, elle a dynamisé notre vie ! C'est l'enthousiasme pour notre charisme de vie évangélique fraternelle qui est à l'origine de quinze nouvelles présences missionnaires dans les vingt dernières années. La force de ce charisme a permis la renaissance spontanée de plusieurs provinces de l'Est de l'Europe, après cinquante ans de persécution ou de suppression. Et le désir d'être des témoins vivants de l'Évangile a donné à nombre d'anciennes provinces de l'hémisphère Nord le courage de restructurer leurs fraternités, en dépit de perspectives peu optimistes au sujet des vocations.

“ Et après que le Seigneur m'eut donné des frères... ” (*Test 14*). Ces paroles indiquent un changement important dans la vie de François. A partir de ce moment, il considéra toujours que la première manière d'observer le saint Évangile était de vivre en frère. A la fin, il éprouvait un sentiment d'affection envers toute personne et toute chose. Il considérait chaque créature



comme son frère ou sa soeur, chaque pierre, chaque ruisseau comme sa maison. Il parlait de frère Soleil, soeur Lune, frère Vent et mère Terre. Par la grâce de Dieu, François en arriva au point de n'éprouver aucun sentiment de violence ni d'antipathie, rien qui puisse le séparer de son prochain ou de la création. Celano affirme que François vivait avec une telle intensité la fraternité que son coeur en était purifié et qu'il semblait avoir recouvré l'innocence originelle (cf. Sr Frances Teresa, osc, *Living the Incarnation*). A voir comment François et ses premiers frères vivaient la fraternité, les coeurs s'ouvraient au message évangélique. Pour François, la meilleure manière d'évangéliser était de vivre la fraternité. La lettre que le Pape nous a adressée, le 18 septembre dernier, constitue pour nous, de la part de l'Église, un mandat sans équivoque de faire nôtre le projet de vie évangélique et fraternelle de saint François.

### **La fraternité évangélique caractérise notre vocation capucine**

“ Devenir témoins de l'Évangile ” ne relève pas d'une idéologie nouvelle, c'est un appel à une nouvelle conversion ! Un ministre provincial, dans une lettre à ses frères, n'a pas hésité à dénoncer clairement certains comportements que l'on retrouve malheureusement trop souvent. Il affirme :

*Nous ne prions pas ensemble de plus en plus, mais de moins en moins. Nous ne nous retrouvons pas ensemble au repas de plus en plus, mais de moins en moins. Mais, de plus de plus, chacun protège ses propres intérêts, son style de vie, ses préférences, ses ambitions... Ce que nous avons promis, c'est d'être frères selon l'Évangile. C'est là le terrain commun que l'on doit récupérer... L'Évangile, les Constitutions, la Règle sont notre terrain commun.*

Nous ne pouvons pas prétendre être un “ peuple évangélique ”, si chaque frère ne décide pas lui-même être un “ homme évangélique ”. “ Ayez entre vous les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus ” (Ph 2, 5). C’est là le terrain commun auquel nous réfère la tradition capucine, terrain qu’il nous faut cultiver avec application par le partage de la Parole de Dieu, la prière liturgique, la méditation, la célébration de l’Eucharistie et de la Réconciliation.

Pour qu’une fraternité puisse discerner avec sérieux les signes des temps et reconnaître l’action de l’Esprit de Dieu au milieu du peuple, il n’est pas suffisant que les frères individuellement se mettent au courant de grands événements nationaux et mondiaux. Pour qu’une fraternité soit réellement insérée au milieu des pauvres, il n’est pas suffisant qu’elle s’installe tout simplement au milieu d’eux ou qu’elle habite un type différent de construction. Les frères qui la composent doivent cheminer ensemble, mentalement et spirituellement. Pour travailler efficacement à la réconciliation et à la justice, une fraternité doit entreprendre une étude approfondie du milieu à la lumière de l’Évangile. “ La sagesse... se laisse trouver par ceux qui la cherchent. (...) Qui se lève tôt pour la chercher... la trouvera assise à sa porte. ” (Sg 6, 12-14). Ce n’est pas dans la Rome lointaine ni à la cour du Saint-Empire que François a trouvé la clef de la paix et de la justice. C’est à Sainte-Marie-des-Anges, dans son propre milieu et avec ses frères, qu’il se mit en état de recherche. Il en sera de même pour nous, et le chapitre local est notre lieu privilégié de recherche et de dialogue. Le chapitre local doit jouer son rôle d’animation de la fraternité pour que nous puissions rendre un authentique témoignage des valeurs évangéliques qui sont à la base de notre forme de vie.

Une fraternité évangélique ne naît pas par hasard, simplement en mettant ensemble des frères dans une même maison, mais elle requiert attention et animation. C’est pourquoi le rôle du gardien comme animateur de la fraternité locale est indispensable. Les gardiens doivent être considérés par les ministres provinciaux et par leurs fraternités avant tout comme des guides spirituels. Et eux-mêmes doivent regarder l’animation spirituelle de leurs

fraternités comme leur première et plus importante responsabilité (cf. *Const.* 23, 6 ; et *La vie fraternelle en communauté*, n° 50). La conférence espagnole (CIC) a trouvé un moyen excellent et des plus utiles pour aider les gardiens à accomplir leur rôle si important. Chaque deux ans, elle convoque tous les gardiens de la conférence à un séminaire d'une semaine.

François a voulu que sa fraternité porte ce caractère spécifiquement évangélique qu'est la *minorité*. Dans sa première Règle, il indique comment la minorité doit imprégner nos relations mutuelles : " ...que tous les frères n'aient ...aucun pouvoir ni domination, surtout entre eux "" (1 *Reg* 5, 9). Nos Constitutions (84, 3-6) expriment plus en détail certains aspects de cette minorité :

" En raison de leur même vocation, tous les frères sont égaux. " (*Const.* 84, 3). Vivre la fraternité en vrais disciples de Jésus, c'est en cela que consiste notre vocation de franciscains capucins. Tout comme François, nous avons perçu l'appel de Jésus : Suis-moi ! Et nous y avons répondu. " C'est pourquoi, selon la règle, le testament et l'usage de nos premiers frères capucins, nous portons tous, sans distinction, le nom de frères. " (*Const.* 84, 3). Même la manière de nous appeler a son importance pour bien souligner que nous avons tous la même vocation à la fraternité. C'est notre manière à nous de proclamer : " Il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous... "

" La préséance demandée par le service de la fraternité découle des charges et des fonctions actuellement exercées. " (*Const.* 84, 4). Il est nécessaire effectivement que les différents ministères et autres services soient identifiés et reconnus, qu'il s'agisse du ministère sacerdotal ou de tout autre service particulier à la fraternité. Mais la préséance n'est donnée qu'en raison des charges et des fonctions actuellement exercées. Même les frères évêques peuvent être réintégrés pleinement dans nos fraternités quand ils ont terminé leur service aux diocèses. Et bien que " toutes les charges et

tous les services doivent être accessibles à tous les frères”, on devra toujours respecter et donner la préséance due aux ministres ordonnés quand il s’agit des actes pour lesquels “ un ordre sacré est requis ” (Const. 84, 5).

“ Selon leurs aptitudes, que tous les frères s’entraident, même dans les *travaux ordinaires* de la maison. ” (Const. 84, 6). Les dons sont donnés par l’Esprit-Saint non pour notre prestige personnel, mais pour le service de la fraternité et du monde. Saint François lui-même fait référence au chapitre 13 de l’Évangile de Jean, dans lequel Jésus fait comprendre la nature du service chrétien : “ Et que nul ne soit appelé prier, mais que tous soient d’une manière générale appelés frères mineurs. *Et qu’ils se lavent les pieds l’un à l’autre.* ” (1 Reg 6, 3-4).

Ainsi la minorité permet à des personnes qui ont des dons particuliers et qui exercent des responsabilités très diverses dans la société et dans l’Église de vivre en unité et égalité une authentique fraternité.

### **La fraternité évangélique caractérise notre mode de présence au monde**

Saint François a bien saisi que, dès son origine, l’Église est essentiellement une communauté. D’où sa conviction de l’importance de la fraternité comme moyen de diffusion de l’Évangile dans le monde. C’est pour cela qu’il envoyait ses frères deux à deux annoncer la paix et prêcher la pénitence (cf. 1 C 29 sqq. ; Mc 6, 7 ; Lc 10, 1).

François se percevait lui-même comme frère, et c’est ce qui déterminait sa manière de servir et de proclamer l’Évangile. Nous-mêmes, il nous arrive trop souvent d’inverser cette perception. En effet, trop de frères s’identifient à leur ministère, et cela conditionne considérablement la vie fraternelle. En certains cas, le ministère en vient même à minimaliser la

participation à la prière communautaire et à la table commune ; à justifier l'administration autonome de l'argent ; à rendre des frères inamovibles, rivés qu'ils sont pour des années et des années à la même maison (non à la même fraternité !) (cf. V<sup>e</sup> CPO 18). En d'autres cas, la sauvegarde de ministères particuliers a même conduit à vouloir redéfinir la vie fraternelle en tant que telle. Ainsi, certains frères vivent isolément en raison de leur apostolat, ne se rencontrent qu'une ou deux fois la semaine pour prier et partager un repas (cf. *La vie fraternelle en communauté*, n° 65c), et ils continuent à appeler "gardien" leur coordinateur. Ces prétendues "fraternités régionales" ne peuvent pas remplacer les fraternités locales.

Si l'on veut réaliser des fraternités de vie évangélique, il faut reconsidérer nos ministères comme des services rendus par la *fraternité* à l'Église et au monde. Cela suppose que les services requérant la collaboration des divers membres de la fraternité aient la préséance sur ceux qui seraient rendus à titre individuel. Les frères devraient s'unir pour faire servir au bien commun les charismes et les talents naturels de chacun.

Une excellente étude historique, présentée au *congrès sur les expressions laïques de la vocation franciscaine-capucine*, a laissé entendre que la cléricatisation de notre Ordre aurait commencé le jour où les frères laïcs ne mirent leurs dons personnels qu'au service de la fraternité comme telle. Ils perdirent alors contact avec le peuple. L'accès à un niveau supérieur d'instruction leur fut même interdit. Le résultat en a été la cléricatisation de l'Ordre, qui a considéré de plus en plus le ministère sacerdotal comme sa fin propre. Mais alors, c'est notre ministère d'évangélisation qui en a souffert, privé qu'il fut des charismes et des dons d'une partie considérable et essentielle de la fraternité. Les signes des temps nous invitent à un changement complet d'attitude, sans pour autant minimiser l'importance et la nécessité du ministère sacerdotal, mais en encourageant nos frères laïcs à mettre à profit tous leurs dons.

- Les documents de l'Église, d'une manière cohérente à partir du

concile Vatican II, assignent un rôle important au laïcat dans l'annonce de l'Évangile au monde (cf. *Christifideles Laici*, n° 33).

- Les transformations sociales et culturelles ont d'ores et déjà fait émerger un monde nouveau. Et c'est avec des yeux nouveaux que tous nous nous regardons et que nous découvrons la richesse des dons de la nature et de la grâce dont chacun est dépositaire.

“ Je veux que notre fraternité s'appelle l'Ordre des Frères Mineurs ” (1 C 38). C'était justement cet aspect de minorité qui, à l'origine, donnait à la fraternité franciscaine une force d'évangélisation si extraordinaire dans le monde. Notre société contemporaine, obsédée par l'individualisme, a besoin elle aussi du témoignage évangélique de la minorité. Notre monde, favorisant de plus en plus l'individualisme et l'égoïsme, en est arrivé même à identifier l'avortement avec la libération de la femme, et le suicide avec le droit ultime des malades ! Dans un monde avide de pouvoir et “ déchiré par la haine ethnique ou la folie homicide ” (VC 51), le témoignage de notre minorité joue un rôle prophétique important pour la réconciliation et la paix.

## **La fraternité évangélique s'incarne dans une fraternité locale**

Si la fraternité doit caractériser la nature, la fin et l'esprit de notre présence franciscaine-capucine dans le monde, alors, dans toutes les parties de l'Ordre, il nous faut absolument consolider et revivifier la fraternité locale. Au chapitre général de 1994, les différents groupes ont été pratiquement unanimes à juger que les fraternités locales étaient sérieusement fragilisées. Pour redonner vigueur à la fraternité locale, il est opportun de réfléchir à certains facteurs historiques qui ont contribué à l'affaiblir.

Au tout début, lorsque l'Ordre s'est établi en Amérique, en Asie, en Afrique ou en Océanie, c'était pour y exercer un ministère précis : celui d'établir

les structures de l'Église locale. La fraternité y existait en vue de ce ministère. Par la suite, on s'est efforcé de donner plus d'importance au témoignage de notre charisme de fraternité. Toutefois, les fraternités locales demeurent généralement encore très faibles, n'étant trop souvent constituées que de deux ou trois frères. Avec des fraternités si peu consistantes, et ce sur une grande échelle, l'Ordre ne peut certainement pas témoigner comme il se doit de son charisme de fraternité. Il faut donc tout mettre en œuvre pour constituer des fraternités d'au moins quatre ou cinq frères, nombre qui rend possible une plus authentique vie fraternelle.

Dans les régions où l'Ordre est établi depuis des siècles, lorsque les provinces, malgré la diminution de leurs effectifs, ont cherché à maintenir un grand nombre de maisons sans être capables d'y constituer de vraies fraternités, c'est la qualité de vie de la fraternité locale qui s'est très sérieusement détériorée. Il en est de même lorsqu'une fraternité locale de six ou sept membres habite un grand couvent construit pour un nombre de frères sept ou huit fois plus élevé. Demandons-nous si, en ayant le courage de céder les constructions trop grandes pour nous à des fins ecclésiales ou sociales pour vivre dans des habitations correspondant davantage à nos besoins réels, nous ne rendrions pas un meilleur témoignage de vie évangélique fraternelle.

Dans plusieurs provinces plus anciennes de l'Ordre, les vocations se font rares depuis déjà un bon nombre d'années. Il est évident que, dans un avenir immédiat, il n'y aura plus assez de frères pour assurer une bonne qualité de vie fraternelle dans tous les couvents existant actuellement. Nous ne pouvons nous laisser paralyser par la nostalgie du passé ou par la perspective de voir notre nombre s'amenuiser. La rareté des vocations est un signe des temps. Elle nous invite à donner la priorité à la vie fraternelle, plutôt que de chercher à maintenir toutes les structures du passé. Ce qui est important et urgent actuellement c'est de travailler au renouveau de notre vie fraternelle et être ouverts à de nouvelles initiatives pouvant assurer une meilleure qualité de notre présence comme fraternité sur le territoire de nos provinces. Rappelons-nous la parole de Jésus : *“ Laisse les morts enterrer leurs morts ; pour toi, va-t'en annoncer le Royaume de Dieu ”* (Lc 9, 60).

## **La fraternité évangélique, finalité prioritaire de la formation**

Nos *Constitutions*, avec raison, indiquent que la formation a pour but de favoriser le progrès non seulement de chaque frère, mais également celui de toute la fraternité dans la vie évangélique :

*“ La formation a pour but de faire progresser les frères et les fraternités dans une vie toujours plus conforme au saint Évangile et à l'esprit de saint François, compte tenu des exigences des temps et des lieux ” (Const. 22, 1).*

L'Ordre se propose d'être une fraternité évangélique. Il est donc tout à fait logique que la conversion à la vie évangélique soit au coeur même du processus de la formation.

Par conséquent, la transmission des valeurs de notre vie, telles que nous les avons décrites au n° 1.3 de cette lettre, doit être considérée comme prioritaire à chacune des étapes de la formation initiale (postulat, noviciat, après-noviciat). Pour chacune de ces priorités évangéliques, on élaborera un programme de formation adapté à chaque étape de la formation initiale. Comme moyens éducatifs on ne négligera pas *l'enseignement, le partage d'expérience et la réflexion communautaire*. Le définitoire général - en accord avec ce que j'avais déjà suggéré dans la circulaire n° 9 du 2 février 1996 - invite fortement les frères responsables de la formation initiale à réfléchir sur la meilleure façon de transmettre concrètement les valeurs rappelées au paragraphe 1.3.

La nouvelle évangélisation réclame que tous les membres de l'Église, et particulièrement les laïcs, mettent leurs dons au service de l'Évangile. Pour les



frères clercs, les provinces ont généralement établi un plan de formation bien structuré, englobant la pratique pastorale. Pour les frères laïcs, le congrès de septembre dernier a clairement indiqué que l'Ordre doit porter la même attention et consacrer le même soin à leur formation intégrale, y compris une préparation adéquate à divers services et ministères.

Cette lettre pastorale est le fruit de la réflexion que le définitoire général a faite au sujet des défis évangéliques qui se posent à notre Ordre aujourd'hui, défis que mentionne le Pape dans sa lettre du 18 septembre 1996, et que le congrès sur les expressions laïques de la vocation franciscaine-capucine a bien soulignés. La conversion à laquelle l'Ordre est invité par la lettre du Pape et par le congrès ne pourra se réaliser que si la réflexion que nous avons commencée se continue dans chacune des provinces et des circonscriptions. Nous invitons donc les ministres provinciaux à poursuivre la réflexion sur le thème et le contenu de cette circulaire dans leurs lettres pastorales et dans diverses réunions et rencontres provinciales. Nous invitons également les gardiens à lire cette lettre avec leurs frères, et à en faire l'objet de réflexion dans les chapitres locaux.

## Conclusion

“ Votre Ordre religieux est donc une *fraternité...* ” Cette déclaration très importante du Pape, qui nous est parvenue à la fin d'un congrès qui marquera l'histoire de l'Ordre, nous stimule de nouveau à nous réapproprier le charisme de vie évangélique fraternelle de saint François d'Assise, charisme qui, durant presque huit siècles, n'a cessé de marquer de son dynamisme évangélique l'Église et le monde.

Fraternellement,

*fr. John Corriveau, ofmcap.*  
*ministre général*



# BIBLIOGRAPHIE

## Histoire et spiritualité

Willibrord-Christian Van Dijk, dans l'article " Frères ", 3<sup>e</sup> partie : " Frères Franciscains ", DSp V (1961), coll. 1210-1218.

Gratien de Paris, ofmcap, *Histoire de la fondation et de l'évolution de l'Ordre des frères mineurs au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1928 (Rome, 1982).

André Vauchez, *Les laïcs au Moyen Age*, Cerf, Paris, 1987.

André Vauchez, *La spiritualité du Moyen Âge occidental VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 1994.

Bernard Dompnier, *Enquête au pays des frères des anges*, Saint-Étienne, 1993.

## Biographies

Nous n'avons pas de biographies de frères laïcs capucins en langue française qui soient récentes, et un peu consistantes. Il y aurait là de quoi travailler ! La difficulté est que les frères laïcs étaient souvent d'origine très modeste, ont très peu écrit. Ils restent donc largement méconnus. Ce qui explique la production d'une littérature édifiante qui apparaît souvent stéréotypée. Un des derniers ouvrages publiés est un recueil de notices hagiographiques :

Apollinaire de Saint-Renan, *Petits pauvres du Christ*, 2 vol., Blois, 1960 (A noter que le même auteur a publié en 1963 un autre recueil, intitulé *Témoins du Christ*, de vies de frères prêtres).

## Théologie

Jean Rigal, *Préparer l'avenir de l'Église*, Cerf, Paris, 1990.

Jean-Marie- R. Tillard, *Église d'Églises, L'ecclésiologie de communion*, Cerf, Paris, 1987.

Ghislain Lafont, *Imaginer l'avenir de l'Église catholique*, Cerf, Paris, 1995.



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>I – Enjeux</b>	
<i>“ Pourquoi ce congrès ”, lettre n° 6 du frère John Corriveau</i> .....	<b>9</b>
<i>De saint François à aujourd’hui, la vocation à la fraternité évangélique</i> .....	<b>17</b>
<i>La nouvelle ecclésiologie et l’évolution des rapports entre laïcs et prêtres</i> .....	<b>43</b>
<i>Notre unique et commune vocation : vivre en frères mineurs</i> .....	<b>61</b>
<i>Frère laïc : un modèle de sainteté</i> .....	<b>77</b>
<b>II - Paroles de frères</b> .....	<b>95</b>
<i>Fioretti</i> .....	<b>97</b>
<b>III - Pour une fraternité évangélique</b> .....	<b>133</b>
<i>Frères laïcs à travers le monde : regard critique et bienveillant sur les rapports des conférences</i> .....	<b>135</b>
<i>Activités nouvelles et anciennes...</i> .....	<b>143</b>
<i>Formation, vers un dépassement de la priorité cléricale</i> .....	<b>149</b>
<i>Un regard français sur la formation</i> .....	<b>171</b>
<i>Aux frères capucins disséminés dans le monde entier : message du groupe d’expression française</i> .....	<b>179</b>
<i>Frères vivant la même vocation : Message du pape Jean-Paul II</i> .....	<b>183</b>
<i>Fraternité évangélique : lettre n° 11 du frère John Corriveau</i> .....	<b>187</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>201</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>203</b>



## **CAHIERS DE SPIRITUALITÉ CAPUCINE**

- N° 1 : Une réforme spirituelle : les capucins**
- N° 2 : L'École Saint-Honoré**
- N° 3 : Premières législations (I)**
- N° 4 : Premières législations (II)**
- N° 5 : Le chapitre local**
- N° 6 : Désir de Dieu**
- N° 7 : Les commencements : vie des premiers frères**
- N° 8 : Frère laïc capucin : une vocation**

## **EN PRÉPARATION**

- Les Clarisses capucines**
- L'animation spirituelle**
- Les constitutions**
- Essais**
- Influence des "Spirituels"**

Publication et diffusion par nos soins - avril 1997  
APEF, Secrétariat, 32, rue Boissonade, 75014 Paris.

**HISTOIRE**

**ECCLÉSIOLOGIE**

**SPIRITUALITÉ**

**PAROLES DE FRÈRES**

**ACTIVITÉS**

**FORMATION**

**ENJEUX**